

Travail de fin d'études[BR]- Travail de fin d'études: "Quels sont les liens entre les caractéristiques territoriales d'un lieu et le trafic de drogues des groupes criminels actifs sur ce lieu ? Le Parc du Peterbos et l'Avenue de Versailles comme cas d'étude."[BR]- Séminaire d'accompagnement à l'écriture

Auteur : Stouraïtis, Alexia

Promoteur(s) : Dantine, Michaël

Faculté : Faculté de Droit, de Science Politique et de Criminologie

Diplôme : Master en criminologie à finalité spécialisée en organisations criminelles et analyse du crime

Année académique : 2023-2024

URI/URL : <http://hdl.handle.net/2268.2/22144>

Avertissement à l'attention des usagers :

Tous les documents placés en accès ouvert sur le site le site MatheO sont protégés par le droit d'auteur. Conformément aux principes énoncés par la "Budapest Open Access Initiative"(BOAI, 2002), l'utilisateur du site peut lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces documents, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale (ou prévue par la réglementation relative au droit d'auteur). Toute utilisation du document à des fins commerciales est strictement interdite.

Par ailleurs, l'utilisateur s'engage à respecter les droits moraux de l'auteur, principalement le droit à l'intégrité de l'oeuvre et le droit de paternité et ce dans toute utilisation que l'utilisateur entreprend. Ainsi, à titre d'exemple, lorsqu'il reproduira un document par extrait ou dans son intégralité, l'utilisateur citera de manière complète les sources telles que mentionnées ci-dessus. Toute utilisation non explicitement autorisée ci-avant (telle que par exemple, la modification du document ou son résumé) nécessite l'autorisation préalable et expresse des auteurs ou de leurs ayants droit.



Quels sont les liens entre les caractéristiques territoriales d'un lieu et le trafic de drogues des groupes criminels actifs sur ce lieu ?

Le Parc du Peterbos et l'Avenue de Versailles comme cas d'étude

ANNEXES

Alexia STOURAITIS

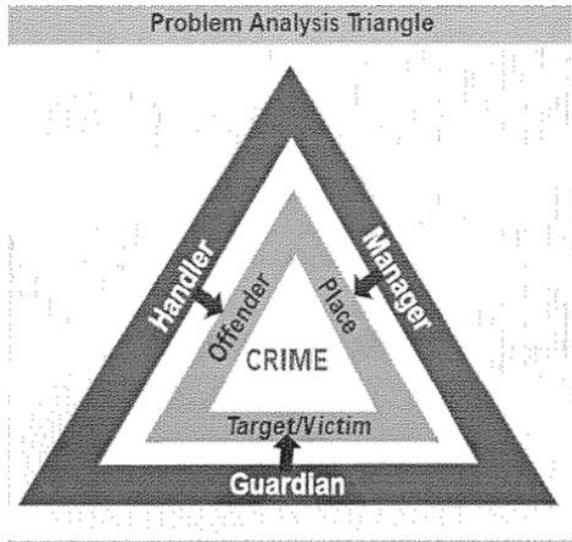
Travail de fin d'études présenté en vue de l'obtention du Master en Criminologie, à finalité spécialisée en organisations criminelles et analyse du crime.

Année académique 2023 – 2024

Table des matières

Annexe 1. Le triangle du crime de Clarke & Eck.	1
Annexe 2. Cartes des unités d'analyse.....	2
Annexe 3. Grilles d'observation.	3
Annexe 4. Observations détaillées.....	7
Annexe 5. Présentation des participant.e.s, de leur secteur de travail et de leur fonction	18
Annexe 6. Guide d'entretien.....	19
Annexe 7. Formulaire d'information et de consentement	25
Annexe 8. Tableaux de résultats de l'analyse thématique	29
Annexe 9. Retranscriptions des entretiens.	55
1. Abdelhak El Addaoui (AEA).....	55
2. Maud Van Gysel (MVG)	71
3. Feliciano Gomes (FG) & Cheick Diallo (CD)	91

Annexe 1. Le triangle du crime de Clarke & Eck.



Grant, H. (2015). "Social Crime Prevention in the Developing World: Exploring the Role of Police in Crime Prevention", p. 11. Switzerland: Springer International Publishing.
<https://doi.org/10.1007/978-3-319-13027-9>

Annexe 2. Cartes des unités d'analyse.



Figure 1. Carte de l'unité d'analyse Parc du Peterbos

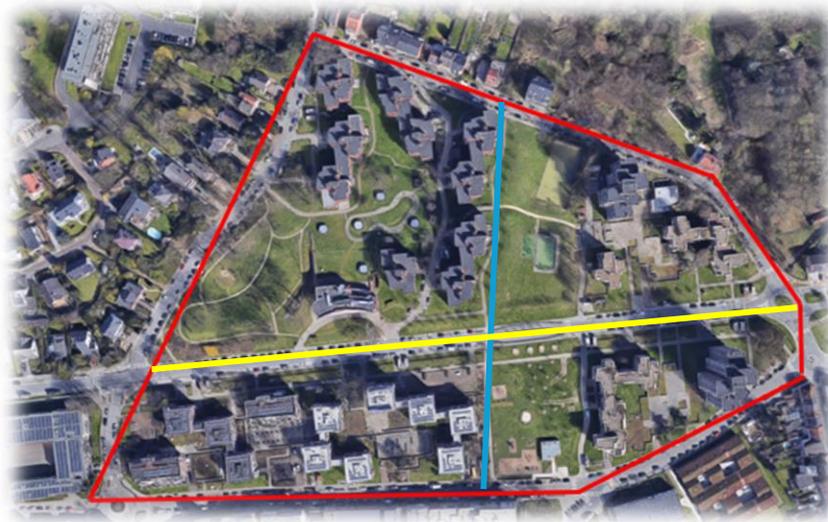


Figure 2. Carte de l'unité d'analyse Avenue de Versailles

Annexe 3. Grilles d'observation.

Informations générales

- Nom de l'observateur :
- Date de l'observation :
- Lieu de l'observation :
- Heure de début et de fin :

Grille H1

Catégories	Indicateurs observables	Observations détaillées
Qualité architecturale	Harmonie des bâtiments entre eux, style, matériaux, entretiens, allure esthétique, état	
Espaces verts	Présence, disposition, entretien, végétation	
Mobilier urbain	Bancs, éclairage, poubelle, ...	
Intégration au paysage	Cohérence avec l'environnement périphérique	
Utilisation de l'espace	Espaces publics, zones piétonnes, circulation, parkings	
Accessibilité	Grandes artères à proximité, entouré de petites rues de quartier	

Sécurité	Eclairage, surveillance, système d'accès sécurisé	
Transport public	Arrêts de transports à proximité, passages fréquents des transports, gare, bouche de métro	
Zones piétonnes	Trottoirs, chemins piétons, ...	
Parkings	Espaces parkings prévus, parkings fermés, réglementés, parkings réservés aux résidents, simple rue, respect des parkings prévus à cet effet	
Frontières	Voies ferrées, autoroutes, grandes artères, petites rues de quartier, barrières ou clôture entre les bâtiments, espaces entre les bâtiments	
Propreté	Présence de poubelles, déchets sur l'espace public, quantité de poubelles, propreté générale et entretien de l'espace	
Espaces de rencontre	Espaces ouverts et publiques, bancs, aires de jeux	
Activités	Installations sportives, ludiques	

Interaction sociale	Présence de résidents dans l'espace, échange entre eux, indices de coopération communautaire	
----------------------------	--	--

Grille H3

Catégorie	Indicateurs observables	Observations détaillées
Présence et visibilité	Police, gardiens de la paix, sécurité privée, gardes de sécurité, chauffeur de bus, concierge, personnel de chantiers, commerçants, association communautaire, visiteurs, résidents	
Surveillance active	Patrouille, caméras de surveillance en fonctionnement, système de contrôle d'accès, accès parkings réglementé	
Obstacles à la surveillance	Absence d'éclairage public, murs hauts, barrières hautes, buissons denses ou autre obstructions visuelles claires, peu de fenêtres	

Grille H4

Catégorie	Indicateurs observables	Observations détaillées
Présence	Graffitis ou autres marquages	
Localisation	Emplacement du marquage (murs, poteaux, lampadaires, panneaux, ...), concentration des marquages, localisation précise	

Type de marquage	Types de graffitis (symboles, lettrages, dessins, couleurs, initiales, chiffres, flèche, (sur)noms, ...), stylisation, ornements (couronne, par ex.).	
Contenu	Messages, symboles	
Taille et visibilité	Grand, petit, discret, couleur vive, ...	
Etat du marquage	Neuf, dégrade, recouvert, effacé partiellement, effacé totalement, barré, ...	

Annexe 4. Observations détaillées.

- Nom de l'observateur : Alexia Stouraitis
- Date de l'observation : 20/07/2024
- Lieu de l'observation : Avenue de Versailles, Neder-Over-Heembeek, Bruxelles, Belgique
- Heure de début et de fin : 08h09 – 11h30

Au niveau de la **qualité architecturale**, si nous faisons attention aux bâtiments constituant les cités de part et d'autre de l'Avenue de Versailles et que nous les comparons les uns par rapport aux autres, nous pouvons dire que les bâtiments sont assez harmonieux entre eux, c'est-à-dire que les bâtiments ont des caractéristiques similaires. Les bâtiments du Pôle Nord-Ouest sont les mêmes, les bâtiments dans les Pôle Nord-Est et Sud-Est sont semblables et il en va de même pour le bloc de bâtiments constituant le Pôle Sud-Ouest. Il s'agit principalement de bâtiments en briques et ils revêtent tous des formes anguleuses avec des coins entrants et sortants. Les blocs de logements sont des associations de bâtiments en forme de parallépipède rectangle ou en forme cubique. L'allure des bâtiments renvoie clairement à une ambiance de précarité, les bâtiments ne sont pas dégradés en tant que tel mais nous pouvons facilement entrevoir leur défaut d'entretien. En bref, en entrant dans l'Avenue de Versailles, nous pouvons directement reconnaître de quel type de logements il s'agit et ces blocs dénotent avec l'environnement périphérique qui se constitue globalement de villas. Il n'y a donc pas de cohérence, ni d'effort **d'intégration au paysage** environnant. Les bâtiments sont donc harmonieux entre eux mais pas avec les habitations avoisinantes.

Les quatre pôles sont complétés par des **espaces verts** et de la végétation (herbe, arbres, buissons, ...) que nous pourrions qualifier de « semi-entretenus », c'est-à-dire que, si nous portons un regard global sur ces espaces, ils paraissent entretenus mais que si nous prenons la peine d'y porter plus d'attention, l'entretien laisse à désirer : l'herbe n'est pas tondue, les buissons ne sont pas taillés et mis de manière aléatoire, les mauvaises herbes se comptent par dizaines, ... Les arbres bordent les espaces verts de manière globale. Ces espaces verts, et plus précisément des structures de jeux, sportives ou de rencontres, sont souvent situés devant les bâtiments ou constituent le centre d'un regroupement de plusieurs bâtiments. Dans le Pôle Nord-Ouest, nous pouvons compter un parcours de rampe en bois pour skateboard, un potager collectif et quatre machine de « musculation », dans le Pôle Nord-Est, nous pouvons retrouver un terrain de basket, un terrain de foot et une « place » en pierre avec des bancs et tables en pierre, dans le Pôle Sud-Est, nous comptons une aire de jeux pour enfants.

Au niveau du **mobilier urbain**, nous pouvons compter plusieurs poubelles surtout aux abords des espaces ludiques et sportifs, mais celles-ci ne sont pas forcément tout le temps utilisées. Nous en retrouvons moins près des logements. Nous pouvons aussi voir des genres de conteneurs coupés en deux et servant « d'enclos » à bennes à ordures pour que les résidents puissent y jeter leurs poubelles. Certains d'entre eux ont d'ailleurs un aspect brulé. Nous pouvons aussi retrouver des bulles à verres ou encore des « poubelles à huile de friture ». Nous pouvons apercevoir des bancs principalement près de l'aire de jeux pour enfants, sur les trottoirs de l'Avenue de Versailles ou des bancs en pierre aux entrées des bâtiments. Ces quatre pôles sont assez bien desservis au niveau de l'éclairage public, outre des lampadaires bordant l'Avenue de Versailles, on peut également les retrouver autour des zones piétonnes, des structures de jeux, de sports et de rencontre mais aussi dans les allées menant aux entrées des logements. Leur fonctionnement n'a pas pu être évalué étant donné l'heure de l'observation.

En ce qui concerne **l'utilisation de l'espace**, nous pouvons clairement considérer toute la cité comme étant un espace public, c'est-à-dire tout le périmètre de l'unité d'analyse comme étant un espace public, hormis les bâtiments, En effet, toute personne (résidents ou hors résidents) peut circuler librement sur l'espace, même entre les bâtiments constituant les logements des résidents. Les résidents peuvent accéder à leur logement par des allées, l'arrière des logements donnent sur les espaces verts et constituent en un petit jardin, un balcon, ou en de simples fenêtres. Les zones piétonnes sont omniprésentes dans

les quatre blocs, il est possible de marcher librement sur tout l'espace qu'englobe le périmètre. Celles-ci viennent même des rues adjacentes et mènent jusque les allées pour arriver aux logements. Nous n'avons pas vu de panneaux stipulant qu'il s'agissait exclusivement d'une zone piétonne mais les piétons peuvent circuler librement et de manière plus ou moins sécurisée. Pourquoi plus ou moins sécurisée ? Car dans les allées menant aux logements, des véhicules peuvent également y circuler car, bien qu'il n'y ait pas de parkings en tant que tel, il y a des emplacements pour véhicules qu'il est possible d'occuper dans trois cas : pour les véhicules d'urgence, pour les véhicules possédant une carte handicap ou pour les déchargements mais il n'y a aussi non aucune place prévue pour les résidents. Ceux-ci doivent donc, en principe, trouver une place dans les rues entourant le périmètre ou le long de l'Avenue de Versailles. Nous pouvons donc dire qu'il n'y a quasi pas de circulation dans le périmètre, elle se situe principalement sur l'Avenue de Versailles ou dans les rues avoisinantes.

Lors de cette observation, nous avons été « dans l'obligation » de discuter avec un des résidents par la suspicion que laissait transparaître son visage. En effet, il nous a même livré être surpris de voir une personne qui n'habite pas dans la cité et qu'il ne reconnaissait pas se balader dans la cité. Par la façon dont le résident s'exprimait et par notre interprétation subjective, nous pouvions ressentir une certaine peur de parler et une inquiétude par rapport à notre présence puisque ce n'est pas habituel. Cette discussion s'est passée de manière informelle, mais il nous paraît utile d'intégrer un bref résumé des propos ressortant de cet échange car, bien que son discours fût quelque peu décousu, il a été assez éclairant. De manière globale, ce qui ressortait de cette discussion était le manque de cohésion sociale et de liens sociaux entre les habitants. En effet, ils n'ont pas d'interaction entre eux et aucune entraide en cas de nécessité. Malgré cela, certains activités sont organisées par les services communaux afin de renforcer ces liens et la cohésion sociale. De fait, les seuls contacts qu'il a sont dans le cadre de ces activités ou si des jeunes sont en train de jouer au basketball s'il voit que l'ambiance le permet. Nous avons également appris que l'extérieur des bâtiments, attaqués par l'humidité, prévoit d'être rénové et que la végétation n'était pas entretenue, recouvertes de toile d'araignée.

L'accessibilité est permise par les rues entourant les cités et également par l'Avenue de Versailles, nous avons donc tant des « petites » rues de quartiers qu'une « grand » artère principale. L'accès est principalement assuré pour les piétons et moins pour les voitures qui, à part dans les petites allées entre les bâtiments pour accéder aux logements, ne peuvent pas circuler sur cet espace. Nous trouvons également des espaces prévus par la ville pour garer des vélos électriques et des bornes afin de les utiliser. En termes de **sécurité**, nous pouvons constater des lampadaires (cfr. mobilier urbain) qui, dans le cas où ils fonctionnent, assure une sorte de sécurité dans la mesure où les chemins piétons, les aires de jeux/ sports sont éclairés. Pour la surveillance, nous n'avons vu ni personnel de surveillance (concierge, gardiens), ni caméra de sécurité ou système d'alarme. Puisque ces blocs sont des espaces publics, il n'y a aucun système d'accès sécurisé (portail, barrière). Par contre, pour rentrer dans les bâtiments, les résidents ont besoin soit d'un code, soit d'un badge, soit d'une clé qui, dès lors, ne peut pas être détenu par n'importe qui.

En termes de **transports publics**, nous avons vus deux arrêts de bus : l'arrêt Versailles et l'arrêt Beyseghem. Ce dernier se situe sur l'Avenue de Versailles, il est possible d'accéder à tous les pôles en descendant à cet arrêt de bus. Il y a deux lignes de bus qui passent, à plus ou moins dix ou douze minutes d'intervalles en moyenne, aux heures de pointes. L'une des lignes conduit à la gare de Berchem. L'autoroute est accessible en une dizaine de minutes en voiture et il n'y a aucune bouche de métro à proximité ou de ligne de tram.

Les **zones piétonnes** sont garanties dans les cités et autour, par les trottoirs ou la présence de chemins piétons. Comme évoqué déjà en amont en parlant des **parkings**, il n'y a pas d'espaces parkings en tant que tel donc pas de réglementation, ni sécurisation. Les résidents, visiteurs ou autres doivent se débrouiller pour trouver une place sauf s'ils se garent dans les petites allées menant à leur logement, qui normalement leur est interdit sauf si services d'urgence, handicap ou déchargement.

En ce qui concerne les **frontières**, aucune voie ferrée ne délimite l'espace, en revanche, celui-ci est délimité par les différentes rues et l'avenue centrale. Il n'y a pas de clôtures/ barrières entre les bâtiments, il y a de simples espaces sans doute pour faciliter le déplacement et l'accès au logement.

Pour viser la **propreté**, nous avons tenu compte de la présence de poubelles. Celles-ci sont principalement autour des aires de jeux/ de sports ou sur les trottoirs bordant l'Avenue de Versailles. Le périmètre en lui-même n'est pas sale, il n'y a pas de déchets sur l'espace public sauf près de l'aire de jeux dans le Pôle Sud-Est. En ce qui concerne la propreté générale et l'entretien de l'espace, il est plutôt propre mais pas réellement entretenu.

Nous avons déjà eu l'occasion d'en faire allusion mais il y a effectivement des **espaces de rencontres**, cela se manifeste par des espaces ouverts comme les terrains de sports, l'aire de jeux pour enfant, les rampes de skateboard et le potager collectif. Cela n'est pas exclusif aux résidents. Des activités sont organisées par les services communaux et prennent place derrière le commissariat de police locale. Nous pouvons donc facilement dire qu'il y a des **activités** pour tout ce que nous venons d'exposer sur les espaces de rencontres et également en raison d'une pancarte stipulant que des activités étaient organisées au sein de la cité, derrière le commissariat local de police.

Cela permet de nous questionner sur **l'interaction sociale**, il n'y avait que très peu de résidents sur l'espace, soit ils partaient de leur logement, soit ils le regagnaient mais aucun ne s'attardaient réellement sur l'espace. Il n'y a aucun indice de coopération communautaire, nous comptons seulement une maison de jeunes (Rue Laskouter) pouvant faire office d'interaction sociale entre jeunes et donc de coopération ainsi que des panneaux qui évoquent la présence d'un atelier couture, d'un projet de cohésion sociale VVM et d'un atelier de réparation vélo.

En termes de **présence et de visibilité** des gardiens, il n'y a pas de police mais un commissariat local se situe dans le Pôle Nord-Ouest et l'arrière du commissariat donne sur le parcours pour skateboard. Nous n'avons pas vu la police opérer de patrouille mais, lors de nos observations exploratoires, certains policiers semblaient prendre leur pause sur un balcon à l'arrière du commissariat. Il n'y a pas de présence de gardiens de la paix, d'entreprise de sécurité privée et par extension, de gardiens de sécurité. En revanche, puisque des arrêts de bus sont proches des cités, il est possible de considérer les chauffeur de bus comme de potentiels gardiens. On ne voit pas la présence de concierge mais grâce à notre échange informel, nous savons qu'il y a au moins un concierge (bien que nous ne l'ayons pas vu nous-même). Certains blocs sont en rénovation donc, il y a la présence de personnel de chantiers. Dans les blocs et aux alentours, nous ne voyons aucun commerce, petite épicerie, night shop. Les commerces (café, bar) sont approximativement à vingt minutes à pied. Il ne paraît pas y avoir d'association communautaire mais il existe une maison de jeunes. A part nous, il n'y a aucun visiteur qui semble profiter des infrastructures, même les résidents ne se baladent pas réellement. S'il y en a, ce sont soit des jeunes pratiquant du sport, soit des très jeunes jouant sur l'aire de jeux ou des résident partant de/ regagnant leur logement. Il n'y a donc pas de **surveillance active** humaine, ni matérielle. En effet, il n'y a pas de caméras de sécurité, pas de barrières, de parkings sécurisés mais cependant, il y a un accès sécurisé aux bâtiments. L'endroit concentrant le plus de caméras de surveillance est l'arrière du commissariat de police locale. Au niveau des **obstacles à la surveillance**, il n'y a pas d'absence d'éclairage public mais nous ne savons pas s'ils fonctionnent. Il n'y a pas de hauts murs ou de hautes barrières mais les bâtiments eux-mêmes constituent une obstruction claire à la surveillance. Nous retrouvons des buissons parfois denses, parfois pas. Les bâtiments comptent beaucoup de fenêtres classique qui peuvent servir à regarder l'espace du point de vue duquel le résident se trouve.

En ce qui concerne la **présence de marquages**, nous avons pu voir des graffitis. Dans ce périmètre, nous avons trouvé qu'il y en avait assez peu et que seuls quelques-uns méritaient une attention accrue en raison de leur répétition. Ces marquages n'étaient pas concentrés en un seul point sauf sur les barrières du terrain de basketball dans le Pôle Nord-Est. Ceux n'ayant pas retenu notre attention étaient des marquages très stylisés et nous n'étions pas capables de lire en quoi ils consistaient. Nous allons

donc nous concentrer sur ceux qui ont particulièrement retenu notre attention en raison de leur présence récurrente.

Un premier se trouve sur un panneau mettant en avant que l'espace est un « *Outdoor Street Workout* ». Sur celui-ci, nous voyons plusieurs graffitis dont deux dessins d'étoiles en vert dont l'une est encadrée en rouge et au-dessus, se trouve un graffiti « 1120 » également en rouge. Nous pouvons également y apercevoir « GAZA » en gris et une autre écriture en mauve. Il s'agissait donc principalement de lettrages, de dessins et de chiffres non-stylisés, sans ornements hormis les deux étoiles et étant assez grand par rapport à la superficie du panneau. L'état du marquage est difficile à faire transparaître, certains endroits s'effacent mais nous ne savons pas réellement déduire son caractère nouveau. Ce panneau se situe près du terrain de basketball dans le Pôle Nord-Est du périmètre (1).

Toujours dans ce même périmètre et ce même pôle mais cette fois, au niveau de terrain de basketball même, nous avons pu voir, à trois reprises, « VRS 1120 », en couleur rouge-orange, l'un sur un poteau entourant le terrain de basketball, les deux autres sur une barrière en métal du terrain de basketball (2 ; 3 ; 4). Toujours dans ce pôle Nord-Est, sur un des lampadaires du terrain de football, nous avons à nouveau vu un « 1120 », cette fois-ci, il était de couleur rose pâle et son état était un peu dégradé, un peu effacé. Ce lampadaire se situait proche de la rue Laskouter et de l'extrémité du terrain de football (5 ; 6 ; 7). Ensuite, dans ce pôle Nord-Est, nous avons vu dans une sorte de local avec des barreaux, un « VRS 1120 » en rouge, un « VRS » seul en noir ainsi que « MOUS » en blanc au-dessus. Ceux-ci étaient assez visibles (8).

En revenant sur nos pas, nous avons emprunté un escalier et nous sommes tombés sur une plaine en pierre avec bancs et tables en pierre également, sur un des petits murets, nous avons pu apercevoir « 1120 Versailles » en noir. Ce marquages prenaient toute la taille du muret (9). Cette fois, dans le Pôle Nord-Ouest, à l'extrémité de la cité, sur un mur d'un des bâtiments, nous sommes de nouveau tombés sur ce « VRS 1120 » en bleu clair. Ce bâtiment se situait au bord de la rue de la Tour Japonaise (10). Ensuite, en revenant vers l'Avenue de Versailles et en la traversant, nous nous sommes retrouvés dans le Pôle Sud-Est et nous avons à nouveau aperçu ce même marquage « 1120 » sur un lampadaire au bord de l'Avenue de Versailles. Il était de couleur rose/ rouge clair. Il n'était pas très grand. Quelque chose était dessiné au-dessus, comme une ligne, mais nous n'avons pas su déceler en quoi cela consistait (11 ; 12). De manière globale, on ne sait pas savoir s'ils sont neufs ou pas, certains ont l'air d'être effacé un peu par l'usure du temps mais pas par une quelconque action humaine. A chaque fois, ils étaient assez grand et de couleur assez prononcée que pour être visibles.

Un dernier marquage ayant retenu notre attention consistait en un lettrage de couleur noir sur lequel on pouvait lire : « BZ l'état » sur un des murs, côté rue Laskouter, d'un des bâtiments de la cité (13).



(1)



(2)



(3)



(4)



(5)



(6)



(7)



(8)



(9)



(10)



(11)



(12)



(13)

-
- Nom de l'observateur : Alexia Stouraitis
 - Date de l'observation : 20/07/2024
 - Lieu de l'observation : Parc du Peterbos, Anderlecht, Bruxelles, Belgique
 - Heure de début et de fin : 13h43 – 15h45

Concernant la **qualité architecturale**, nous pouvons considérer les bâtiments harmonieux entre eux. Mais, il faut noter qu'une partie des bâtiments a déjà été rénovée et qu'une autre non. Au fur et à mesure que nous nous avançons dans la cité (en arrivant de la rue de l'Agronome – chemin de promenade), les bâtiments sont de moins en moins rénovés, certainement car ils le font petit à petit. Cela engendre l'émergence d'une dualité frappante entre des bâtiments plus modernes et neufs et d'anciens bâtiments

mal entretenus et semblant même parfois à l'abandon. On ressent un certain désinvestissement global qui essaie d'être contrecarré par la rénovation des bâtiments. Une partie des bâtiments rénovés suit totalement la même démarche esthétique. La structure des bâtiments rénovés est la même, ce sont de gros blocs rectangulaires avec des garages ouverts intégrés au bas du bâtiment, ce qui permet également d'emprunter un autre chemin que le chemin piéton pour avancer dans la cité. Plus généralement, la forme rectangulaire s'applique aux autres bâtiments non encore rénovés, ils varient seulement en hauteur et en largeur. Bien qu'une certaine harmonie puisse être trouvée parmi les dix-huit bâtiments de la cité, elle n'existe cependant pas avec l'environnement périphérique. Il n'y a aucune **intégration au paysage**, il existe une dualité entre la cité, située d'un côté du Boulevard Maria-Groeninckx De May, et les petites maisons mitoyennes, situées de l'autre côté de ce même Boulevard.

Nous pouvons également noter la **présence d'espaces verts**, en effet, le Peterbos est implanté dans un parc ce qui fait que tous les blocs sont entourés de verdure, de végétations, ... relativement peu entretenues au passage, il y a beaucoup d'arbres. D'ailleurs, il est quasiment impossible de voir la cité de l'extérieur, en se trouvant sur le Boulevard Maria-Groeninckx De May à cause de tous les arbres, ce qui fait que la cité est en quelque sorte cachée et enclavée. Les espaces verts, et plus précisément des structures de jeux, sportives ou de rencontres, se retrouvent la plupart du temps à proximité des bâtiments. Nous avons pu relever la présence d'un terrain de football, d'un terrain de basketball, un potager collectif et deux aires de jeux pour enfants.

Le **mobilier urbain** se compose de plusieurs bancs, mais la cité n'en regorge pas. En effet, ils sont placés à des endroits « stratégiques », c'est-à-dire des endroits où il est possible de se regrouper comme des aires de jeux, le potager collectif. En revanche, la cité est idéalement aménagée et desservie en éclairage public. Malheureusement, on ne peut pas attester de leur fonctionnement puisque nous nous sommes rendus à la cité en journée. Les poubelles sont également en nombre au sein de la cité, néanmoins, les déchets sont répandus dans l'espace public. Nous avons remarqué une concentration de déchets en se rapprochant du cœur de la cité, c'est-à-dire près des bâtiments 9, 17 et 13 alors qu'en périphérie de ce cœur, l'état de propreté est quasiment maximal. Notons aussi la présence de bulles à verre et de « poubelles à huile de friture » au sein de la cité mais aussi de genre d'« enclos » en fer/acier avec une porte afin que les résidents puissent y mettre leurs poubelles.

De la même façon que pour Versailles, en ce qui concerne **l'utilisation de l'espace public**, l'entièreté de la cité du Peterbos peut être considérée comme étant un espace public, tout le monde circule comme bon lui semble et aucun accès n'est interdit à personne (sauf pour entrer dans les bâtiments). Les piétons y trouvent leur bonheur puisque la majorité de la cité est piétonne, les véhicules peuvent quand même circuler sur la cité mais l'espace pour eux est restreint. Il y a donc la présence de plusieurs parkings mais ceux-ci semblent être accessibles à n'importe qui. Nous pouvons voir également beaucoup de vélos et de mobylettes, mais aussi des emplacements prévus par la ville en bordure du Boulevard pour des vélos électriques. La majorité des bâtiments sont des logements sociaux mais nous avons pu trouver une pharmacie ainsi que des services communaux de proximité au sein de la cité.

Cette dernière est **accessible** de plusieurs façons. Tout d'abord, elle est accessible à pied, comme déjà dit, elle est faite de manière que les piétons puissent circuler librement. Le Peterbos est bordé d'une grande artère principale, à savoir le Boulevard Maria-Groeninckx De May, mais aussi de deux rues, les rue de l'Agronome et rue Adolphe Willemyns et du Boulevard Shakespeare qui est en réalité un chemin de promenade. Tout ceci rend le Peterbos très accessible. Même en voiture, puisque la cité offre de nombreuses places de parkings, mais il est vrai que ceux-ci sont quasiment toujours occupés (par les résidents sûrement). Il n'y a pas de système de surveillance, nous avons seulement pu voir un gardien de sécurité employé par une entreprise privée posté au-devant du bâtiment 9. Nous avons tout de même pu remarquer la présence de caméras de surveillance, deux au coin de bâtiments, dont l'une avait été peinte. Les autres caméras de sécurité se situaient près des commerces, comme la pharmacie par exemple. Par contre, il n'est pas possible de rentrer librement dans les bâtiments, comme à Versailles, il est nécessaire d'avoir un code ou un badge ou une clé afin de pouvoir accéder à l'intérieur du bâtiment.

Concernant les **transports publics**, on peut compter deux arrêts de bus aux alentours de la cité. L'arrêt « Peterbos » se situe plus en amont du Boulevard Maria-Groeninckx De May à environ 10 minutes à pied de l'autre arrêt « Medhi Bouda » se situant juste à l'entrée de la cité. Il n'y a ni bouche de métro, ni tram passant devant la cité. La gare de Berchem se situe à approximativement 15 minutes en voiture de la cité. Par le Boulevard Maria-Groeninckx De May, il est possible d'atteindre l'autoroute en une petite dizaine de minutes en voiture.

Les **zones piétonnes** sont assurées par les trottoirs bordant le Boulevard Maria-Groeninckx De May qui permettent de rejoindre la cité du Peterbos qui est entièrement accessible aux piétons. Nous retrouvons plusieurs **parkings** et emplacements pour voiture au sein de la cité, totalement gratuits. Ces parkings sont accessibles à tous, et non uniquement aux résidents, il n'y a aucun système de réglementation, de sécurisation. Il y a également des « voies sans issue » dans lesquelles les voitures peuvent stationner.

Les deux rues et boulevards peuvent être considérés comme des **frontières**. Nous pouvons trouver à l'extrémité de la cité, plusieurs bureaux de services communaux étant sans doute des antennes de proximité afin que les résidents n'est pas à trop se déplacer. La cité n'est pas entourée par des barrières, des clôtures, ... même entre les bâtiments, il n'y a rien pour les délimiter entre eux, il y a des espaces vides ce qui permet notamment que les résidents puissent rejoindre leur logement plus facilement.

Au niveau de la **propreté** de la cité, comme déjà évoqué, il y a plusieurs poubelles assez proches les unes des autres, néanmoins, nous retrouvons, surtout au cœur de la cité, beaucoup plus de déchets sur l'espace public. Par exemple, dans ce cœur (c'est-à-dire près des bâtiments 9, 13 et 17), autour de l'aire de jeux pour enfants, nous avons pu voir, une concentration d'au minimum une cinquantaine de petits sachets sur lesquels une feuille de cannabis était imprimée. Au plus on s'éloigne de ce cœur, au plus l'espace public est propre mais également des déchets PMC, alimentaires, etc. Le lieu est assez peu propre de manière générale et pas entretenu.

Nous retrouvons comme déjà explicité, plusieurs **espaces de rencontres** : bancs, aires de jeux, terrain de basketball/ football, potager collectif. Nous pouvons donc facilement comprendre que ces espaces sont utilisés pour des **activités** comme le jeu ou le sport. Le jour de notre observation, un cirque s'était même installé sur une grande étendue d'herbe à proximité du bâtiment 15.

Nous avons vu assez peu de résidents dans l'espace public, pour ne pas dire qu'il était désert. Les seules personnes que nous avons croisées rentraient chez elles ou partaient de leur logement. Nous avons pu apercevoir quelques signes de coopération communautaire. En effet, on peut compter un restaurant de quartier, la SAAMO qui est une association de quartier, les services communaux de proximité. On voit donc un effort pour réinvestir le lieu. Nous n'avons pas vu d'interaction sociale à part une, pour le moins atypique. En effet, lorsque nous sommes arrivés à hauteur des bâtiments 9 et 17, nous avons pu voir deux jeunes, l'un adossé au bâtiment 17 et l'autre au coin de ce dernier bâtiment, un autre jeune se trouvait au coin du bâtiment 9. Une quatrième personne est arrivée et a parlé avec le jeune du coin du bâtiment 9 qui lui a pointé le jeune adossé au bâtiment 17. La quatrième personne marchait devant nous, tout droit mais au moment où nous avons tourné, celle-ci s'est dirigée vers le jeune adossé au bâtiment 17 et ce dernier lui a tendu quelque chose. L'échange s'est déroulé et la quatrième personne est partie en longeant l'aire de jeux pour enfants, là où nous nous trouvions également. A un moment, nous avons commencé à voir un nuage de poussière et nous avons entendu des cris, comme pour avertir des gens. La quatrième personne a commencé à courir afin de rejoindre son véhicule plus rapidement. Pour nous, il n'y a aucun doute, nous avons assisté à un deal de drogues.

Cet événement nous a mis dans l'obligation de s'éloigner le plus possible du lieu où le deal avait eu lieu, nous ne voulions pas être au mauvais endroit au mauvais moment, ce qui fait que notre observation des marquages n'a pas pu être menée à bien en ce jour.

Concernant la **présence et la visibilité des gardiens**, il n'y a pas de présence de police à proximité comme c'est le cas à l'Avenue de Versailles ou de gardiens de la paix qui « se baladent » dans

l'espace public. Nous avons néanmoins pu apercevoir une voiture d'une entreprise de sécurité privée et un gardien de sécurité assis à l'entrée du bâtiment 9. Il n'y en avait nulle part ailleurs. Puisque des arrêts de bus sont à proximité, les chauffeurs de bus peuvent être considérés comme des gardiens et dès lors, être présents et visibles (surtout pour l'arrêt de bus « Medhi Bouda »). Nous n'avons pas vu de concierge même si nous supposons que pour autant de bâtiment, il doit au moins y en avoir un. Nous n'avons pas vu de personnel de chantier lors de notre observation mais lors de nos observations exploratoires, nous en avons vu. Il y a la présence de certains commerçants, nous avons vu la pharmacie, qui était fermée, et les services communaux (que nous ne considérons cependant pas comme des « commerces »). Aux alentours de la pharmacie, nous avons vu quelques caméras de surveillance. Nous étions les seuls visiteurs sur le site, les résidents ne restaient pas longtemps sur l'espace, ils partaient ou regagnaient simplement leur logement, sans s'attarder dehors. Nous n'avons pas vu de signes de présence d'une association communautaire. En termes de **surveillance active**, nous n'avons pas l'impression qu'il y en ait réellement. En effet, nous pouvons compter dans la surveillance active, le gardien de sécurité, les quelques caméras dont on ne sait pas si elles fonctionnent, et les systèmes d'accès sécurisés aux bâtiments. A part ceux-ci, il est possible d'entrer et de sortir librement de la cité, le stationnement n'est pas réglementé, il n'y a pas d'accès sécurisé aux parkings. En ce qui concerne les **obstacles à la surveillance**, nous pouvons noter la présence d'éclairage public, il n'y a donc pas d'obstacles de ce côté. Nous ne trouvons pas non plus de hauts murs ou de hautes barrières, par contre, il est possible de considérer les bâtiments comme des obstacles en eux-mêmes, notamment par leur hauteur et largeur imposante. Les bâtiments sont d'ailleurs dotés de fenêtres pouvant donner sur au moins une partie de la cité. Les arbres peuvent être considérés comme des obstacles à la surveillance. En effet, à cause de ces arbres, il est particulièrement compliqué de savoir et voir ce qu'il se passe à l'intérieur de la cité. Nous pouvons aussi noter l'absence de buissons, du moins près du cœur de la cité. En « s'excentrant », nous en voyons quelques-uns par-ci, par-là.

Comme expliqué en amont, en raison de notre présence lors d'un deal de drogues, nous avons préféré privilégier notre sécurité et nous écarter de l'endroit où avait lieu l'échange, ce qui a écourté nos observations concernant les **marquages territoriaux**. Néanmoins, nous sommes retournés sur le site le jeudi, 25 juillet 2024 ainsi que le lundi, 29 juillet 2024 afin de pouvoir continuer nos observations et de fait, ne pas les laisser incomplètes. Nous ne mettons en avant que ceux ayant attiré le plus notre attention. Ceux-ci se situaient soit à l'intérieur de la cité du Peterbos, soit en son bord, c'est-à-dire sur le trottoir délimitant la cité du Boulevard Maria Groeninckx-De May.

Au sein du Parc du Peterbos, certains graffitis revenaient souvent, à différents endroits. Tout d'abord, nous avons vu au moins quatre fois le mot « Zephyr » sous plusieurs déclinaisons : simple suivi d'un point (boîte aux lettres) (1), suivi d'un cœur (porte – benne à vêtements) (2) ; (3), suivi d'un B et surmonté d'un cercle (benne à vêtements) (3). Ils étaient écrits en noir ou blanc.

Un autre marquage qui revenait souvent était « Broly », en blanc surmonté d'un cercle sur une benne à vêtements (4), en vert sur une boîte aux lettres (1) ou en bleu sur une cabine d'installation de moyenne tension (5). Nous avons vu également plusieurs « NONO », trois fois sur une cabine d'installation de moyenne tension en rouge (5) ; (6) et en mauve (6) et une fois sur un pied de pont écrit en noir (7). En-dessous de ce dernier, il y a également un graffiti qui semble avoir été effacé.

Nous avons également pu voir deux inscriptions « BCS » écrites en noir, l'une sur un pied de pont (7) et l'autre sur une cabine d'installation de moyenne tension (6). Sur l'un des murs d'un des bâtiments, nous avons pu y lire, écrit en noir, « LE MONDE EST A NOUS » (8). Sur ce qui semble être une peinture afin d'habiller un mur de bâtiments, nous pouvons y trouver plusieurs choses. D'abord, l'on peut y voir « Peterbos 1070 » en noir (9). Ensuite, ce qui attire l'œil également est le mot (DERMA ? DERMS' ?) écrit en noir et surmonté d'une couronne (9). Pour finir, on y voit une autre chose écrite en noir sur la base de la peinture et qui est surmonté d'un cercle (9). Ce marquage se retrouve également à différents endroits, on le retrouve en jaune sur une porte (2), et à nouveau en jaune sur une benne à vêtements (3). Le graffiti étant stylisé, il est difficile de décoder ce qu'il signifie.



(1)



(2)



(3)



(4)



(5)



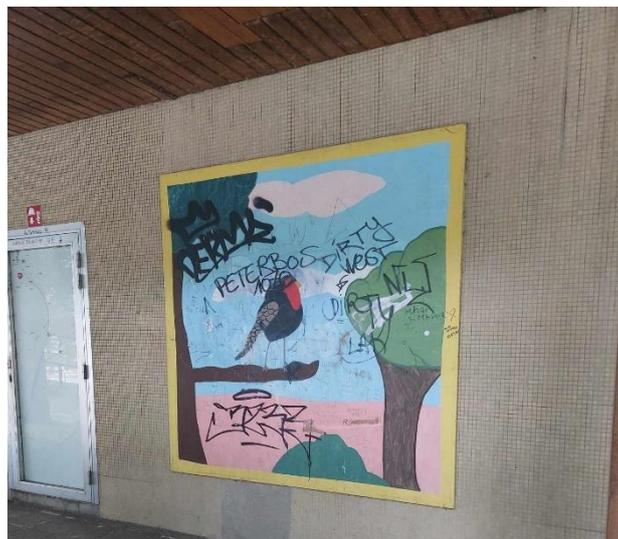
(6)



(7)



(8)



(9)

Annexe 5. Présentation des participant.e.s, de leur secteur de travail et de leur fonction

<u>Secteur de travail</u>	<u>Nom et prénom du participant</u>	<u>Fonction spécifique</u>
Police locale du quartier Versailles à Neder-Over-Heembeek	Maud Van Gysel	Inspecteur principale dans le pôle proximité, spécificité régisseur de quartier
Commune d'Anderlecht	Feliciano Gomes	Travailleuse sociale de rue spécialisée en assuétudes
	Cheick Diallo	Travailleur social de rue – Cellule Vie Précaire
Administration communale d'Anderlecht	Abdelhak El Addaoui	Manager de l'antenne de proximité située au Peterbos

Annexe 6. Guide d'entretien

Introduction

Me présenter et présenter la recherche :

Bonjour, je m'appelle Alexia Stouraitis. Je suis en deuxième et dernière année de master en Criminologie à l'Université de Liège. Ma recherche porte sur les liens entre les caractéristiques territoriales d'un lieu et le trafic de drogues de groupes criminels actifs sur ce lieu. Mon objectif à travers ce travail est de comprendre comment les caractéristiques d'un lieu peuvent être liées au trafic de drogues de manière générale, et à la violence de ces groupes de manière plus spécifique. Pour ce faire, je m'intéresse à deux lieux en particulier dans le but d'une comparaison : le parc du Peterbos à Anderlecht ainsi que l'Avenue de Versailles à Neder-Over-Heembeek. Il s'agit donc d'une étude de cas afin de savoir si les caractéristiques territoriales d'un lieu où il y a une présence avérée de trafic, à savoir le Parc du Peterbos, peuvent se retrouver dans un autre, à savoir l'Avenue de Versailles. En raison de la spécificité des lieux, sentez-vous libre de parler de manière spécifique si votre connaissance des lieux vous le permet, de parler de ce sujet de manière générale ou bien de prendre les deux angles d'approche.

Mon hypothèse générale affirme que les caractéristiques du lieu joueront un rôle dans le trafic de drogues, et par extension, la violence des groupes criminels. Pour tenter d'y répondre, j'ai subdivisé cette hypothèse en plusieurs thèmes : les perturbations économiques dans les opérations de trafic de drogues, la morphologie urbaine, la présence de gardiens et la présence de marquages territoriaux.

Cet entretien durera à peu près une heure en fonction de nos échanges. J'ai préparé diverses questions servant de fil conducteur pour l'entretien mais sentez-vous libre d'en expliquer plus que ce que je vous demande, par exemple en me faisant part d'éléments supplémentaires ou sur lesquelles je n'aurai pas posé de questions alors qu'ils vous paraissent importants. Je me ferai un plaisir de réagir à vos propos avec d'autres potentielles questions.

Pour finir, un point important, je souhaite avoir votre accord pour enregistrer l'entretien, afin de pouvoir procéder à une retranscription et une analyse de ceux-ci. Je vous demande aussi si vous souhaitez garder l'anonymat ou si je peux vous citer dans mon travail. Peu importe votre décision, celle-ci sera respectée.

Présentation du participant :

Pouvez-vous vous présenter vous, votre secteur de travail ainsi que votre fonction spécifique ?

Questionnaire

Tout d'abord, j'aimerais vous questionner sur des aspects économiques du trafic de drogue, notamment sur l'offre, la demande, les prix des drogues et la stabilité des marchés de la drogue

- Selon la loi de l'offre et la demande de l'économie classique, si l'offre est rare et que la demande est élevée, les prix seront élevés. À l'inverse, si l'offre est abondante et que la demande est peu présente, les prix diminueront. Dans quelles mesures cette loi de l'économie légale peut-elle ou non s'appliquer également à l'économie illégale ?
 - Exemple(s) de question(s) complémentaire(s) : Sous quelles réserves ne pourrait-elle pas s'appliquer à l'économie illégale ? Comment exprimeriez-vous cela en termes d'élasticité de l'offre et de la demande de drogues ? En cas d'offre/ de demande (in)élastique, à quoi cela peut être du ?

- L'offre sur ce type de marché consiste en une offre illégale. En quoi se différencie-t-elle de ou est-elle semblable à l'offre légale ?
 - Exemples de question(s) complémentaire(s) : Quelles sont les raisons, les causes de cette différence/ cette ressemblance ? Quels sont les avantages et les inconvénients de cette offre illégale ?
- Comment qualifieriez-vous la quantité de l'offre et de la demande des drogues sur les marchés chez nous ?
 - Exemples de questions complémentaire(s) : Sont-elles abondantes ? Si oui/ non, comment cela se fait-il ? Qu'est-ce que cela peut engendrer ? Quel est l'impact de cela sur les prix des drogues ? Pourquoi le prix est-il si élevé/ si bas ?
- Que pouvez-vous me dire sur la concurrence entre offreurs actifs dans le trafic de drogues ?
 - Exemples de questions complémentaire(s) : A quoi est-elle due ? Quelle forme peut prendre cette concurrence ? Quel impact peut-elle avoir sur le prix des drogues ? Est-il possible de réguler cette concurrence ? Comment réguler cette concurrence ? Est-il possible de voir se créer des alliances ?
- Que pensez-vous de l'hypothèse selon laquelle les marchés de la drogue seraient en réalité des territoires et que, par conséquent, la défense de ces territoires est par extension également une défense des marchés ?
 - Exemple(s) de question(s) complémentaire(s) : En quoi cela peut-il avoir un rapport avec la violence ?
- Plusieurs auteurs s'accordent pour dire qu'en réalité, la violence dans les marchés de la drogue apparaît en raison de leur instabilité. Que pouvez-vous me dire à ce sujet ?
 - Exemple(s) de question(s) complémentaire(s) : Pour vous, qu'est-ce qu'un marché de la drogue instable et à quoi est-il dû ? A quel type de violence avons-nous à faire ? En quoi la violence va pouvoir être utile sur le marché des drogues ? Cela engendre-t-il systématiquement des perturbations économiques au niveau de l'offre, de la demande et des prix ?
- Lors de mes précédentes questions, j'ai utilisé les termes « trafic de drogues », est-ce les bons termes ou avons-nous plutôt à faire à du deal de drogues à Bruxelles ?
 - Exemple(s) de question(s) complémentaire(s) : Quels sont les facteurs explicatifs ?

Ensuite, j'aimerais vous questionner sur la morphologie urbaine, c'est-à-dire sur les caractéristiques physiques et spatiales d'un lieu.

- Comment décririez-vous de manière générale les lieux dans lesquels ont lieu du trafic de drogues à Bruxelles ?
 - Exemple(s) de question(s) complémentaire(s) : En quoi votre description peut-elle également s'appliquer au Parc du Peterbos/ à l'Avenue de Versailles ?
- Quelles sont les raisons pour lesquelles ce lieu a été pointé sur la liste de hotspots ?
 - Exemple(s) de question(s) complémentaire(s) : Cette désignation par le CORES en tant que « hotspots » de trafic de drogues a-t-elle à voir avec la manière dont le lieu est agencé ?
- Comment expliquer l'implantation du trafic de drogues en ce lieu précisément ?

- Exemple(s) de question(s) complémentaire(s) : Est-ce dû à la position de ces quartiers dans la ville ? Diriez-vous que c'est parce que le lieu est exempt de menaces physiques ou légales ? Y a-t-il une forme de violence qui est apparue en complément de ce trafic ? La violence est-elle inévitable lorsqu'un trafic s'implante ? Pourquoi ?
- Le lieu a-t-il subi un changement dans son aménagement, sa morphologie, son apparence depuis la désignation des hotspots par le CORES ?
 - Exemple(s) de question(s) complémentaire(s) : Comment était-ce avant ? Quels changements se sont opérés ? Quels ont été les effets ?
- **Lors de mes observations au Parc du Peterbos**, j'ai pu voir une concentration de petits sachets en plastique avec une feuille de cannabis dessus, ils se trouvaient autour et dans la plaine de jeux entre les bâtiments 9, 13 et 14. Comment expliquer cette concentration qui, pour moi, est un signe clair de trafic ?
 - Exemple(s) de question(s) complémentaire(s) : Si on venait à enlever ces endroits de regroupement, comme les plaines de jeu, les terrains de sport, etc. cela aurait-il un impact sur le trafic de drogues ? De quelles manières ?
- **Lors de mes observations à l'Avenue de Versailles**, je n'ai absolument pas su déceler d'indices visibles de trafic de drogues. Comment expliquer cette invisibilité ?
- La littérature met en avant que l'environnement physique entretient un lien étroit avec la vie sociale. Selon vous, en quoi l'un est lié à l'autre ?
- Globalement, quels changements pourrait-on opérer et qui impliquerait avec certitude une réduction du trafic de drogues ? Par exemple, au niveau de la végétation, de l'éclairage, des routes, etc.

Maintenant, j'aimerais vous parler des éléments ou personnes pouvant prévenir un acte criminel de se produire, ici le trafic de drogues.

- Tout d'abord, pour être au clair sur les notions théoriques, êtes-vous familier avec la notion de « gardiens » au sens criminologique ?
- Quels types de gardiens existent-ils au Parc du Peterbos/ à l'Avenue de Versailles ?
 - Exemple(s) de question(s) complémentaire(s) : Y a-t-il des moments spécifiques de la journée ou des zones spécifiques où leur présence est plus marquée ? Sont-ils efficaces pour réduire, voire stopper le trafic de drogues en ces lieux ? Si oui/ si non, pourquoi ? Sont-ils suffisants ? Si oui/ si non, pourquoi ?
- Selon vous, quels facteurs pourraient empêcher les gardiens d'agir ?
- Quel est le profil (économique, démographique, ethnique, familial, ...) des personnes habitant en ces lieux ?
 - Exemple(s) de question(s) complémentaire(s) : Comment expliquer la concentration de ce type de profils à ces endroits ? Y a-t-il beaucoup de jeunes ? Se regroupent-ils ? Pouvons-nous dire que le regroupement de ces jeunes empêchent la présence de gardiens ?
- Comment qualifieriez-vous la cohésion sociale en ces zones ?

- Exemple(s) de question(s) complémentaire(s) : Selon vous, à quoi le manque de cohésion sociale peut-il être dû ? Qu'est-ce qui peut arranger cela ? Et qu'en est-il des liens sociaux entre habitants ? Diriez-vous que la structure de ces zones permet aux habitants de se reconnaître entre eux et de tisser des liens ? En quoi la cohésion sociale peut-elle favoriser la volonté d'action chez les habitants, étant de potentiels gardiens ?
- Selon les statistiques policières de 2023 pour la Zone Midi (Peterbos) et la Zone Bruxelles-Ixelles (Versailles), la majorité des suspects impliqués dans des faits de drogues sont des jeunes hommes, majeurs, de 18 à 23/ 25ans. Comment peut-on expliquer ce phénomène en regard des gardiens, pouvant dès lors être des parents, des professeurs, etc. ?
 - Exemple(s) de question(s) complémentaire(s) : Quelle place ont ce type de gardiens dans la vie des jeunes ? Pourquoi si jeune ?
- Avez-vous remarqué des changements dans les activités des groupes criminels actifs en ces lieux à la suite de l'action de divers gardiens ?
 - Exemple(s) de question(s) complémentaire(s) : Si oui, quels changements ? Quels gardiens ? Cela a-t-il amené à une réduction du trafic de drogues ? A une réduction des nuisances ? De l'insécurité ? De la violence ?
- **Lors de mes observations au Parc du Peterbos**, j'ai pu voir accroché à certains poteaux, une ordonnance de police. Selon vous, pouvons-nous considérer ceci comme un gardien ?
 - Exemple(s) de question(s) complémentaire(s) : Quel était l'objectif de cette ordonnance ? Est-ce que les mesures mises en place par cette ordonnance ont été efficaces ? Si oui/ si non, pourquoi ? Est-ce que ces mesures ont été effectivement appliquées ? Retrouvons-nous la même chose à l'Avenue de Versailles ? Si oui/ non, pourquoi ?
- J'ai pu aussi lire dans la presse qu'une organisation criminelle avait été démantelée **au sein du Parc du Peterbos**, comment qualifieriez-vous l'ambiance du quartier en termes de criminalité depuis ce démantèlement ?
 - Exemple(s) de question(s) complémentaire(s) : Y-a-t-il encore des nuisances ? Si oui, est-ce que cela veut dire qu'elle n'était pas le seul groupe criminel actif dans le trafic de drogues au sein du Parc du Peterbos ? Faudrait-il alors dans ce cas un renforcement des gardiens ?
- **Lors de mes observations à l'Avenue de Versailles**, j'ai pu voir la mise en place du contrat de quartier durable. Selon vous, est-ce une stratégie pouvant jouer sur le paramètre des gardiens ?
 - Exemple(s) de question(s) complémentaire(s) : Si vous en avez la connaissance, pouvez-vous m'expliquer en quoi il consiste concrètement ?

Pour finir, dans mon étude, je m'intéresse enfin aux éléments pouvant être considérés comme des marquages territoriaux, il me semble donc intéressant d'aborder cela avec vous. En effet, la littérature nous apprend qu'afin d'asseoir un territoire, entre autres, les groupes criminels peuvent utiliser des marquages tels que des graffitis ...

- ... Mais, selon vous, est-ce que l'appropriation territoriale est leur seule fonction ?
 - Exemple(s) de question(s) complémentaire(s) : Si non, quelle(s) autre(s) fonction(s) peuvent-ils revêtir ? Peuvent-ils avoir un lien avec le trafic de drogues ? Comment se manifeste les marquages attestant la présence de trafic de drogues ? Sous quelles formes ?

- De manière générale mais spécifique à Bruxelles, sous quelles formes les marquages territoriaux ou les marquages stipulant un trafic de drogues peuvent-ils se manifester chez nous ?
- Est-il possible d'envisager les marquages territoriaux comme étant totalement indépendants de marquages attestant d'un trafic de drogues ou l'un ne peut pas aller sans l'autre ?
 - Exemple(s) de question(s) complémentaire(s) : Pouvez-vous m'expliquer pourquoi ?
- Pensez-vous que les marquages territoriaux puissent être des catalyseurs de violence entre différents groupes criminels ?
 - Exemple(s) de question(s) complémentaire(s) : Si oui/ non, pourquoi ? Si non, où remarque-t-on le plus de conflits violents en lien avec le trafic de drogues ? Avez-vous une hypothèse du « pourquoi » à cet endroit et non autre part ?
- Selon vous, quelle est la nature de la violence émanant des groupes criminels actifs dans le trafic de drogue ?
 - Exemple(s) de question(s) complémentaire(s) : Savons-nous le déduire par les marquages territoriaux ? Si oui, en quoi ? Si non, pourquoi ne sait-on pas le déduire ? Est-ce que la violence de ces groupes n'est en lien qu'avec le trafic de drogues ?
- ***Lors de mes observations***, j'ai pu voir à plusieurs reprises des graffitis tant au Parc du Peterbos qu'à l'Avenue de Versailles, selon vous, pensez-vous que ces marquages soient liés au trafic de drogues de groupes criminels actifs dans ces zones ?
 - Exemple(s) de question(s) complémentaire(s) : Si oui, que représentent-ils ? Si non, peuvent-ils être alors liés à l'appropriation territoriale ? Est-ce simplement en lien avec une culture du graffitis ? Peut-on alors s'attendre à voir une autre forme de marquages dans ces zones ? Si oui, laquelle ?
- ***Lors de mes observations au Parc du Peterbos***, j'ai pu voir que les graffitis se situent majoritairement aux bords d'une route principale, peuvent-ils signifier une délimitation du territoire des groupes criminels actifs dans le trafic de drogues ?
 - Exemple(s) de question(s) complémentaire(s) : Si non, est-ce qu'ils pourraient avoir un lien avec un groupe criminel revendiquant cette « zone grise », n'appartenant donc encore à aucun groupe criminel, en vue d'une expansion territoriale ?
- ***Lors de mes observations à l'Avenue de Versailles***, j'ai vu peu de graffitis, néanmoins, ils étaient beaucoup plus parlants que ceux au Parc du Peterbos qui sont pourtant plus nombreux. J'ai pu voir ceci : « 1120 VRS » ou « 1120 Versailles ». Pouvez-vous m'en dire plus sur leur signification ?
 - Exemple(s) de question(s) complémentaire(s) : Cela concerne-t-il un groupe criminel ? Si oui, quelles sont ses activités principales ? Est-ce une revendication de leur territoire ? Y-a-t-il eu des plaintes pour conflits violents à proximité ?
- ***Toujours lors de mes observations à l'Avenue de Versailles***, j'ai pu voir un marquage qui disait « BZ l'état ». Est-ce la manifestation d'une forme d'appropriation territoriale ayant pour but le rejet de l'autorité ?

Conclusion de l'entretien

Pour conclure, j'aimerais vous poser une question générale. Selon vous, et de manière générale, peut-on affirmer que les caractéristiques territoriales d'un lieu jouent un rôle dans le trafic de drogues ? Y a-t-il un lien clair ?

Avez-vous encore des sujets dont vous voudriez discuter ?

Merci beaucoup pour votre participation qui m'est très appréciée, merci aussi d'avoir pris de votre temps pour répondre à mes questions. Notre rencontre m'aura été d'une grande aide, je vous remercie.



Quels sont les liens entre les caractéristiques territoriales d'un lieu et le trafic de drogues des groupes criminels actifs sur ce lieu ?

Le Parc du Peterbos et l'Avenue de Versailles comme cas d'étude

Ce formulaire d'information et de consentement RGPD présente une description de l'étude et des traitements de données à caractère personnel qui y sont associés.

Nous vous demandons de lire attentivement ce document. Si vous êtes d'accord de prendre part à cette étude, vous devrez signer ce document. Une copie datée de ce document vous sera remise. Après avoir donné votre consentement à participer, vous resterez libre de vous retirer de cette étude à tout moment, sans qu'aucune justification ne soit nécessaire.

Si vous avez d'autres questions ou préoccupations concernant le projet ou vos données à caractère personnel, ou si vous souhaitez retirer votre participation, vous êtes libre de contacter le ou les responsables du projet de recherche à tout moment au moyen des coordonnées figurant ci-dessous.

Responsable(s) du projet de recherche

Le promoteur de ce travail de fin d'étude est : Monsieur Michael Dantine (mdantine@uliege.be)

L'étudiant réalisant ce travail de fin d'étude est : Alexia Stouraitis (alexia.stouraitis@student.uliege.be)

Description de l'étude

Cette étude a pour but de comprendre quels sont les liens entre les caractéristiques territoriales d'un lieu et le trafic de drogues de groupes criminels actifs sur ce même lieu. Notre volonté est d'illustrer le propos par l'étude de deux *hotspots* bruxellois provenant de la liste récente des quinze *hotspots* pointés par le Conseil régional de sécurité afin de lutter contre le trafic de drogues. Nous nous concentrerons sur le Parc du Peterbos ainsi que sur l'Avenue de Versailles. Afin de réaliser cette étude, la méthodologie qualitative a été privilégiée. Cette étude sera menée, sauf prolongation, jusqu'à la fin de l'année académique 2023 - 2024.

Protection des données à caractère personnel

Le ou les responsables du projet prendront toutes les mesures nécessaires pour protéger la confidentialité et la sécurité de vos données à caractère personnel, conformément au *Règlement général sur la protection des données* (RGPD – UE 2016/679) et à la loi du 30 juillet 2018 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel

Qui est le responsable du traitement ?

Le Responsable du Traitement est l'Université de Liège, dont le siège est établi Place du 20-Août, 7, B-4000 Liège, Belgique.

Quelles seront les données collectées ?

Les données récoltées sont de nature qualitative, récoltées lors d'entretiens individuels et mises en relation avec les données récoltées lors d'observations préalablement effectuées sur le lieu faisant l'objet de l'étude de cas.

À quelle(s) fin(s) ces données seront-elles récoltées ?

Les données à caractère personnel récoltées dans le cadre de cette étude serviront à la réalisation du travail de fin d'étude présenté ci-dessus. Elles pourraient, éventuellement, aussi servir à la publication de ce travail de fin d'étude ou d'articles issus de cette recherche, à la présentation de conférences ou de cours en lien avec cette recherche, et à la réalisation de toute activité permettant la diffusion des résultats scientifiques de cette recherche. Votre anonymat sera garanti dans les résultats et lors de toute activité de diffusion de ceux-ci.

Combien de temps et par qui ces données seront-elles conservées ?

Les données à caractère personnel récoltées seront conservées jusqu'à la réalisation et la validation par le jury du travail de fin d'étude présenté ci-dessus. Le cas échéant, la conservation de ces données pourrait être allongée de quelques mois afin de permettre les autres finalités exposées au point 3.

Ces données seront exclusivement conservées par l'étudiant réalisant ce travail de fin d'étude, sous la direction de son promoteur.

Comment les données seront-elles collectées et protégées durant l'étude ?

Les données seront récoltées lors d'entretiens semi-directifs individuels. Ceux-ci seront enregistrés avec l'accord de la personne interrogée. Les entretiens feront l'objet de retranscription exécutée exclusivement par le chercheur. Une fois les données traitées, celles-ci seront utilisées afin de rédiger le travail de fin d'études. Les participants auront le choix de la pseudonymisation, de l'anonymat ou de la divulgation consentie de leur identité. Leur choix sera, dans tous les cas, respecté par le chercheur. Dans le cas d'une pseudonymisation, le pseudonyme sera utilisé dans la rédaction et la retranscription. Dans le cas où la divulgation de l'identité est consentie, le nom/ le prénom du participant apparaîtra dans la rédaction et la retranscription lorsqu'il sera cité. Aucune information sur son identité ne sera transmise dans le cas où le participant choisit l'anonymat.

Ces données seront-elles rendues anonymes ou pseudo-anonymes ?

Les personnes-ressources étant des professionnels, le chercheur laissera le choix au participant quant à la divulgation de son identité. Il pourra choisir entre la pseudonymisation, l'anonymat ou la divulgation volontaire de son identité. Dans tous les cas, le choix du participant sera respecté par le chercheur.

Qui pourra consulter et utiliser ces données ?

Seuls l'étudiant réalisant le travail de fin d'étude présenté plus haut, son promoteur et éventuellement les membres du jury de mémoire (pour validation de la démarche scientifique) auront accès à ces données à caractère personnel.

Ces données seront-elles transférées hors de l'Université ?

Non, ces données ne feront l'objet d'aucun transfert ni traitement auprès de tiers.

Sur quelle base légale ces données seront-elles récoltées et traitées ?

La collecte et l'utilisation de vos données à caractère personnel se fondent sur la mission d'intérêt public de l'Université (RGPD, Art. 6.1.e) et, pour les données particulières, sur la nécessité de traiter ces données à des fins de recherche scientifique (RGPD, Art. 9.2.j).

Quels sont les droits dont dispose la personne dont les données sont utilisées ?

Comme le prévoit le RGPD (Art. 15 à 23), chaque personne concernée par le traitement de données peut, en justifiant de son identité, exercer une série de droits :

- obtenir, sans frais, une copie des données à caractère personnel la concernant faisant l'objet d'un traitement dans le cadre de la présente étude et, le cas échéant, toute information disponible sur leur finalité, leur origine et leur destination;
- obtenir, sans frais, la rectification de toute donnée à caractère personnel inexacte la concernant ainsi que d'obtenir que les données incomplètes soient complétées ;
- obtenir, sous réserve des conditions prévues par la réglementation et sans frais, l'effacement de données à caractère personnel la concernant;
- obtenir, sous réserve des conditions prévues par la réglementation et sans frais, la limitation du traitement de données à caractère personnel la concernant;
- s'opposer, sous réserve des conditions prévues par la réglementation et sans frais, pour des raisons tenant à sa situation particulière, au traitement des données à caractère personnel la concernant ;
- introduire une réclamation auprès de l'Autorité de protection des données (<https://www.autoriteprotectiondonnees.be>, contact@apd-gba.be).

Comment exercer ces droits ?

Pour exercer ces droits, vous pouvez vous adresser au Délégué à la protection des données de l'Université, soit par courrier électronique (dpo@uliege.be), soit par lettre datée et signée à l'adresse suivante :

Université de Liège
M. le Délégué à la protection des données,
Bât. B9 Cellule "GDPR",
Quartier Village 3,
Boulevard de Colonster 2,
4000 Liège, Belgique.

Coûts, rémunération et dédommagements

Aucun frais direct lié à votre participation à l'étude ne peut vous être imputé. De même, aucune rémunération ou compensation financière, sous quelle que forme que ce soit, ne vous sera octroyée en échange de votre participation à cette étude.

Retrait du consentement à participer à l'étude

Si vous souhaitez mettre un terme à votre participation à ce projet de recherche, veuillez en informer l'étudiant réalisant ce travail de fin d'étude et/ou son Promoteur, dont les noms figurent sur la première page de ce document. Ce retrait peut se faire à tout moment, sans qu'une justification ne doive être fournie. Sachez néanmoins que les traitements déjà réalisés sur la base de vos données personnelles ne seront pas remis en cause. Par ailleurs, les données déjà collectées ne seront pas effacées si cette suppression rendait impossible ou entravait sérieusement la réalisation du projet de recherche. Vous en seriez alors averti.

Questions sur le projet de recherche

Toutes les questions relatives à cette recherche peuvent être adressées à l'étudiant réalisant le travail de fin d'étude, dont les coordonnées sont reprises ci-dessus.

Je déclare avoir lu et compris les 27 pages de ce présent formulaire et j'en ai reçu un exemplaire signé par les personnes responsables du projet. Je comprends la nature et le motif de ma participation au projet et ai eu l'occasion de poser des questions auxquelles j'ai reçu une réponse satisfaisante. Par la présente, j'accepte librement de participer au projet.

Nom et prénom :

Date :

Signature :

Nous déclarons être responsables du déroulement du présent projet de recherche. Nous nous engageons à respecter les obligations énoncées dans ce document et également à vous informer de tout élément qui serait susceptible de modifier la nature de votre consentement.

Nom et prénom du Promoteur :

Date :

Signature :

Nom et prénom de l'étudiant réalisant le travail de fin d'étude :

Date :

Signature :

Annexe 8. Tableaux de résultats de l'analyse thématique

- Tableau de résultats d'analyse thématique concernant les aspects économiques avec l'offre, la demande, les prix et l'instabilité des marchés

Aspects économiques : offre – demande – prix – instabilité	
Thèmes	Exemples non-exhaustifs
Tendance de la demande sur les marchés des drogues	<p><u>Abdelhak El Addaoui</u> : « <i>Moi, j'ai l'impression que la demande des consommateurs augmentent.</i> »</p> <p><u>Maud Van Gysel</u> : « <i>Je pense que la demande surtout en ce qui concerne les stupéfiants est toujours importante, et de plus en plus</i> »</p> <p><u>Feliciano Gomes</u> : « <i>En hiver, par exemple, les gens sont plus cachés dans les métros, les zones plus difficiles et donc, pour la consommation, sortir dehors s'il fait -10°, c'est pas... donc ça dépend. En été, par exemple, ils vont plus consommer parce qu'on sort, il fait bon, on trouve son petit dealer et c'est bon. Donc ça dépend vraiment des périodes.</i> »</p>
Offre sur les marchés des drogues	<p><u>Abdelhak El Addaoui</u> : « <i>Si on multiplie par le nombre de tonnes de cocaïne qui sont saisies au port d'Anvers, on peut comprendre qu'il y a énormément de drogues qui arrivent en Belgique. On peut répondre à toutes les demandes possibles [...]. Ça veut dire que le marché est totalement inondé quoi.</i> »</p> <p><u>Maud Van Gysel</u> : « <i>Abondante. Très abondante. L'offre est très abondante. Quand on voit tout ce qu'on peut saisir parfois, on se demande d'où ça vient et comment ça se fait que ça vient en telle quantité. [...] On a l'impression que le petit dealer de rue finalement, c'est rien comparé à l'immensité de tout ce qui est caché.</i> »</p> <p><u>Feliciano Gomes</u> : « <i>Et en fait, les dealers vont suivre le marché, en fonction de la demande</i> »</p>
Relation offre et demande légale – offre et demande illégale	<p><u>Maud Van Gysel</u> : « <i>Pour moi, l'offre et la demande, c'est partout pareil que ce soit légal ou illégal. C'est vraiment une question de produits, de mode et de consommation. Que ce soit légal ou illégal finalement... la seule chose, c'est que ça doit se faire de manière cachée, c'est tout. Et oui, il y a plus de risques de se faire prendre, quand on est consommateur, avec un dealer que pas</i> ».</p> <p><u>Feliciano Gomes</u> : « <i>S'il y a plus de vendeurs mais moins d'acheteurs, bah ils vont essayer de réduire pour attirer plus de gens donc, c'est la même loi sur le terrain par rapport à la notion de drogues, ça change pas</i> »</p>

	<p><u>Cheick Diallo :</u> « C'est la loi, c'est par la loi [...] La loi de 1928 interdit simplement la consommation, le trafic, le soutien des consommateurs, c'est aussi simple que ça. »</p>
Inconvénients de l'offre	<p><u>Maud Van Gysel :</u> « Vous vendez des produits illégaux, c'est plus difficile dans le sens où déjà il faut les amener jusqu'ici, il faut les mettre quelque part, les sécuriser le temps d'écouler la marchandise... c'est ça la complication de ce qui est illégal ici, ce n'est rien d'autres. »</p> <p><u>Feliciano Gomes :</u> « Ils vont aussi se rendre compte que les consommateurs viennent moins, parce qu'ils se rendent compte que la qualité n'est pas du tout la même et alors ils vont aller chercher plus loin la consommation la plus pure, pour après pouvoir revenir sur le terrain et donc, ça dépend vraiment de ce qu'on trouve et ça vacille en fonction des périodes. »</p>
Avantages de l'offre	<p><u>Abdelhak El Addaoui :</u> « Oui pour eux, il n'y a que des avantages [...] C'est comme s'ils avaient une nouvelle niche, il y avait personne dessus, ils se sont mis dessus et de plus en plus de gens en prennent »</p> <p><u>Maud Van Gysel :</u> « Les offreurs, il faut qu'ils trouvent un bon terrain [...] En fait, ils choisissent des territoires, des endroits, des lieux où ils peuvent écouler plus facilement donc leur avantage à eux, c'est de trouver un endroit, un bon endroit pour le faire. Là où on a une police moins présente, là où effectivement la configuration des lieux est meilleure, ça c'est un avantage de lieu mais c'est pas un avantage tout court au niveau de l'offre et de la demande. »</p> <p><u>Feliciano Gomes :</u> « [...] ça rapporte, c'est... Un jeune qui rentre dans un gang pour vendre de la drogue, il peut facilement sortir en une semaine avec 500€. Alors qu'il n'a rien fait. Il a fait, par exemple, guetteur, ça c'est le plus bas poste qu'on peut donner pour quelqu'un qui rentre dans un gang et il sort avec 500€ en une semaine. [...] Ce qui fait qu'un jeune, tu lui demandes d'aller travailler à un supermarché, il le fera pas. »</p>
Prix des drogues	<p><u>Abdelhak El Addaoui :</u> « A l'époque, moi je savais que le prix du gramme était à 50, 60 euros si pas plus ... [...]. Et maintenant il est à 40 euros. Les prix ont diminué [...]. Il me semble qu'il y en a de plus en plus et les prix ont tendance à diminuer, c'est paradoxal. »</p> <p><u>Maud Van Gysel :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - « [...] il y a des espèces de mode comme ça. [...] ce sont des choses qui sont en évolution et les prix varient en fonction de ça. Oui, on a vraiment un marché qui doit s'adapter aux nouvelles modes de consommation »

	<ul style="list-style-type: none"> - « Est-ce que le prix est plus cher parce que c'est illégal, je crois pas en fait, je crois pas. C'est le produit qui détermine le prix je pense et le nombre de personnes qui veulent le consommer. [...] Le coté illégal, je pense que c'est plus lié aux produits et à la demande mais c'est le produit qui détermine le prix pour moi. » <p><u>Feliciano Gomes :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - « [...] la consommation est tellement forte, vraiment ça touche l'aspect psychologique, que la personne peu importe le prix, elle a besoin de sa dose, de consommer parce que sinon c'est des symptômes de manque qui vont apparaître [...] » - « Le capo voilà, s'il estime que sa marchandise, pour un gramme de coke, ça vaut 25€ alors que d'autres la vendent 10€, bah il la vendra 25€. Parce qu'il sait que lui, c'est pur, il sait ce qu'il a. Puis, le dealer, il faut aussi qu'ils vendent la marchandise et donc, il va donner les arguments qui prouvent que le prix est justifié. »
Relation deal – trafic de drogues	<p><u>Maud Van Gysel :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - « Dans la rue, quand vous allez chercher votre pacson d'herbe, vous êtes sur du deal après, trafic de drogues, pour moi, c'est vraiment l'envers du décor. C'est comment on fait venir la drogue, comment on la stocke et comment on l'écoule. Là on est dans le trafic et on est dans le trafic aussi à l'international. Ça veut dire que ça vient de l'étranger, ça transite quelque part et ça arrive chez nous, là on est dans le trafic. Le dealer de rue finalement, c'est que celui qui vend. - « On est sur du deal de rue mais qui est engendré par un trafic au-dessus [...] C'est presque un organigramme avec des branches et des ramifications. Le petit dealer en général il ne sait pas comment la drogue est arrivée jusqu'ici, il n'est qu'un petit maillon de la chaîne. » <p><u>Cheick Diallo :</u> « Oui, il y a les deux. Il y a des gros bonnets [...] Et eux, ils emploient des petites mains, c'est comme ça qu'on les appelle, donc des jeunes qui habitent l'immeuble ou autre, ils les engagent comme ça ils se déploient sur le terrain. [...] Et s'ils mettent des jeunes, c'est parce qu'ils savent qu'ils vont aller en IPPJ, ils vont passer sous les radars et juridiquement, c'est pas contraignant. »</p>
Concurrence entre offreurs	<p><u>Maud Van Gysel :</u> « C'est de la concurrence. Ça peut arriver mais très vite, il y en a un qui est écarté. Il y a une espèce de régulation et ceux-là nous appellent pas pour dire « J'ai été frappé par l'autre ». S'il y a de la violence entre eux, on nous appelle pas. »</p> <p><u>Cheick Diallo :</u> « Entre dealers, parfois ce que j'ai constaté de l'autre côté, c'est que parfois c'est « J'ai des clients qui sont habitués à moi, je pars aux toilettes 5 minutes et je vois que t'es en train de prendre</p>

	<p><i>mon client alors que tu sais bien que c'est mon client », ils se font des reproches et s'ils réagissent mal, « boum ». C'est parti. »</i></p>
<p>Concurrence pour un territoire (stratégique)</p>	<p><u>Abdelhak El Addaoui :</u> <i>« Il y a vraiment des endroits qui sont stratégiquement... et ces endroits c'est toujours les mêmes. C'est des endroits facilement accessibles, isolés, où il y a déjà de la précarité et où les gens ne vont pas trop se plaindre, ils sont juste contents d'avoir un logement. Et les endroits comme ça évidemment sont plus intéressants pour les dealers. [...] Au plus il est stratégique, au plus il y a de la concurrence entre les vendeurs. »</i></p> <p><u>Maud Van Gysel :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>« Et il y a de la concurrence parce que certains dealers viennent chasser dans le territoire d'un autre. Parce que le territoire est meilleur. [...] C'est plus lucratif soit mieux installé. [...] Plus stratégique voilà. Donc, il y a une vraie concurrence oui. »</i> - <i>« Des endroits, quand on est frontalier avec une autre commune, des choses comme ça, ça peut attirer. »</i> <p><u>Feliciano Gomes & Cheick Diallo :</u> <i>« FG : Ca va être au niveau financier. En fonction de qui a plus que l'autre. Elle va être au niveau financier en disant « Ce mois-ci, on a fait un constat et on a moins de rentrées d'argent donc il faut qu'on aille conquérir un territoire ». Donc, là, on passe d'un aspect financier à un aspect de territoire en disant, j'invente, qu'on va conquérir Peterbos parce qu'il y a plus d'entrées... Ils se connaissent souvent entre eux, ce qui fait que là, ça devient plus financier et ça devient « Cet endroit m'appartient parce que j'estime... »... CD : C'est l'extension du marché »</i></p> <p><u>Cheick Diallo :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>« C'est lié. C'est eux qui créent le marché sur le territoire donc ils vont garder jalousement ce marché contre la concurrence. S'il y a des concurrents, tu imagines bien qu'il y aura de la violence parce qu'il faut une réponse de la part des autres. Ils ont aussi envie d'être riches, d'avoir de l'argent. »</i> - <i>« Tu vois bien, Molenbeek et ici Anderlecht, c'est coincé tu vois. Donc si tu vois que souvent ils se font la bagarre, c'est parce que Molenbeek est à côté. Molenbeek fait frontière avec le Peterbos et Molenbeek aussi est un grand centre de deal. Ce sont deux endroits jumelés. »</i> <p><u>Feliciano Gomes :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>« Plus tu renforces ton gang, plus ce que tu vends est de meilleure qualité et plus t'as du prestige. Ce qui fait que t'as plus de force d'aller limite dire à l'autre à Molenbeek « Je prends ton territoire sinon je vous élimine tous ». C'est un rapport de force. D'abord on va aller chercher les gens pour dire, voilà, j'invente, « On est</i>

	<p><i>une centaine dans le gang et si Molenbeek veut se frotter à nous, ça risque d'être chaud ».</i> »</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>« En fait, voilà, ça se fait tout le temps mais les grosses violences comme on a pu avoir avec cette fameuse fusillade, ça disons que c'est à partir du moment où les gros bonnets décident d'acquérir un territoire. »</i>
Concurrence en vue de l'opportunité des ventes	<p><u>Maud Van Gysel :</u> <i>« Je pense qu'elle est aussi liée à l'opportunité de ventes. Il y a des endroits où il y a plus de consommateurs et ils savent mieux s'installer, ou c'est plus discret. Ils viennent plus facilement à certains endroits. [...] Ça peut attirer, les voies de communication, enfin, il y a rien à faire, les artères, les endroits... »</i></p>
Régulation de la concurrence	<p><u>Maud Van Gysel :</u> <i>« Nous on fait de la présence dans les quartiers, un maximum, pour justement dissuader cette concurrence, de pouvoir travailler sur nos dealers et de dissuader les autres de venir et de prendre le marché. »</i></p> <p><u>Cheick Diallo :</u> <i>« [...] ça on sait le canaliser par la volonté politique. [...] Donc, les politiques doivent s'adapter [...] Nous, on essaie de mettre en place des stratégies de proximité, de prévention, d'écoute avec tout le monde. Avec des accompagnements qu'on met en place mais au niveau politique, s'il n'y a pas un regard qui change... Les lois ne sont pas adaptées aux réalités de 2024. »</i></p>
Alliances	<p><u>Maud Van Gysel :</u> <i>« [...] ce qu'on peut avoir c'est deux bandes rivales mais sur des territoires très proches mais des alliances je crois pas. Moi, j'ai jamais été témoin de ça et j'ai jamais entendu des choses comme ça, c'est plutôt très rare. C'est même plutôt l'inverse ».</i></p>
Instabilité des marchés	<p><u>Abdelhak El Addaoui :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>« Bah je pense que le marché de la drogue est très stable. Il y a des quantités qui arrivent, des tonnes et des tonnes et des tonnes. Maintenant, le fait que cette quantité arrive... il faut pouvoir les distribuer et les donner aux consommateurs. Et là je pense qu'il y a violence ».</i> - <i>« A mon avis, c'est transitoire. Quand il y a des choses comme ça, pendant douze heures, il y aura une perturbation puis après ça, tout est revenu en place »</i> <p><u>Maud Van Gysel :</u> <i>« Ça dépend comment vous placez la violence, qu'est-ce que vous entendez par violence et instabilité... Oui, il y aura de la violence parce qu'ils vont se casser la tête par rapport au territoire. Oui, c'est de la violence mais est-ce que c'est de la violence qui est liée à de l'instabilité des marchés ? Peut-être oui effectivement, si l'un va chercher le territoire de l'autre, d'office pour l'avoir, il va utiliser de la violence, peut-être aussi si ça ne marche plus de son côté</i></p>

	<p><i>et ben, il va aller chercher ailleurs. Peut-être. Tout ça est peut-être lié mais est-ce que c'est lié et clairement objectivable, de mon point de vue c'est difficile à dire. »</i></p> <p><u>Cheick Diallo & Feliciano Gomes :</u> « <i>CD : Si mon marché se fait agresser, je vais réagir. C'est tout à fait vrai. Et vu qu'il y a des micro-crisis soit sur la qualité, soit sur l'affluence des clients, ils vont s'adapter et en le faisant, il n'y aura pas de pitié, ni de sentiments. C'est soit je gagne le territoire, soit je le perds... FG : Et si je le perds, je perds en finances. »</i></p>
Violence	<p><u>Abdelhak El Addaoui :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - « [...] chez eux, il y a pas de syndicats, il y a pas de police, il y a pas de juges donc, ça se règle comment ? Ça se règle à la bagarre, en tuant untel, en tirant sur celui-là, en faisant peur à celui-là donc c'est leur logique. C'est vraiment de l'importation d'une espèce de mafia, une manière de faire très, très mafieuse où on tire sur des gamins de seize ans. [...] maintenant même le petit dealer on va tirer dessus, juste pour faire passer un message à l'autre groupe. » - « Vous prenez des gamins de 16 ans qui font la loi sur un territoire, dont tout le monde a peur avec des profils un peu... qui consomment du cannabis, qui sont un peu paranoïaque et qui voient le monde d'une certaine manière et qui se pensent tout-puissants. Ils ne peuvent être que violents [...] Dès que quelque chose ne va pas, c'est la violence [...] C'est tout de suite la violence. Il n'y a pas de discussion. » <p><u>Maud Van Gysel :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - « [...] c'est « Moi je veux ton territoire », genre je le prends mais de manière violente. C'est la riposte avec ça, c'est ça qui fait qu'on a une haute criminalité. C'est cette riposte, c'est « Non, tu n'auras pas mon territoire et je te chasse », et ça se fait de manière très violente carrément avec des armes à feu. Avant, c'était avec un coup de couteau et puis « Regarde l'exemple que je te fais, tu ramènes pas tes copains ». Maintenant, c'est plus ça, on est plus dans ce cas de figure-là. Maintenant, c'est « BANG ». » - « En fait, tant qu'il n'y a pas de concurrence, pour moi, il n'y a pas de violence. Tant que le deal se fait de manière... une bande est sur le territoire, ils occupent le territoire, tant que personne vient les « ennuyer », il n'y a pas de raison qu'il y ait de la violence. Sauf s'il y a un échange commercial qui se passe pas bien entre un client et un vendeur mais ça reste... On a pas de problème de violence spécifique honnêtement. » <p><u>Feliciano Gomes :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - « En fait, tout est bon pour prendre 10m², par n'importe quel moyen. S'il faut, ça va être par arme à feu, arme blanche, coups

	<p><i>et blessures, ... [...] Intimidation. Tout, tout est bon pour acquérir un territoire parce que plus t'acquiert un territoire, plus t'as de consommateurs et d'acheteurs et donc, tous les moyens sont bons. »</i></p> <p>Cheick Diallo & Feliciano : « FG : [...] Donc oui, la violence est toujours là de manière latente peu importe qui est qui. CD : En fait, ce n'est pas systématique mais c'est en fond. C'est toujours là. C'est que potentiellement, ça peut dégénérer à tout moment. FG : En fait, la violence à partir du moment où il y a un non-respect, une confiance qui est cassée, ça peut partir en vrille mais très, très vite. »</p>
--	--

- Tableau de résultats d'analyse thématique concernant la morphologie urbaine du lieu pouvant impacter ou non le trafic de drogues

Morphologie urbaine	
Thèmes	Exemples non-exhaustifs
Description générale du lieu	<p>Abdelhak El Addaoui : « C'est des lieux où déjà il y a une fragilité sociale et économique dans la population. Des lieux également où ils ont le sentiment que l'autorité n'investit plus le lieu, ils se disent que c'est un endroit abandonné... [...] Cet endroit-là est « pourri », tout le monde s'en fout alors on va se mettre là. C'est aussi surtout des endroits facilement accessibles et où on peut vite s'échapper si la police arrive. Ils vont toujours se mettre à des endroits un peu centraux. Par exemple, dans la cité, il y a 18 ou 19 entrées et sorties, donc on peut entrer et sortir par n'importe où, pour fuir c'est facile. Également, quand il y a des immeubles, pour fuir c'est facile, on va dans les cages d'escalier, dans les halls, dans les caves, donc voilà, c'est plutôt des endroits comme ça »</p> <p>Maud Van Gysel :</p> <ul style="list-style-type: none"> - « Pour moi, tout ce qui est plutôt deal de rues, on est vraiment dans des endroits où il y a des caches faciles, des fuites possibles faciles. [...] Alors on a de grands immeubles à tours avec des portes cassées entrant et sortant, n'importe qui rentre et sort de là. C'est juste du pain béni si vous connaissez un peu l'immeuble. Vous savez vous planquez et ce sont des choses qui sont recherchées par exemple. [...] » - « Le prix du logement, qui est plus faible en fonction du salaire et du revenus. Qui permet d'avoir plusieurs chambres, quatre, cinq chambres à un prix, voilà encore acceptable et correct. On crée des cités finalement avec des familles nombreuses comme ça, parce que les prix sont plus accessibles. » <p>Feliciano Gomes :</p>

	<ul style="list-style-type: none"> - « Alors que Peterbos, c'est vraiment un labyrinthe dont la police doit connaître les moindre recoins, il y a des habitations, parfois même les dealers ou même les guetteurs sont dans le bâtiment même donc voilà. C'est plus un labyrinthe, c'est vraiment la disposition du lieu qui fait que le trafic va être beaucoup plus dense parce que les dealers ou les personnes qui trafiquent peuvent avoir des coins de cachettes pour pouvoir être à l'abri. » - « Il y a des revenus bas, ça veut dire vie précaire. » <p><u>Cheick Diallo :</u> « ce qui frappe quand on rentre au Peterbos, c'est cette gentrification avec des immeubles qui sont, je sais pas, de 20 étages [...] »</p>
Accessibilité	<p><u>Abdelhak El Addaoui :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - « Les gens peuvent venir en voiture, stationner, descendre, acheter, repartir. Ce qui est peut-être moins le cas dans d'autres quartiers où c'est plus compliqué de trouver une place... Peterbos offre quand même cette possibilité-là » - « C'est à côté du ring donc c'est facile d'accès, pour amener, sortir marchandises et/ ou argent. » <p><u>Maud Van Gysel :</u> « [...] on est proche de certains axes routiers. Mais là je pense plus à la manière de faire venir la drogue. »</p>
Entretien	<p><u>Abdelhak El Addaoui :</u> « Il y a aussi le fait que la cité a été un petit peu désinvesti au niveau entretien, etc. il y avait un problème au niveau coordination de l'entretien de l'espace public [...] »</p> <p><u>Cheick Diallo :</u> « Ca venait de Bruxelles environnement et tout ce qu'on fait, c'est nos équipes de propreté qui, quand on constate qu'il y a des seringues ou un certain nombre de choses, sont alertées et ils viennent et ramassent juste pour rendre le site propre et que la végétation continue son cours. Voilà. On n'a pas vocation à couper tout ça sinon, on va tout couper au Peterbos parce qu'ils sont partout. »</p>
Mobilier urbain	<p><u>Maud Van Gysel :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - « Il y a ça, il y a aussi le manque de luminosité à certains endroits. On a clairement un mobilier urbain qui ne met pas monsieur tout le monde en sécurité. Je suis désolée, quand vous avez des points de vue aveugles, vous êtes une femme, vous circulez le soir, vous êtes dans l'obscurité, vous savez que ce sont de grands immeubles, des tours, des cités, vous allez peut-être croiser des bandes de jeunes... bah tout ça favorise un peu ce climat déjà anxiogène pour l'extérieur, mais ça aide aussi les petits dealers. Tout est fait pour eux, j'ai envie de dire. [...] Il y

	<p><i>a d'une part, urbanistiquement, la ville n'a pas pensé à éclairer tous les endroits, il y a parfois juste un problème de maintenance, parfois simplement la cité évolue, les immeubles se mettent, se posent... puis, la configuration des lieux, l'architecture évolue et donc, ça n'a pas été pensé... On n'a pas évolué en même temps, par exemple. »</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>« A chaque Nouvel An, on a des trucs qui partent en feu. On a eu des feux de poubelles au moment où on a eu ce règlement de compte. C'était une alerte, c'était clairement une alerte. Certains disaient « On met le feu ici, on alerte quoi. » »</i>
<p>Agencement/ Configuration du lieu</p>	<p><u>Abdelhak El Addaoui :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>« [...] c'est une cité isolée, [...]et il y a plein d'endroits où on peut cacher tout et n'importe quoi. Et l'agencement des blocs, à certains endroits fait que il n'y a personne d'autres qui peut passer là que les personnes qui y habitent. Donc si quelqu'un d'autre passe, c'est bizarre, donc ça permet de contrôler un peu tout. »</i> - <i>« Je pense que l'environnement et la manière dont les blocs sont structurés les uns par rapport aux autres sont... Ce qu'on avait pas du tout imaginé au début hein [...] on s'est pas rendu compte que ça isolait totalement la cité du reste du quartier. »</i> <p><u>Maud Van Gysel :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>« On est plus caché ».</i> - <i>« Neder est assez décentré par rapport à la ville. »</i> <p><u>Cheick Diallo :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>« Puis il est excentré. Il est pas central. »</i> - <i>« Oui, oui, t'as vu, ils sont en autarcie. Ils n'ont aucun lien avec les autres. [...] Tu vois vraiment moi je l'appelle l'îlot. Parce qu'il est là, il est isolé, pas de relations avec ceux qui les entourent. »</i>
<p>Implantation du deal</p>	<p><u>Abdelhak El Addaoui :</u> <i>« Lors du confinement, toutes les associations qui étaient là, ont commencé à télétravailler et donc, tous sont partis de la cité. Donc il restait plus rien, il restait un commerce et une pharmacie. Ils en ont profité à ce moment-là pour vraiment prendre l'espace. Et donc maintenant on essaie de récupérer l'espace qu'ils ont pris. C'est vraiment ça, vous avez des endroits désinvestis socialement, et là ils se disent « Ok, bah je peux faire ce que je veux » [...] Aussi, au niveau des logements sociaux, pareil, si les gens font du télétravail, désinvestissent, bah ils accèdent aux immeubles, c'est plus facile. Puis dès qu'ils ont vu qu'il y avait cette porte d'entrée, ils en ont profité et le deal s'est vraiment installé. Il est ancré. »</i></p>

	<p><u>Maud Van Gysel :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - « Je sais pas l'expliquer, je peux juste dire qu'il y a des choses qui sont assez parlantes. Dans un immeuble de cité, c'est un tissu social plus affaibli en tout cas, qui est plus précaire, où il y a pas forcément de l'espace pour tout le monde dans un appartement [...] Alors oui, le coté précaire, Versailles reste un lieu précaire. [...] C'est plus propice, on dirait que ça survient plus facilement dans ce genre de cité. [...] Il y a un espèce de nid comme ça, qui est plus facile j'ai l'impression. Qui s'installe plus facilement, plus aisément. » <p><u>Feliciano Gomes :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - « [...] c'est souvent dans les quartiers où les personnes ont une précarité précoce, etc. Pourquoi ? Parce que niveau [...] prise de conscience, de « oui, si quelqu'un m'accoste pour me faire entrer dans un gang, je dis non » ou au contraire, j'essaie de m'éloigner, c'est très difficile parce que les parents au niveau éducation ont difficile à suivre, etc. et donc ça fait que justement c'est un poisson rouge pour les gros dealers pour aller happer ces jeunes [...]. » - « [...] l'esprit critique est affaibli parce qu'il y a tout le contexte sociétale, le contexte où t'habites, l'éducation que les parents ont eue ou qu'ils vont pouvoir te donner. »
<p>Désinvestissement social</p>	<p><u>Abdelhak El Addaoui :</u> « Mais en principe, ça doit pas être un endroit dans lequel on a l'impression d'être dans un No Man's Land. Parfois, vous traversez la cité, vous rencontrez personne. Il y a personne, parfois, une petite dame qui est là mais les gens n'investissent plus l'espace public comme avant. »</p> <p><u>Cheick Diallo :</u> « Mais les gens n'accrochent pas. Ici, il y a un centre « atouts jeunes », où on les aide à faire leur CV, on les aide à l'emploi pour tous ceux qui ont moins de 26 ans et ils n'y vont jamais. Ici, il y a une école des devoirs mises en place par la commune et ils n'y vont pas. [...] Mais quel est l'état d'esprit des parents. On a mis pour eux mais peut-être qu'ils n'ont pas la connaissance de la portée ou, je ne sais pas, ils ont un niveau intellectuel tellement bas, ils sont préoccupés par d'autres choses ou c'est des parents qui vont travailler dans des boucheries donc quand ils partent le matin, ils ne reviennent qu'à 18 – 19h et ils ne sont au courant de rien, la maman ne sait pas gérer les enfants, il y a un peu de tout, ... »</p>
<p>Modifications de l'espace public</p>	<p><u>Abdelhak El Addaoui :</u> « [...] on a rénové le terrain de foot, là il y avait également des guetteurs qui étaient installés là. Maintenant, c'est les mamans qui s'installent, des jeunes qui s'installent... On a enlevé tous les bancs qui étaient situés à l'intérieur de la cité, parce qu'ils étaient utilisés comme salle d'attente des acheteurs, avec des</p>

	<p><i>gens bizarres qui s'installaient là avec des cannettes de bières, ... [...] Donc tout ça a été retiré, on a retiré tous les buissons aux endroits où il y avait des gens qui se fixaient et qui prenaient de la drogue. Tout ça a été retiré et au niveau consommation, sur la cité, maintenant on a quasi plus rien. Donc, juste en orientant l'entretien de l'espace public d'une certaine manière, on arrive à faire en sorte que ce soit plus un lieu super où acheter, boire sa bière et prendre sa cocaïne. »</i></p> <p><u>Maud Van Gysel :</u> « <i>Tout le mobilier, ici, actuellement... les immeubles sont en rénovation. C'est pas forcément lié à un problème de stupéfiant, c'est que les immeubles sont vieux. [...] »</i></p> <p><u>Feliciano Gomes :</u> « <i>En tout cas, un travail urbanistique, non, ça n'a pas été fait de ce côté-là. »</i></p>
<p>Lien environnement physique – vie sociale</p>	<p><u>Abdelhak El Addaoui :</u> « <i>Ah oui, à 100%. Parce que vous avez de l'environnement physique et de la population qui est installée. Lorsqu'il y a, par exemple pour les logements sociaux, le fait qu'on donne la priorité aux mamans seules avec enfant, je comprends qu'on le fasse là. Mais qu'on se retrouve avec le même type de population où vous avez des mamans seules avec trois, quatre, parfois cinq enfants où le papa est parti, et que vous mettez ensemble tous les enfants qui n'ont aucun repère paternel dans un environnement qui est mal entretenu avec dealers... Vous avez le cocktail explosif de la cité du Peterbos. Vous avez vraiment tout pour que ça fonctionne. »</i></p> <p><u>Cheick Diallo :</u> « <i>Quand tu mets un étage à 30 niveaux, avec des familles paupérisées, qui se côtoient à longueur de journée sur ce machin-là. Tu es sûr que tu as au moins 30 conflits par jour. Rien à dire, tu as 30 conflits par jour. »</i></p>

Solutions envisagées	Réaménagement	<p><u>Abdelhak El Addaoui :</u> « <i>Il y a également beaucoup d'argent qui arrive pour rénover les logements, remettre les blocs neufs et tous les blocs vont être rénovés d'ici quelques années et l'espace public va également être complètement réaménagé. Réaménagé justement pour qu'on puisse décloisonner la cité, [...]</i> »</p> <p><u>Maud Van Gysel :</u> « <i>Le fait que ce soit aménagé différemment, je pense que ça va aider quand même. je pense pas que c'est lié au trafic ou autre, c'est pas l'idée de base mais ça va aider, je pense, parce que déjà on aura, par rapport au rez-de-chaussée, des jardins familiaux. Donc, on va avoir un espèce de contrôle social sur le quartier qui sera plus important, on aura plus d'appel aussi à chaque fois que quelque chose se passe. Et c'est bien, parce que pour nous, ça va être un relais d'informations immense évidemment. Ça va énormément impacter, je pense. »</i></p> <p><u>Cheick Diallo :</u> « <i>Il y a la suite, on va pas anticiper, on va pas te le dire parce que même nous, on n'a pas encore reçu la note mais on sait qu'il y aura du gros changements... structurels, c'est-à-dire même au niveau de l'aménagement de l'espace, tout. »</i></p>
	Vie communautaire	<p><u>Abdelhak El Addaoui :</u> « <i>[...] et en même temps, on est occupé à réinvestir la cité avec des associations, avec la commune pour reprendre un peu le contrôle de l'espace public et aussi faire beaucoup d'activités pour que les gens soient un peu à l'extérieur, sortent, se rencontrent, discutent. Par exemple, ouvrir un café, c'est déjà un lieu de rencontre, ça peut déjà démarrer. Donc, toutes des choses comme ça et surtout à des endroits stratégiques comme le numéro 9 et le numéro 17 qui sont centraux dans la cité. Et là, on essaie aussi de faire des activités un maximum à cet endroit-là pour que les gens sortent un peu de leur logement et réinvestissent l'espace public. »</i></p> <p><u>Cheick Diallo :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - « <i>Donc, maintenant, pour trouver des solutions, moi j'ai estimé à certains moments qu'il faudrait impliquer les parents, soit en mettant en place des centres alpha et à partir de ces centres, véhiculer des valeurs de vivre ensemble à ces parents et leur apprendre à faire attention à telle ou telle chose et une fois que tu repères un changement de ton comportement chez ton enfant, savoir à qui s'adresser pour [...] qu'on puisse prendre en charge très tôt ces jeunes pour ne pas qu'ils tombent en assuétudes [...]. Donc, c'est vraiment travailler en prévention, en amont pour empêcher vraiment qu'il y ait des drames au sein de ces familles. [...] Parce que tu as beau mettre des projets à destination de ces jeunes si tu n'impliques pas la communauté, ça n'ira pas. »</i> - « <i>Ici, ça doit être un travail communautaire qui doit être mené par des gens dédiés à cela. Donc, ils doivent travailler à partir</i>

		<i>de thématiques, mobiliser les familles sur ce territoire-là, les sensibiliser sur les enjeux de la drogue, des tendances des drogues, sur ce que cela implique en termes de société, sur les enfants, sur la société globale, sur tout. »</i>
	Espace public	Maud Van Gysel : <i>« Pour moi, oui, clairement, déjà un espace beaucoup plus vert, beaucoup plus lumineux, beaucoup plus aéré, des endroits où les voitures et vélos peuvent circuler beaucoup plus facilement. Oui, clairement, un jardin débroussaillé, c'est autre chose qu'un jardin qui l'est pas. Le côté « quartier propre », on enlève les tags, on enlève les conteneurs-là qui ont brûlé, on le remplace par un mobilier fait neuf, propre et sécurisant, pour moi, clairement a un impact. Pour moi, il y a une part de solution dans l'espace public. »</i>

- Tableau de résultats d'analyse thématique concernant la présence de gardiens pouvant impacter ou non le trafic de drogues.

Présence de gardiens	
Thèmes	Exemples non-exhaustifs
Types de gardiens	<p><u>Abdelhak El Addaoui :</u></p> <p>- <i>« Pour moi, les gardiens les plus importants, ce sont les concierges des immeubles. Un concierge, par principe, va répéter tout ce qu'il entend et tout ce qu'il voit et il se mêle un peu de tout. Ces concierges, à l'époque, ils étaient au nombre de dix-huit, un par bloc. Maintenant les concierges sont au nombre de six, donc on a divisé par trois le nombre de concierges. Ce qui fait que l'information, parfois, circule moins puisqu'il y a moins d'oreilles et d'yeux. Et donc maintenant, vous avez un concierge pour trois blocs en moyenne sur la cité. Et ça, pour moi, c'est le premier gardien. Si vous avez moins de concierges, vous avez moins de gardiens, et tout ce qu'il se passe à l'intérieur des immeubles, il y a moins de contrôle dessus et tout ce qu'il se passe à l'extérieur des immeubles, il y a moins de contrôle dessus. [...] Ces gardiens-là ont été réduit et dès qu'ils ont été réduits, ça a été assez radical. Même l'entretien ne se faisait plus, il n'y avait plus ce relais.</i></p> <p><i>Le deuxième gardien, c'est plutôt tout ce qui est agent de prévention et de sécurité. A la commune, ce sont les gardiens de la paix et également, ceux travaillant pour le foyer anderlechtois et il y en a qui travaille pour le Comensia, entre les deux la communication passait pas bien.[...] Ça c'est le deuxième gardien.</i></p> <p><i>Le troisième gardien, c'est la police qui circule sur la cité, qui parfois fait des opérations coups de poings, des grosses</i></p>

détentes, de la surveillance. Et puis l'autre gardien, c'est l'association de terrain, il y en a deux grandes, Saamo plutôt flamande et Débrouille, qui travaille plutôt avec un public adulte alors que l'autre travaille plus avec des jeunes. Ce sont également les gardiens de la cité. Ce sont des gens qui vont faire en sorte que les habitants de la cité sortent de leur logement, discutent ensemble, fassent des activités, qu'on prenne en charge les enfants ou les adultes qui sont problématiques. [...] »

Maud Van Gysel :

- « On a des caméras, on a les gardiens de la paix, on a la population elle-même, on a les structures qui sont installées, on a une antenne du logement bruxellois juste ici, on a les concierges, on a les agents de proximité qui sont là qui font des tours et avec qui j'ai des contacts réguliers, on a des patrouilleurs qui circulent. On a finalement tout un lot de personnes qui sont parties prenantes du quartier et qui communiquent entre elles surtout.
- « [...] Donc, finalement, les meilleurs gardiens, c'est la population... »
- « On a une philosophie, nous on appelle ça la CPI qui est le « Community Policing », ben vous lisez le Community Policing, vous comprenez tout de suite la philosophie. C'est ça, c'est la population d'abord, c'est les réseaux qu'on crée, c'est les gardiens de la paix, c'est le logement bruxellois, c'est le CPAS, c'est tous ces acteurs qui sont sur le terrain, qui connaissent leurs gens finalement bien mieux que nous et avec qui on travaille. »

Cheick Diallo :

- « Pour amener plus de ressource sur le terrain, il y a un manager de quartier qui va s'occuper directement des problématiques des familles ou autre. Il y a aussi nos gardiens de la paix et nos équipes qui défilent pour la prise en charge de toutes les personnes toxicomanes ici, pour qu'il y ait un semblant de vivre ensemble. »
- « En fait, c'est du à la loi, donc il faut voir la loi sur les caméras pour avoir une idée. Moi, dans le temps, j'ai réalisé une enquête [...] une des recommandations qui a été commencé à être émises, c'est de mettre des caméras externes. Mais c'est interdit par la loi. Tu peux mettre ta caméra que dans ton bâtiment, pas sur la voie publique. »
- « **CD** : Oui, c'est ce qu'il manque, pour que les résidents puissent se protéger. Ce gardien qu'on cherche, il faut que ça vienne des résidents. »

Feliciano Gomes :

	<ul style="list-style-type: none"> - « FG : [...] j'ai des usagers qui me signalent quand je vais en entretien, en visite à domicile ou quand je les vois, bah ils me disent « Tu vois au spot il y a ça qui se passe ». AS : Ah oui donc même eux peuvent être une source et remplir un rôle de gardien. FG : Ah oui, oui totalement. Moi j'ai un usager carrément il a un spot, je réfléchis pas c'est lui qui me le donne. » - « Après pour les caméras, Comensia peut en mettre à l'intérieur mais sincèrement, c'est pas ce qui va les empêcher. [...] Il suffit de flouter avec une bombonne. »
Fréquence de la présence des gardiens	<p>Abdelhak El Addaoui : « Pour tout ce qui est gardiens de la paix, APS et concierge, ils travaillent tous quasi dans un horaire 9-17 donc, c'est plutôt en journée où ils sont présents et le soir, c'est plutôt les services d'urgence pour un ascenseur en panne ou que sais-je, on appelle le concierge d'urgence, la police, etc. Il y a aussi les APS et les gardiens de la paix où on a des équipes du soir qui travaillent jusque 20h et qui zonent dans la cité. Donc, voilà, ça c'est un petit peu... mais c'est vrai que la nuit, après 20h, tout ça disparaît [...] »</p> <p>Maud Van Gysel : « Déjà, c'est une demande de leur part en disant « Qu'est-ce que vous mettez en place ? » et « Qu'est-ce qu'on peut faire ensemble ? » et là, on a dit « Bah voilà on va pouvoir mettre x personnes chaque jour, à tel endroit et telle heure », « Là on va pas pouvoir faire mais si vous voyez quelque chose vous nous appeler », il y a vraiment eu un travail de connexion finalement. »</p> <p>Feliciana Gomes & Cheick Diallo : « CD : Les policiers ne font pas des permanences. Ils viennent voir et dès qu'ils partent, ils sortent. AS : Donc, ils savent en fonction de l'action des policiers quand ils peuvent dealer tranquillement ? FG : C'est ça, ce sont des fins analystes, ce sont les meilleurs. CD : Ils connaissent bien le terrain. AS : Je peux en conclure que les différentes personnes qui pourraient agir sur les lieux n'y sont pas 24 heures sur 24, justement parce que ce n'est pas possible. FG : Ah non. CD : Non, ce n'est pas possible. D'abord, ils sont en sous-effectif. Il nous a fallu trois ans pour qu'on mobilise les policiers, parce qu'il a fallu qu'il y ait ces fusillades. »</p>
Collaboration entre les gardiens	<p>Abdelhak El Addaoui : « Ça c'est l'idée, de faire travailler les gardiens ensemble pour améliorer la communication entre les gardiens et surtout, qu'on puisse savoir ce qu'il se passe, comment ça se passe et comment prévenir ce genre de choses. »</p>

	<p><u>Maud Van Gysel :</u> « <i>Donc, il y a vraiment un travail qui se fait de partenariat je veux dire, il n'y a pas que la police qui rentre en ligne de compte là-dedans. C'est vraiment des choses qu'on doit faire ensemble. »</i></p> <p><u>Cheick Diallo :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - « <i>[...] tu vois, je parlais tout à l'heure du gestionnaire Comensia, ceux qui gèrent tout ce bloc. Je dois faire un travail avec Comensia justement et les prévenir de certains types de phénomène qu'ils se passent dans les immeubles. »</i> - « <i>ASBL, nous on a des ASBL qui travaillent avec nous. Sur le Peterbos, on a Transit, La Main, ... donc quand même, tout ceux qui travaillent en santé mentale, drogues et assuétudes, on est là, on vient avec les ASBL. »</i> <p><u>Cheick Diallo & Feliciano Gomes :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - « <i>CD : Pour nous, le signalement, il est très important. AS : Vous encouragez les résidents à vous tenir au courant des faits qu'il se passe. CD : Oui, voilà, des faits qu'il se passe. Cela nous permet d'être proactif. FG : Parfois, ils envoient direct au cabinet du bourgmestre et en fait, après le bourgmestre, nous envoie à nous pour intervenir. CD : Voilà, on appelle ça le signalement, ça nous permet d'anticiper sur certaines choses ou sur le moment même et de répondre à la demande des citoyens. [...] CD : En fait, ici, il y a un outil qu'on appelle la participation communautaire, je ne peux pas intervenir sur une zone sans travailler avec la personne. Et c'est ce qui arrive, généralement, les gens ils font leur projet dans les bureaux du Peterbos et ceci, cela. FG : Nous, on travaille pas comme ça. La personne doit être impliquée, elle doit être acteur. »</i>
Efficacité des gardiens	<p><u>Abdelhak El Addaoui :</u> « <i>Oui, très efficaces même. Je vous dis maintenant quand on vient réparer les lumières, on nous appelle plus pour dire « Oui, il faut une patrouille avec moi ». On a plus eu de problèmes de dégradations dans les immeubles, dans les communs, donc voilà je pense que c'est une bonne mesure et j'aimerais qu'elle dure le plus longtemps possible. »</i></p> <p><u>Maud Van Gysel :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - « <i>C'est très efficace. C'est le plus efficace surtout pour donner une prévention. S'il y a une bonne prévention, on a plus besoin de répression ou du moins, plus autant. »</i> - « <i>Une caméra c'est bien mais si vous êtes pas derrière au moment où ça se passe, si elle est pas placée correctement au bon endroit, vous savez pas réagir. Pour moi, les caméras à la limite, c'est juste pour l'après, quand on veut chercher</i>

	<p>qui a fait le coup. Là d'une certaine manière, c'est les caméras qu'on va voir mais pour qu'une caméra fonctionne et qu'elle soit effective et que vous voulez faire du préventif, il faudrait être quasi tout le temps derrière votre caméra et c'est quasi impossible, on a pas le personnel. »</p> <p>Feliciana Gomes : « Est-ce que ça a réduit le trafic pour autant ? Non, pas forcément [...]. Les dealers se sont rendu compte qu'il y avait de plus en plus de police donc ils se déplacent là. [...] Donc en fait, renforcer la police, selon nous, nos observations en rue tous les jours, ça déplace le problème. »</p> <p>Cheick Diallo : « Donc, ici, la spécificité au Peterbos, c'est que si tu n'es pas habitant, tu paieras une amende. Tout ça, c'est pour dissuader et ne pas que les gens s'approchent. Parce que si on coupe la relation entre clients et vendeurs, on a l'impression qu'on va atténuer les nuisances alors qu'en fait, on les déplace. »</p>
<p>Obstacles à l'action des gardiens</p>	<p>Résidents</p> <p>Abdelhak El Addaoui :</p> <ul style="list-style-type: none"> - « [...] et donc, c'est les habitants qui doivent « prendre les relais » et devenir gardiens. Mais là c'est encore un peu compliqué parce que les habitants ont peur etc. » - « Il y a personne pour... les vieux vont pas aller leur dire « tu peux pas dealer, c'est pas bien », ils ont trop peur. Les tout petits, ils s'en fichent, ils savent pas ce que c'est. Et donc, ils ont le champ libre. [...] La politique du grand frère qu'on peut appliquer... il y a personne. » <p>Maud Van Gysel : « La population, ce qui pourrait les empêcher de donner de l'information, c'est la peur. C'est qu'il n'y ait pas de confiance entre les acteurs. [...] C'est vraiment un contrat de confiance et de communications. Si la confiance et la communication n'est pas là entre les acteurs, on casse tout. »</p> <p>Cheick Diallo & Feliciana Gomes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - « Ils risquent eux-mêmes d'être des victimes. La vendetta. [...] FG : Ah oui, c'est la peur. CD : Sinon après on te prend pour un traître, pour un salaud, on va te traiter de tous les mots, tu n'auras pas de vie dans ce quartier parce qu'ils ne vont pas te lâcher une seconde. FG : Oh oui. CD : Oui, ils vont pas te lâcher, c'est pour ça qu'il y a l'Omerta totale ici, à la sicilienne. Personne ne dit mot, et pour les amener à dire quelque chose, il faut les inviter à venir autour de la table peut-être qu'on pourrait alors changer ça. FG : Oui, c'est la peur. » - « CD : Nous, personnellement, on n'a pas peur, ce sont les habitants qui ont peur parce qu'ils vont leur dire « Ah toi tu

		<p><i>nous signales à la police, tu fais ça, on va s'occuper de toi ».</i></p> <p>FG : <i>C'est un moyen de répression. »</i></p> <p>Feliciana Gomes : <i>« Il faut voir la relation que le jeune entretient aussi avec les parents. Si le jeune a une emprise sur la maman ou le papa, ils auront beau appeler qui ils veulent... »</i></p>
	<p>Professionnels et autres</p>	<p>Abdelhak El Addaoui : <i>« Ben c'est la violence hein. C'est uniquement la violence. C'est quelqu'un, imaginons un gardien de la paix qui se fait agresser par un dealer ou intimidé ou par exemple du personnel d'entretien, je prends par exemple Sibelga qui répare les luminaires dégradés, lorsqu'ils sont intimidés, agressés, « contrôlés » ... enfin, c'est difficile de dire à quelqu'un d'aller sur la cité du Peterbos, parce qu'il va falloir que la police vienne avec lui avec un combi, à la fin... ce qu'on a plus maintenant hein, Sibelga est passé hier ou avant-hier pour remplacer les luminaires, il y avait aucune présence police, ils ont pas été emmerdés, ça va. »</i></p> <p>Maud Van Gysel : <i>« Bah, j'ai envie de dire... plutôt l'aspect économique, pas les moyens pour les mettre en place par exemple. Quand je parle de professionnel de la sécurité, gardiens de la paix, police, si on a pas de policiers pour les faire travailler et disponible, bah voilà. Il y a déjà un maillon qui saute. »</i></p> <p>Feliciana Gomes : <i>« La non-cohérence politique je dirais. Parce qu'on peut agir nous, à partir du moment où on nous donne les bons outils. Nous, on est que des travailleurs comme tout le monde au final, on se lève, on va travailler. Mais si on te donne pas les outils, si on te donne pas les connaissances qu'il faut, si on te forme pas à ce qu'est un deal, une drogue ou à ce que c'est faire du RDR, bah en fait, tu sauras pas accompagner correctement les gens. [...] En fait, pour moi, tout vient de la décision de plus haut, franchement s'ils sont cohérents avec la réalité du terrain, je pense qu'on pourrait faire beaucoup de choses. »</i></p>
<p>Profil-type du résident de la cité</p>		<p>Abdelhak El Addaoui :</p>

- *« Principalement, c'est soit des très vieux, soit des très jeunes. Mais ça c'est le système du logement social, vous avez trois, quatre enfants, le loyer est pas cher. Dès que vous avez un enfant qui travaille ou deux, donc 18 – 19 ans, ça rentre déjà dans le calcul du loyer. Donc dans ce cas, le loyer explose et les gens se disent « Bah je vais pas aller payer 1200€ pour un logement social, je préfère acheter une maison ou louer ailleurs » et donc, ces gens partent. Et tous les jeunes post-adolescents partent avec. Les tout vieux restent parce que ça bouge pas normalement le loyer. Et donc, on a vraiment ces deux groupes qui existent : Maman, papa parfois ils sont là mais j'ai quand même plus l'impression que ce sont des mamans seules avec enfants, très jeunes avec des personnes très âgées. Et donc, toute la classe au milieu est sous-représentée et c'est cette classe qui « contrôle » la cité. »*
- *« Et donc, il reste que les tout petits ou les très vieux ou les très pauvres. Sur cette population-là, n'importe quel groupe organisé de l'extérieur peut venir et dire « Ca, c'est à nous ». »*

Maud Van Gysel : *« Ce sont souvent des personnes émergents du CPAS, au chômage ou des résidents avec un emploi mais ce ne sont pas des cols blancs. On est sur des familles plutôt nombreuses. On a aussi des personnes issues de « Nos Pilijs » [...] Ce sont des résidents avec un handicap et qui sont aussi parfois résidents des tours. Voilà, on a vraiment des familles plus précaires et précarisées au niveau social. [...] Et puis, je pense aussi qu'il y a un aspect culturel. On est plus sur des familles maghrébine, d'origine étrangère avec un phénomène culturel dans le sens où on préfère passer son temps dehors qu'à l'intérieur. [...] C'est pas « A 20h tu dois être là », c'est « Tu viens manger puis tu peux ressortir ». Il y a un phénomène comme ça où ils sont plus dehors que dedans, ils sont moins tenus parce que les familles sont plus grandes, plus difficile de garder tous les enfants d'un coup. »*

Feliciano Gomes : *« C'est précaire dans tous les domaines qui peuvent entourer la personne, au niveau société, travail, famille, aspect psychologique, physique aussi, la personne est démunie ce qui fait qu'elle est beaucoup plus apte à être happée. »*

Cheick Diallo & Feliciano Gomes : *« CD : [...] on amasse des personnes très fragilisées avec un niveau d'instruction très bas qui sont plus en mesure de suivre les enfants, de les encadrer [...] Et les parents sont impuissants, parfois c'est des parents handicapés, c'est des parents qui sont allocataires quelque part,*

	<p><i>chômage, Vierge Noire et autre donc c'est très compliqué dans cette cité. FG : Ou des parents illettrés. »</i></p> <p>Cheick Diallo : « [...] tu as des pauvres venus souvent de la même région, ils viennent surtout tous du Maghreb pour la plupart donc tu t'imagines bien que culturellement, ils vont imposer leur culture ici parce qu'il n'y a pas de mixité. Ils ont tous les ingrédients pour vivre en autarcie. En fait, c'est une autarcie ici. Tu sais pas rentrer dans les réseaux parce qu'ils viennent tous de la même région, de la même communauté donc ils n'aiment pas se balancer, ils vont pas essayer, voilà la réalité. »</p>
Cohésion sociale	<p>Abdelhak El Addaoui : « [...] En fait ce qu'il manque dans la cité, ce sont des lieux où les gens peuvent se rencontrer, c'est vraiment ça le gros problème. Et la commune l'a compris parce qu'elle veut justement investir dans des lieux collectifs. [...] Rien que ça, je crois que ça va enlever le sentiment de peur [...] ça permettrait aux gens surtout de se rendre compte qu'il y en a peut-être pleins d'autres qui ne sont pas d'accord avec ce qu'il se passe. Voyez, c'est de la thérapie collective quelque part. »</p> <p>Maud Van Gysel : « Je trouve qu'elle est assez bonne globalement. Parce que j'ai l'impression que quand il y a un phénomène, ils se mettent ensemble pour le dénoncer. Pas tous, il y en a certains qui ont peur, qui le disent pas, qui passent le message à d'autres pour que d'autres le disent mais elle est assez bonne, parce que même les parents sont parfois démunis de voir leurs jeunes trainés. Parfois, eux-mêmes se disent « Ouuh, ils filent un mauvais coton, je sais pas comment m'y prendre » et donc voilà, le fait d'en parler les uns aux autres, voilà, la cohésion est bonne je dirais. [...] S'il y en a un qui a peur de parler, un autre le fera à sa place. »</p> <p>Feliciano Gomes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Par la ghettoïsation, simplement par ça. Le fait d'imbriquer des personnes précaires, les unes sur les autres fait que l'entraide n'est pas toujours... [...] En termes d'aide intellectuelle, bah ils ont pas tous les connaissances de dire « Va dans tel centre », « Moi je connais quelqu'un », ou « Essaie d'aller dans telle école », il n'y a pas cet encouragement [...] » - « Aussi, la structure change la dynamique sociale. » <p>Cheick Diallo :</p> <ul style="list-style-type: none"> - « Moins c'est gentrifié, plus les gens sont proches. »

Abdelhak El Addaoui : « *En fait, quand vous regardez les dealers, c'est juste des gamins de 16... même plus jeune, 14-16 ans. Vous prenez un adolescent, il a besoin de reconnaissance, il a besoin de montrer qu'il est fort, qu'il est ceci, cela. Donc, vous imaginez un gamin de 16 ans qui simplement parce qu'il met un cagoule, les gens ont peur de lui. [...] Et c'est une manière pour eux de se faire reconnaître et un gamin de 16 ans dont on n'a peur, ça ne peut être que catastrophique.* »

Maud Van Gysel :

- « *Alors, il y a vraiment un phénomène qui fait que nous on a plus un problème avec des jeunes, même plus jeunes que ça... le passage à l'adolescence, de l'adolescence à l'âge adulte, le fait de se prouver aux uns aux autres qu'on est le plus fort, qu'on est le plus frondeur, etc. [...] Moi je dirais que nos âges qui posent de plus en plus de problème, c'est plutôt 14 – 15 ans. [...] Oui le passage est quand même compliqué [...] Tout jeune a besoin de reconnaissance et je pense que les jeunes de la cité se sentent beaucoup plus invisibles que les autres. Ils ont moins l'opportunité de s'épanouir, il y a moins de moyens aussi pour le faire, ils voient les autres et lui, qu'est-ce qu'il a. Il a des tours, des cités, un parc c'est sympa mais bon voilà. Alors que d'autres, ils ont leur mobylette, leur ci, leur ça donc voilà, oui je pense qu'effectivement il y a un besoin.* »
- « *[...] des jeunes descendent en rue pour voir leurs copains. C'est leur deuxième maison la rue. Alors pourquoi c'est comme ça ? Bah voilà, c'est une question d'argent aussi. Les familles ne savent pas toujours palier à mettre les enfants dans des activités extra-scolaires et autre, donc leur activité extra-scolaire, c'est la rue. Dans la rue, qu'est-ce qu'on rencontre ? De tout, d'autres jeunes, des qui sont bien, de bonnes familles, des qui ne le sont pas. et on a un réseau qui se crée, pas forcément un bon réseau. C'est des fréquentations. Plus le quartier est dense en population, plus vous risquez d'avoir des mauvaises alliances comme ça, je pense que c'est plus lié à ça ici.* »

Cheick Diallo :

- « *[...] ces enfants se font coptés dans ces mêmes immeubles, par les plus grands qui les utilisent comme des petites mains dans la vente de drogues.* »
- « *Tout ceux qu'on a observé, ce sont des jeunes d'ici.* »

Feliciano Gomes : « *Avec un passage en IPPJ, avec un dossier scolaire où il a été expulsé je ne sais pas combien de fois ce qui fait que voilà, j'ai plus facile à aller vendre que me battre pour m'en sortir et refaire une orientation scolaire ou écouter les*

		<p>éducateurs ou assistants sociaux qui me conseillent. Non. C'est plus facile que je reste là, à rien faire de ma journée et à la fin de ma journée, avoir mon petit billet de 100€.»</p>
<p>Influence de l'action des gardiens</p>	<p>« Professionnels »</p>	<p><u>Abdelhak El Addaoui :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - « Ils vont s'adapter. Pour moi, le deal va toujours continuer, c'est pas qu'on peut le supprimer. Par contre, que ça deviennent moins visible et qu'il y ait moins de nuisances pour les gens, ça c'est l'objectif. « Il faut les remettre à leur place ». C'est une activité qui est illégale et elle doit rester illégale. » - « L'acheteur maintenant quand il vient est beaucoup plus discret. Déjà en nombre, c'est beaucoup moins. Tout ce qui est consommation sur la cité a diminué, enfin ça avait déjà diminué mais maintenant ça a encore plus diminué. Et surtout, ça permet aux autorités de reprendre le contrôle sur la cité, de qui vient, qui vient pas, donc ça c'est important. Je pense que donner cette amende aux personnes qui n'habitent pas la cité ou qui n'ont rien à y faire, dans ce contexte-là, je pense que c'est la meilleure solution, c'est de taper sur le client. L'organisation, c'est compliqué parce que ça change puis c'en est une autre. L'idée c'est de se dire que c'est un fonds de commerce et il faut casser le fonds de commerce. Comment on le casse ? En démotivant des clients de venir, c'est une des manières. » <p><u>Maud Van Gysel :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - « Donc, on a investi le quartier. Tout ce qu'on avait d'effectif, on les a mis dehors, en rue, à pied pour une présence. Et on a vraiment les dealers qui étaient installés à certains endroits et finalement, qui bougeaient d'endroits. Ils sont devenus mobiles. Là, vous aviez des points de deals, et maintenant, ils sont devenus mobiles. » - « Le problème, c'est que quand on est gardiens justement, le fait de regroupement va être plus susceptible d'attirer notre attention. On peut tomber sur des jeunes qui suivent une scolarité parfaite et qui sont hyper impliqués, etc. mais qui fréquentent des jeunes qui le sont un peu moins et que nous, on a déjà dans le viseur. Donc, ça va impacter notre manière d'intervenir [...] » <p><u>Cheick Diallo :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - « [...] quand les policiers sont là, ils vont se déplacer. Leur dynamique changent en fonction de leurs observations parce qu'eux aussi suivent les dynamiques des policiers. » - « On va pas supprimer hein, on va réduire vraiment réduire drastiquement cette histoire-là. [...]Et je crois que ça a commencé, avec tout ce que je t'ai expliqué, ça a commencé.

		<p><i>Parce que c'est plus calme, on a moins de violence par rapport aux autres années, le seul phénomène qu'il y a eu ici, c'était pas intra, c'était extra donc les marseillais ou autre. »</i></p> <p><u>Feliciano Gomes & Cheick Diallo :</u> « FG : [...] Les habitants ont plus peur, les dealers, ils ont peur de rien donc ça change rien. [...] Et les consommateurs, par contre eux, ont plus peur. Ce qui fait qu'ils suivent un peu le déplacement des dealers, etc. [...] Ils s'adaptent. CD : Voilà, exactement, c'est ce que nous on appelle « déplacement du phénomène », au lieu de traiter le phénomène, toujours ils vont se déplacer et ils développent des outils, c'est logique. »</p> <p><u>Feliciano Gomes :</u> « Tout ça, ça a été déplacé simplement. Les gens, à partir du moment où ils ont l'info qu'on ne peut plus consommer ou dealer dans le Peterbos, sinon t'as une amende de 235€ bah ils vont pas aller chercher midi à 14h. Ils ne vont pas se dire d'arrêter de consommer ou de dealer. »</p>
	<p>« Non-professionnels »</p>	<p><u>Maud Van Gysel :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - « [...] je sais que les parents essaient de les garder à la maison dès qu'ils peuvent et essaient de les occuper. » <p><u>Cheick Diallo :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - « Si les familles sont vraiment informées, suivies ou autre, que ce travail vraiment de communication intense est fait avec eux, je crois que le phénomène pourra disparaître comme ça, naturellement. Parce que ce sont les hommes qui créent le marché et s'il y a un contre-pouvoir dans la cité [...] parce que si les grands frères eux-mêmes sont dealers donc il faut pouvoir identifier quelques leaders qu'on va utiliser dans une communication par les pairs pour pouvoir agir là-dessus. La communication par les pairs dans ce contexte est très utile. Celui qui ne veut pas est dans la cité et celui qui est en train de le faire aussi, on les met ensemble et il va essayer d'influencer l'autre. »

- Tableau de résultats d'analyse thématique concernant la présence de marquages territoriaux.

Marquages territoriaux	
Thèmes	
Fonction du marquage	Exemples non-exhaustifs
Appropriation territoriale	<p><u>Abdelhak El Addaoui :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - « <i>C'est pas uniquement s'approprier le territoire mais c'est aussi faire surtout peur à tout le monde. »</i> - « <i>[...] c'est tous des marqueurs pour envoyer des messages à la police même si eux s'en fichent de la police. C'est aussi pour envoyer un message aux habitants pour leur dire « Ici, vous êtes pas chez vous. Ici, vous êtes chez nous ». Et donc les règles, c'est leurs règles à eux. »</i> <p><u>Maud Van Gysel :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - « <i>Effectivement, c'est signifier qu'ils sont là, sur ce territoire-là et pas un autre, s'ils voient un autre graffiti bah voilà, c'est la guerre qui commence. »</i> - « <i>C'est une signature hein, c'est vraiment une signature, ça veut dire c'est nous qui avons investi le quartier. [...] On a la 1120 Versailles, c'est la bande Versailles. »</i> <p><u>Cheick Diallo :</u> « <i>Alors je n'ai pas remarqué ça sur Anderlecht, ni sur l'Esplanade, ni sur Clémenceau. Non. Là-bas, ce sont tous des résident du quartier, ils habitent le coin. [...] Non, ils sont chez eux, ils sont naturellement là parce qu'ils habitent là. [...] Si tu y vas, tu ne verras pas de graffitis ou autre ici. »</i></p>
Présence de deal	<p><u>Abdelhak El Addaoui :</u> « <i>A l'époque, vous aviez dans les halls d'entrée, les prix du gramme donc 20€, 40€ etc. et vous aviez même le type d'herbe et même un marquage au sol où un gars avait dessiné 20 ou 40 et donc, 20, c'était la file des 20€ et l'autre file, c'était celle des 40€. »</i></p> <p><u>Cheick Diallo :</u> « <i>Non, non, ici, c'est anonyme. Tac, tac, on passe. Il y a pas de... »</i></p>
Délimitation territoriale	<p><u>Abdelhak El Addaoui :</u> « <i>[...] au Peterbos on a pas ce genre de marquages à l'extérieur de la cité pour dire « Ici, c'est notre territoire, on va mettre un signe distinctif ». »</i></p> <p><u>Maud Van Gysel :</u> « <i>Ça veut juste dire « On est dans le quartier, cette tour fait partie de notre quartier ». [...] Voilà, ils délimitent un territoire et ce territoire, c'est le poteau, c'est l'immeuble, c'est ceci et ça c'est notre territoire. »</i></p>

		Feliciana Gomes : « [...] on s'approprié le lieu, c'est le premier arrivé, premier servi. [...] Sauf si Marseille décide un jour de commencer à tagger parce que... mais quand c'est directement local donc anderlechtois ou albanais qui habitaient déjà Anderlecht, ils savent déjà quel poteau appartient à qui. »
	Moyen de communication	Maud Van Gysel : - « C'est aussi une manière de communiquer je pense. » - « Non, je pense que ça peut attirer le client aussi, il y a peut-être une communication qui se fait là-dessus aussi. »
	Catalyseurs de violence	Maud Van Gysel : « Ça amène de la violence. Disons que quand il y en a un qui fait bruler sa poubelle, l'autre va la bruler aussi. Et puis c'est filmé maintenant, ils filment quand ils brûlent leur poubelle. Donc, ils invitent les autres à faire pareil. [...] Il y a toute une mise en scène par rapport à ça. Et oui, ça incite les autres à faire autant, voire plus. »
	Rejet de l'autorité	Abdelhak El Addaoui : « Donc on se méfie beaucoup de la police, etc. » Maud Van Gysel : « Il y a un rejet de l'autorité. Quand ils nous voient arriver... voilà... Ils ont pas envie qu'on soit là, clairement. [...] il y a une confrontation qui se fait. [...] Ici, on est pas sur quelque chose de très violent. Mais ça peut aller de la simple insulte à « Bah non, c'est pas moi, pourquoi tu me nuis, c'est mon quartier, je suis chez moi ici », « Fuck la police », « Va te faire foutre », et je cours et je sors mon couteau... » Cheick Diallo : « En tout cas, la police et les dealers ça ne rime pas. Sauf si parfois ils sont complices, parce qu'il y a des policiers ripoux qui les protègent. Ça aussi on le sait. »
	Autres types de marquages	Abdelhak El Addaoui : - « [...] rien que le fait d'avoir des personnes cagoulées à l'entrée de la cité, c'est un marquage disant qu'ici on entre dans une zone particulière. » - « Le seul distinctif qu'ils font, c'est dégradé au maximum pour que l'autorité locale abandonne l'endroit [...] ils font en sorte que nous soyons débordés, que ce soit ingérable et tout est comme ça. » Maud Van Gysel : « MVG : On est pas tellement graffiti en fait ici, en plus. C'est plus brulage de poubelles. Mais pas tellement de graffiti. J'imagine que si c'était le cas, la présence d'un graffiti voudrait clairement signifier qu'ici, c'est eux les rois. » « AS : Est-ce que vous considéreriez le fait de brûler les poubelles

*comme un certain marquage territorial ? ; **MVG** : Oui, totalement. À Versailles, du moins. »*

Feliciano Gomes : *« On n'a pas ces codes. C'est plutôt le code de présence physique et... »*

1. Abdelhak El Addaoui (AEA)

L'entretien a commencé par un rappel de l'étude, de son objectif et des thèmes abordés qui seront abordés lors de l'échange. Il a été spécifié que le participant pouvait répondre de manière spécifique ou générale en fonction de sa connaissance. Il a également été stipulé que si la personne ne voulait, ne pouvait ou ne savait pas répondre, elle était libre de le faire. Nous avons demandé au participant si l'entretien pouvait être enregistré en vue d'une retranscription et d'une analyse, de fait, facilitées, ce que le participant a accepté.

AS : Je vous demande aussi si vous souhaitez garder l'anonymat, être pseudonymisé ou si je peux vous citer dans mon travail. Peu importe votre décision, celle-ci sera respectée.

AEA : C'est pour un mémoire ?

AS : Oui

AEA : Ça va, pas de problème.

AS : J'ai aussi un document à vous faire signer, un document d'information et de consentement justement pour pouvoir utiliser vos données, etc. mais il me faudrait votre signature, et comme on est en distanciel, je ne sais pas vraiment comment on peut s'arranger pour ça. Je prévoyais de vous l'envoyer dans la discussion et que vous me fassiez parvenir votre signature par scan mais, je ne sais pas comment vous voulez faire.

AEA : Est-ce qu'on peut faire ça après ?

AS : Oui, oui bien sûr.

AEA : Au bureau j'ai tout ce qu'il faut mais ici, à la maison j'ai pas de scan.

AS : Pas de soucis, je vous enverrais le document par mail, comme ça c'est plus facile.

AEA : Oui, voilà.

AS : Parfait, est-ce que dans un premier temps vous pouvez vous présenter, présenter votre secteur de travail et la fonction que vous occupez au sein de ce secteur.

AEA : Alors je suis Abdelhak El Addaoui, je suis le manager de l'antenne de proximité située au Peterbos. L'idée d'une antenne de proximité c'est de déconcentrer l'administration publique dans les quartiers et dans cette déconcentration, il y a différents services. Il y a des services, par exemple, informations générales à la population pour tout ce qui est documents administratifs et autres, il y a les gardiens de la paix, ceux qui sont habillés en mauve et qui circulent dans la cité. Il y a les services des travaux publics, services entretiens. A partir de septembre, on a aussi des permanences police. Donc c'est plutôt de la police de proximité, principalement administrative et autre. On a également toute une série de permanences : assistante sociale, CPAS, ... Donc voilà, l'idée c'est de rapprocher les services de la population et moi je gère la coordination entre les différents services au niveau d'un territoire et dans ce territoire, il y a la cité du Peterbos.

AS : Ok, c'est très bien, c'était très complet donc merci. On va pouvoir passer au « questionnaire » en tant que tel. Donc, comme je vous l'ai déjà dit, j'aimerais d'abord vous questionner sur des aspects économiques du trafic de drogue, notamment sur l'offre, la demande, les prix des drogues mais aussi la

stabilité des marchés. Je sais que c'est un peu technique donc c'est pour ça aussi que je vous ai dit que si vous ne voulez pas ou que vous ne savez pas répondre à une question, je passe à la suivante mais je vais quand même passer en revue les questions parce qu'on ne sait jamais que votre connaissance vous permette de répondre. Donc, pour commencer, vous avez certainement connaissance de la loi de l'offre et la demande de l'économie classique, Pour rappel, dans cette loi, si l'offre est rare et que la demande est élevée, les prix seront élevés et au contraire, si l'offre est abondante mais que la demande est peu présente, dans ce cas-là, les prix vont diminuer. Dans quelles mesures cette loi de l'économie légale peut-elle s'appliquer à l'économie illégale ?

AEA : Alors en tout cas pour l'instant, je pense que l'offre est importante, la demande l'est aussi donc on est plutôt dans des prix... A l'époque, moi je savais que le prix du gramme était à 50, 60 euros si pas plus ...

AS : Excusez-moi de vous couper mais du gramme de quoi ?

AEA : De cocaïne. Et maintenant il est à 40 euros. Les prix ont diminué et il y en a beaucoup plus. Evidemment, il y aussi beaucoup plus de personnes qui consomment de la cocaïne, avant j'en voyais rarement, maintenant c'est devenu quelque chose qui a l'air d'être quasi devenu comme le cannabis où on en prend un petit peu, de manière festive... J'ai le sentiment qu'il y en a beaucoup sur le marché et que les prix ont tendance à diminuer.

AS : Alors, on serait plutôt dans une demande qui serait inélastique ? Qui ne varierait pas en fonction du prix dans le chef des consommateurs ?

AEA : Moi, j'ai l'impression que la demande des consommateurs augmentent. Il me semble qu'il y en a de plus en plus et les prix ont tendance à diminuer, c'est paradoxal.

AS : A quoi cela pourrait être du ?

AEA : Si on multiplie par le nombre de tonnes de cocaïne qui sont saisies au port d'Anvers, on peut comprendre qu'il y a énormément de drogues qui arrivent en Belgique. On peut répondre à toutes les demandes possibles donc même quand on saisit des tonnes, et des tonnes et des tonnes... Je sais plus c'était 100 tonnes qui ont été saisies à Anvers l'année passée... On saisit de plus en plus et les prix diminuent pour le consommateur. Ça veut dire que le marché est totalement inondé quoi.

AS : Et l'offre sur ce type de marché est une offre illégale. Est-ce que, selon vous, il y a des avantages ou des inconvénients à cette offre illégale et quels sont-ils ?

AEA : Moi je vois que des inconvénients. Les gens essaient de plus en plus et si les gens essaient de plus en plus, il y a de plus en plus de dépendants et donc de plus en plus de consommation et de problèmes associés. Moi je ne vois que des inconvénients. En plus, c'est super accessible. Vous allez n'importe où à Bruxelles, c'est pas spécifiquement Peterbos, Versailles ou d'autres... C'est n'importe où, vous en trouvez comme si c'était des cigarettes qu'on achète au nightshop quoi.

AS : C'est vrai que pour nous et tout ce qui est autorité publique, services communaux, il n'y a que des inconvénients mais si on voit le pendant contraire, du côté des offreurs, il n'y a que des avantages ?

AEA : Des vendeurs ou des acheteurs ?

AS : Des vendeurs.

AEA : Oui pour eux, il n'y a que des avantages, ils ont... C'est comme s'ils avaient une nouvelle niche, il y avait personne dessus, ils se sont mis dessus et de plus en plus de gens en prennent... On a exactement le même phénomène qu'aux Etats-Unis, c'était comme ça au début, compliqué puis c'est

devenu complètement libre et on essaie d'importer ce business ici en Europe, c'est ce qu'ils sont occupés à faire.

AS : Vous m'avez dit que l'offre était abondante. Que pouvez-vous me dire sur la concurrence entre les offreurs ? Par exemple, à quoi peut-elle être due ? Quelle forme est-ce qu'elle peut prendre ?

AEA : Disons qu'il y a quand même des endroits qui sont plus intéressants pour dealer que d'autres, intéressants à différents niveaux, vous prenez par exemple une cité, la cité du Peterbos, c'est quand même un endroit idéal pour dealer. Les gens peuvent venir en voiture, stationner, descendre, acheter, repartir. Ce qui est peut-être moins le cas dans d'autres quartiers où c'est plus compliqué de trouver une place... Peterbos offre quand même cette possibilité-là. C'est des immeubles avec des caves, etc. donc il y a pleins d'endroits où se cacher. On est dans du logement social donc avec des personnes qui ont quand même des problèmes d'argent, certains, et donc plus facile à corrompre si on veut utiliser leur appartement pour cacher des choses. C'est à côté du ring donc c'est facile d'accès, pour amener, sortir marchandises et/ou argent. Et c'est des endroits un peu isolés du reste. Vous prenez Peterbos, c'est une cité mais qui est assez isolée de leurs voisins et voisins proches donc on peut « en faire ce qu'on veut », enfin, ils ont le sentiment qu'ils peuvent y faire ce qu'ils veulent. Il y a aussi le fait que la cité a été un petit peu désinvesti au niveau entretien, etc. il y avait un problème au niveau coordination de l'entretien de l'espace public et maintenant, on est justement occupé à réinvestir, c'est pour ça qu'on a implanté une antenne de proximité dans la cité même. Donc, tout ce qui est entretien, espaces verts, travaux publics, propreté, ... tout ça est mieux organisé. Il y a également beaucoup d'argent qui arrive pour rénover les logements, remettre les blocs neufs et tous les blocs vont être rénovés d'ici quelques années et l'espace public va également être complètement réaménagé. Réaménagé justement pour qu'on puisse décloisonner la cité, qu'elle soit plus ouverte à l'extérieur et qu'on puisse avoir une vue de l'extérieur vers l'intérieur de la cité de manière plus facile. Quand vous arrivez de l'extérieur, vous ne voyez quasiment pas ce qu'il y a à l'intérieur de la cité. L'idée c'est d'ouvrir un petit peu donc voilà.

AS : Et pour vous, cela a un impact sur la concurrence ? Est-ce qu'on va pouvoir avoir, par exemple, des conflits à l'intérieur de cette cité entre différents groupes criminels ?

AEA : Sur la cité, il n'y a qu'un seul groupe. En général, c'est comme ça que ça se passe, il y a un territoire, un groupe dessus sinon ils se tirent dessus. Donc, en général, c'est un endroit, une organisation et parfois, il y a des conflits entre territoires qui sont parfois assez loin. C'est vraiment des fonds de commerce hein, sauf qu'au lieu d'aller acheter, je vais tirer sur mes voisins pour qu'ils partent et que je reprenne l'espace.

AS : Vous en avez un peu parlé, donc c'est pour ça que j'aborde ça. Que pensez-vous de l'hypothèse selon laquelle les marchés de la drogue seraient en réalité des territoires et que par conséquent, la défense de ces territoires est aussi une défense des marchés ?

AEA : Des marchés ?

AS : Oui, en fait, c'est transposer les marchés de la drogue sur un territoire, ce qui fait que si on veut garder notre part du marché, on va devoir s'investir dans des conflits pour garder notre territoire qui est aussi un marché par extension.

AEA : Je pense que... Par exemple, si on prend Bruxelles, la drogue elle arrive du même endroit, je pense pas que ce soit un gars qui habite en Colombie qui concurrence un gars qui habite au Pérou. C'est le même bateau, ça arrive là et je pense que le marché, c'est plutôt de la concurrence locale entre dealers, ça peut être aussi internationale dans le sens où, par exemple, des gens qui viennent de France ou

d'Hollande, qui essaient d'avoir ce territoire là en Belgique, ça c'est plutôt des petites guerres entre dealers locaux.

AS : Souvent, vous utilisez le « deal », donc c'est effectivement bien du deal qu'on a à Bruxelles et pas un trafic de drogues.

AEA : Oui non, je parle des streets deal. Mais le trafic de drogues lui-même, au niveau international, je pense que c'est... La drogue qu'on trouve, j'ai envie de dire, à Paris, je suis quasi sûre que c'est la même, le même fournisseur qu'à Bruxelles ou à Amsterdam. Il y a pas de différences, je pense pas qu'il y ait 100 000 producteurs en Amérique latine.

AS : D'accord, donc si on part du street deal comme vous le dites, est-ce qu'on peut transposer ce que je viens de vous dire avec justement le fait que là où eux s'implantent, c'est que le lieux est assez attractifs et que leur marché est plus lucratif qu'ailleurs. Est-ce que ce lien peut être établi avec le territoire ?

AEA : Il y a des endroits à Bruxelles où on gagne plus que d'autres. Vous aviez la cité du Peterbos à l'époque, il y a 3 ans où vous aviez des files de personnes qui attendaient pour acheter et ça partait... C'était incroyable. Il y a vraiment des endroits qui sont stratégiquement... et ces endroits c'est toujours les mêmes. C'est des endroits facilement accessibles, isolés, où il y a déjà de la précarité et où les gens ne vont pas trop se plaindre, ils sont juste contents d'avoir un logement. Et les endroits comme ça évidemment sont plus intéressants pour les dealers.

AS : Est-ce que vous diriez qu'on peut lier un endroit qui est stratégique à une émergence de violence ?

AEA : Au plus il est stratégique, au plus il y a de la concurrence entre les vendeurs.

AS : Donc, ça peut former certaines nuisances violentes...

AEA : Ah oui non, ça en crée vraiment. Dans la cité du Peterbos, on a eu beaucoup de nuisances comme des barrages, ce genre de choses où on met des barricades pour empêcher la police de passer, on harcèle des habitants pour accéder à leur logement, s'il y a des gens de l'extérieur qui viennent dans la cité et bien, on les ennuie un peu en demandant « T'es qui ? Tu viens d'où ? Montre-nous ton GSM. On fouille ta voiture » etc. Donc on se méfie beaucoup de la police, etc. Donc ça crée ces nuisances-là, dégradations dans les halls, dans les communs, dans l'espace public, on casse par exemple les luminaires publiques... On a dû d'ailleurs toutes les changer avant-hier, on a tout refait parce qu'il y en avait une bonne vingtaine qui était dégradé et il y avait carrément tout un espace de la cité qui était plongé dans le noir le soir et les habitants faisaient le tour, évitaient ces endroits-là, c'était trop sombre. Et je pense que c'est leur intention, c'est vraiment de salir le quartier pour espérer que la commune un jour se dise qu'elle ne s'en occupe plus. Ils sont vraiment là-dedans.

AS : Souvent au sein de la littérature, j'ai pu voir qu'on expliquait que la violence dans les marchés de la drogue, dans les territoires, apparaissaient justement à cause de l'instabilité des marchés. Pour vous, qu'est-ce qu'un marché de la drogue instable ?

AEA : Bah je pense que le marché de la drogue est très stable. Il y a des quantités qui arrivent, des tonnes et des tonnes et des tonnes. Maintenant, le fait que cette quantité arrive... il faut pouvoir les distribuer et les donner aux consommateurs. Et là je pense qu'il y a violence. Les groupes entre eux ne se mettent pas d'accord sur qui va vendre, où donc dès qu'un endroit devient un endroit où on gagne beaucoup trop d'argent, les autres se disent « bah non, c'est à moi de l'avoir, je vais aller tirer à la carabine pour que... » et puis, vous avez aussi des groupes de dealers qui bougent d'un endroit à l'autre, vous avez une organisation sur un endroit et l'organisation, c'est pas elle qui va aller dealer dans la rue

donc, il y a des gens qui deal dans la rue et ces gens-là bougent de territoires à territoires. Ce sont des espèces de franchise indépendantes qui viennent et qui font le travail de dealer, surveiller etc. et puis ceux-là partent et vont ailleurs. Mais l'organisation, c'est toujours la même qui reste sur place.

AS : Mais alors la violence en tant que telle se cantonnerait au deal de rue et pas aux organisations qui contrôlent les dealers de rue ?

AEA : Les deux hein. Pour moi, il y a eu vraiment un avant et un après l'opération Sky ECC, donc l'opération où on a eu des gros bonnets etc. Et si vous voulez, une fois qu'on a arrêté ces gens, pour moi, le marché était vide, il n'y avait plus personne pour l'organiser. Et donc, il y a des nouveaux groupes qui se sont mis mais ces nouveaux groupes n'avaient pas le « professionnalisme » des précédents. Les précédents étaient plutôt calmes, discrets, ils ne se voyaient pas. La maintenant, on est dans un deal qui est complètement affiché, devant tout le monde, on voit des gens avec des cagoules, ... ce qu'on avait pas avant. Avant, c'était très discret, dans les quartiers écartés. Pour avoir de la cocaïne, il fallait passer deux, trois étapes avant de l'avoir, maintenant, c'est... complètement ouvert.

AS : De fait, diriez-vous que la violence est quand même utile dans tout ce qui est deal de rue, implantation d'organisations au sein d'un territoire ... S'ils y recourent, je suppose que c'est parce que ça leur procure une certaine utilité ?

AEA : Bah chez eux, il y a pas de syndicats, il y a pas de police, il y a pas de juges donc, ça se règle comment ? Ça se règle à la bagarre, en tuant untel, en tirant sur celui-là, en faisant peur à celui-là donc c'est leur logique. C'est vraiment de l'importation d'une espèce de mafia, une manière de faire très, très mafieuse où on tire sur des gamins de seize ans. Alors qu'avant à la limite, on tuait le patron du réseau, maintenant pas, maintenant même le petit dealer on va tirer dessus, juste pour faire passer un message à l'autre groupe.

AS : Donc, elle a vraiment une valeur communicative.

AEA : Oui, oui, c'est ça, on envoie un message. On ne veut pas tuer le chef... enfin s'ils y arrivent tant mieux mais on va tirer sur n'importe quelle personne qui deal à cet endroit-là pour envoyer un message au type au-dessus.

AS : Et est-ce que, selon vous et tout ce que vous venez de me raconter par rapport à la violence, cela va engendrer systématiquement des perturbations au niveau de l'offre, de la demande et des prix ou au contraire, c'est quelque chose qui est totalement indépendant ?

AEA : A mon avis, c'est transitoire. Quand il y a des choses comme ça, pendant douze heures, il y aura une perturbation puis après ça, tout est revenu en place. Il y a tellement de gens, tellement jeunes qui le font que... Je veux dire la main-d'œuvre, on dirait qu'elle est inépuisable. Sur la cité, on a eu des gens qui venaient des quatre coins de Belgique.

AS : Oui, si ce n'est pas un jeune, c'en sera un autre, je vois. Eh bien, on en a terminé sur la partie concernant les aspects économiques, je vous propose de partir sur la morphologie urbaine de la cité, c'est-à-dire tout ce qui est caractéristiques physiques et spatiales d'un lieu. Alors, en soi vous me l'avez déjà un peu décrit, vous avez anticipé mes questions mais globalement, comment pourrait-on décrire les lieux où se passent le trafic de drogues à Bruxelles ?

AEA : Je vais uniquement parler du Peterbos parce que les autres, je ne sais pas comment ça se passe, bien que ça à l'air de ressembler. C'est des lieux où déjà il y a une fragilité sociale et économique dans la population. Des lieux également où ils ont le sentiment que l'autorité n'investit plus le lieu, ils se disent que c'est un endroit abandonné... il faut vraiment le voir comme ça, c'est très primitif leur façon

de voir les choses. Cet endroit-là est « pourri », tout le monde s'en fout alors on va se mettre là. C'est aussi surtout des endroits facilement accessibles et où on peut vite s'échapper si la police arrive. Ils vont toujours se mettre à des endroits un peu centraux. Par exemple, dans la cité, il y a 18 ou 19 entrées et sorties, donc on peut entrer et sortir par n'importe où, pour fuir c'est facile. Également, quand il y a des immeubles, pour fuir c'est facile, on va dans les cages d'escalier, dans les halls, dans les caves, donc voilà, c'est plutôt des endroits comme ça. Versailles, ça à l'air d'être ça aussi, c'est aussi une cité de logements sociaux où il y a également dix entrées et sorties, c'est pas comme en France. En France, vous avez vraiment des cités où c'est une entrée et une sortie.

AS : Oui donc là c'est beaucoup plus compliqué.

AEA : Ben, c'est plus facile pour eux, parce qu'il suffit de contrôler...

AS : Ah oui, au niveau du contrôle mais je parlais au niveau de la fuite.

AEA : Oui au niveau de la fuite c'est compliqué. C'est pour ça que ces cités-là sont très gangrénées, où ils font carrément des trous dans les appartements, des souterrains. J'ai envie de dire que c'est pire, j'ai envie de dire que je préfère un endroit à la limite qui est ouvert, au moins on peut rentrer etc, là-bas même pour faire l'entretien de l'espace public, c'est compliqué. La police doit arriver, pendant six heures, les camions viennent dégager ce qu'il y a dégagé, nettoyer, remplacer les poubelles, etc. et partir. Ce qui est quand même pas le cas à la cité du Peterbos où nos équipes d'entretien peuvent faire leur travail sans être importunées.

AS : D'ailleurs, lors de mes observations, j'ai pu voir aux alentours et même un peu dans la plaine de jeux entre les bâtiments 9, 13, 14 et 17, une concentration de petits sachets avec une feuille de cannabis dessus et pour moi, c'est réellement un signe clair... alors peut-être pas de trafic ou de deal mais en tout cas de présence de drogues. Comment est-ce qu'on peut expliquer cette concentration-là au niveau de comment l'espace est agencé, est-ce que c'est vraiment un point stratégique ?

AEA : C'est un point stratégique car en fait, c'est le milieu de la cité. Si vous prenez une carte de la cité, vous mettez votre doigt au milieu, vous tombez sur la plaine. Vous tombez entre le 9, le 17 et le 14. Pourquoi le bloc neuf ? Parce que du bloc neuf, il suffit qu'il y ait un guetteur à cet endroit pour voir les trois quart de la cité, donc l'endroit est vraiment stratégique. De cet endroit-là, on peut partir aussi dans différentes directions. Ça permet aussi aux clients, lorsqu'ils rentrent dans la cité d'être « invisible » au niveau de l'extérieur. Il n'y a rien de plus gênant pour un client de venir acheter et qu'il y ait dix personnes qui le voit. Il préfère acheter discrètement et partir discrètement. Cet endroit-là permet de cocher toutes les cases : facile d'accès, quasi-anonyme, personne le regarde acheter et pour le dealer, en un coup d'œil, il voit les trois quart de la cité et il peut partir dans dix directions s'il voit la police arriver.

AS : Je comprends, de fait, ça n'a rien à voir avec le fait que la plaine consiste en un endroit de regroupement, comme les terrains de sport qui en sont aussi. Par exemple, si on vient à enlever, ces endroits de regroupement, cela n'aura aucun impact sur...

AEA : Non, si demain on enlève la plaine de jeux et qu'on en fait un terrain vague, ce sera vraiment pareil, il n'y a rien qui change. C'est vraiment des endroits où je peux voir tout le monde, et de l'extérieur, personne me verra.

AS : Donc, c'est vraiment en raison de la manière dont l'environnement est agencé que cela en devient un point où il est possible de faire des choses et que ce soit lucratif, c'est vraiment par l'agencement du territoire. Est-ce que selon vous le fait que la cité ait été pointé comme un quartier chaud soit en rapport avec la manière dont lieu est agencé ? Est-ce qu'ils ont pris cela en compte ?

AEA : Clairement, pour tout ce que j'ai dit. Il y a le ring de Bruxelles qui est pas loin, c'est une cité isolée, il y a eu un problème de coordination en ce qui concerne l'entretien de l'espace public et il y a plein d'endroits où on peut cacher tout et n'importe quoi. Et l'agencement des blocs, à certains endroits fait que il n'y a personne d'autres qui peut passer là que les personnes qui y habitent. Donc si quelqu'un d'autre passe, c'est bizarre, donc ça permet de contrôler un peu tout.

AS : Vous m'avez dit que vous aviez commencé à rénover des bâtiments, changer les éclairages, etc. Est-ce que je peux conclure que le lieu a subi des changements dans son aménagement dans son aménagement, sa morphologie et son apparence depuis la désignation des hotspots ?

AEA : Les hotspots datent d'un peu moins de six mois je pense ?

AS : Oui, à peu près.

AEA : Oui donc, nous, on avait connaissance du problème bien avant que ça ne parle dans la presse. C'est quelque chose qui est là depuis au moins quinze ans mais qui s'est beaucoup accentué lors du confinement. Lors du confinement, toutes les associations qui étaient là, ont commencé à télétravailler et donc, tous sont partis de la cité. Donc il restait plus rien, il restait un commerce et une pharmacie. Ils en ont profité à ce moment-là pour vraiment prendre l'espace. Et donc maintenant on essaie de récupérer l'espace qu'ils ont pris. C'est vraiment ça, vous avez des endroits désinvestis socialement, et là ils se disent « Ok, bah je peux faire ce que je veux », alors ils commencent à taper des canapés au milieu de la cité, des chaises partout, on jette les canettes, on mange sur place et on jette tout partout. Aussi, au niveau des logements sociaux, pareil, si les gens font du télétravail, désinvestissent, bah ils accèdent aux immeubles, c'est plus facile. Puis dès qu'ils ont vu qu'il y avait cette porte d'entrée, ils en ont profité et le deal s'est vraiment installé. Il est ancré. Il est tellement ancré qu'on voyait, par rapport aux endroits de deal où on vendait, il y avait toujours ce qu'on appelle des chemins de chèvres, c'est-à-dire qu'à force de marcher sur l'herbe, on forme à chemin. Eh bien, vous aviez des chemins qui se sont créés tellement il y avait de monde.

AS : Donc, j'en conclus, du moins pour le Peterbos, que puisque c'est un problème qui est là depuis une quinzaine d'années, les changements s'opèrent à la limite continuellement au niveau de l'aménagement urbain, de la rénovation ?

AEA : En fait, le deal s'est installé par étapes, et un deal de plus en plus violent et de plus en plus présent. Donc, nous on essaie de prendre le contre-courant et de le rendre le moins visible possible, sachant qu'il y aura toujours des consommateurs et que ça va continuer. On ne peut pas dire « voilà, il n'y a plus de drogues sur la cité, c'est fini ». Ce lieu est connu depuis des années comme un lieu de deal, donc il y a beaucoup de gens de l'extérieur qui viennent acheter. Au niveau de la commune et des autorités, ce qui a été fait c'est qu'il y a eu plus d'arrestations ces derniers temps et il y a également des amendes administratives pour des personnes qui n'ont rien à faire là. L'idée c'est de cibler plutôt la clientèle. S'il n'y a plus d'acheteurs, les dealers... voilà... Donc c'est quelque chose avec laquelle on est occupé maintenant. Et on remarque qu'au niveau de la clientèle, il y a quand même une grosse chute du nombre de personnes qui viennent donc, ça c'est ce qu'on est occupé à faire et en même temps, on est occupé à réinvestir la cité avec des associations, avec la commune pour reprendre un peu le contrôle de l'espace public et aussi faire beaucoup d'activités pour que les gens soient un peu à l'extérieur, sortent, se rencontrent, discutent. Par exemple, ouvrir un café, c'est déjà un lieu de rencontre, ça peut déjà démarrer. Donc, toutes des choses comme ça et surtout à des endroits stratégiques comme le numéro 9 et le numéro 17 qui sont centraux dans la cité. Et là, on essaie aussi de faire des activités un maximum à cet endroit-là pour que les gens sortent un peu de leur logement et réinvestissent l'espace public.

AS : D'où peut-être aussi justement l'implantation de cette plaine de jeux ? Les enfants vont pouvoir jouer entre eux, les parents vont peut-être pouvoir discuter parce que finalement, ce sont tous des voisins donc ça permettrait peut-être de les impliquer dans la vie communautaire de la cité ?

AEA : Oui, et ça commence. Vous avez des mamans qui commencent à s'asseoir au niveau des bancs, on a rénové le terrain de foot, là il y avait également des guetteurs qui étaient installés là. Maintenant, c'est les mamans qui s'installent, des jeunes qui s'installent... On a enlevé tous les bancs qui étaient situés à l'intérieur de la cité, parce qu'ils étaient utilisés comme salle d'attente des acheteurs, avec des gens bizarres qui s'installaient là avec des cannettes de bières, ... pas accueillants du tout, avec des gens qui consommaient dans la cité même. Donc tout ça a été retiré, on a retiré tous les buissons aux endroits où il y avait des gens qui se fixaient qui prenaient de la drogue. Tout ça a été retiré et au niveau consommation, sur la cité, maintenant on a quasi plus rien. Donc, juste en orientant l'entretien de l'espace public d'une certaine manière, on arrive à faire en sorte que ce soit plus un lieu super où acheter, boire sa bière et prendre sa cocaïne.

AS : Oui, je vois. Est-ce que, de fait, on peut affirmer que l'environnement physique entretient un lien étroit avec la vie sociale ?

AEA : Ah oui, à 100%. Parce que vous avez de l'environnement physique et de la population qui est installée. Lorsqu'il y a, par exemple pour les logements sociaux, le fait qu'on donne la priorité aux mamans seules avec enfant, je comprends qu'on le fasse là. Mais qu'on se retrouve avec le même type de population où vous avez des mamans seules avec trois, quatre, parfois cinq enfants où le papa est parti, et que vous mettez ensemble tous les enfants qui n'ont aucun repère paternel dans un environnement qui est mal entretenu avec dealers... Vous avez le cocktail explosif de la cité du Peterbos. Vous avez vraiment tout pour que ça fonctionne. Je pense que l'environnement et la manière dont les blocs sont structurés les uns par rapport aux autres sont... Ce qu'on avait pas du tout imaginé au début hein, on a mis un bloc puis on a construit, puis on a fait une allée, on en a mis un deuxième puis on a fait un autre carré mais on s'est pas rendu compte que ça isolait totalement la cité du reste du quartier.

AS : D'accord et bien merci, à nouveau c'était très complet. Maintenant, nous allons passer aux gardiens dont je vous ai parlé dans la présentation de ma recherche. Est-ce que vous êtes familier avec cette notion au sens criminologique ?

AEA : Gardiens, ça veut dire ?

AS : Voilà, alors c'est toute personne ou éléments matériels, physiques, etc. Qui vont pouvoir agir pour prévenir ou empêcher qu'un acte criminel se produise en un lieu et un temps donné. Donc, par exemple, ça peut être comme vous l'avez dit, la police, les gardiens de la paix, un éclairage, la végétation, ce sont vraiment tout ce genre de choses qui vont pouvoir... même les résidents ou les simples visiteurs ou passants dans cet espace public qui vont pouvoir agir en prévenant ou en empêchant qu'un acte se produise. Donc voilà. Maintenant qu'on est au clair sur ce concept théorique, quels types de gardiens retrouvent-on au Parc du Peterbos ?

AEA : Pour moi, les gardiens les plus importants, ce sont les concierges des immeubles. Un concierge, par principe, va répéter tout ce qu'il entend et tout ce qu'il voit et il se mêle un peu de tout. Ces concierges, à l'époque, ils étaient au nombre de dix-huit, un par bloc. Maintenant les concierges sont au nombre de six, donc on a divisé par trois le nombre de concierges. Ce qui fait que l'information, parfois, circule moins puisqu'il y a moins d'oreilles et d'yeux. Et donc maintenant, vous avez un concierge pour trois blocs en moyenne sur la cité. Et ça, pour moi, c'est le premier gardien. Si vous avez moins de concierges, vous avez moins de gardiens, et tout ce qu'il se passe à l'intérieur des immeubles, il y a moins de contrôle dessus et tout ce qu'il se passe à l'extérieur des immeubles, il y a moins de contrôle

dessus. Vous pouvez pas demander à un concierge de connaître les habitants de trois immeubles. Par contre, un ça va, il sait qui est qui, il sait qui paraît bizarre dans ceux qui entrent, chez qui il va, etc. il a le temps de faire le tour de tout son immeuble. Ces gardiens-là ont été réduits et dès qu'ils ont été réduits, ça a été assez radical. Même l'entretien ne se faisait plus, il n'y avait plus ce relais.

Le deuxième gardien, c'est plutôt tout ce qui est agent de prévention et de sécurité. A la commune, ce sont les gardiens de la paix et également, ceux travaillant pour le foyer anderlechtois et il y en a qui travaille pour le Comensia, entre les deux la communication passait pas bien. Nous, ce qu'on a fait quand on s'est installé avec l'antenne de proximité, on les fait travailler ensemble, on fait des réunions toutes les deux semaines où le foyer, Comensia est là, mais vraiment les personnes de terrain, les APS, etc. On essaie de faire en sorte que ces personnes échangent de l'information et ça commence à se faire et peuvent échanger de l'information sur une personne problématique, etc. Ça c'est le deuxième gardien.

Le troisième gardien, c'est la police qui circule sur la cité, qui parfois fait des opérations coups de poings, des grosses détentes, de la surveillance. Et puis l'autre gardien, c'est l'association de terrain, il y en a deux grandes, Saamo plutôt flamande et Débrouille, qui travaille plutôt avec un public adulte alors que l'autre travaille plus avec des jeunes. Ce sont également les gardiens de la cité. Ce sont des gens qui vont faire en sorte que les habitants de la cité sortent de leur logement, discutent ensemble, fassent des activités, qu'on prenne en charge les enfants ou les adultes qui sont problématiques. Donc, tout ça pour nous c'est des moyens de comprendre ce qu'il se passe dans la cité et d'avoir des relais dans toute la cité. C'est ce qu'on essaie de construire pour avoir un groupe de gardiens.

AS : Et à quelle fréquence ces gardiens sont sur le site ? Je suppose qu'ils ne sont pas tout le temps présents vu que vous m'avez dit qu'il y avait un concierge pour trois blocs, il y a peut-être des relais ou des jours, des moments, des zones spécifiques pendant lesquels ils sont plus présents ?

AEA : Pour tout ce qui est gardiens de la paix, APS et concierge, ils travaillent tous quasi dans un horaire 9-17 donc, c'est plutôt en journée où ils sont présents et le soir, c'est plutôt les services d'urgence pour un ascenseur en panne ou que sais-je, on appelle le concierge d'urgence, la police, etc. Il y a aussi les APS et les gardiens de la paix où on a des équipes du soir qui travaillent jusque 20h et qui zonent dans la cité. Donc, voilà, ça c'est un petit peu... mais c'est vrai que la nuit, après 20h, tout ça disparaît et donc, c'est les habitants qui doivent « prendre le relais » et devenir gardiens. Mais là c'est encore un peu compliqué parce que les habitants ont peur etc.

AS : Et selon vous, est-ce que les gardiens en place sont suffisants pour une cité comme le Peterbos ?

AEA : Au niveau des concierges, je pense que là il y a vraiment un effort à faire parce que l'avantage du concierge, c'est qu'il habite l'immeuble, et il est là 24h sur 24, ça c'est le contrat. Donc si on avait comme à l'époque, dix-huit concierges, je suis sûr qu'on aurait un meilleur contrôle de ce qu'il se passe, donc ça c'est important. Au niveau police, on ne peut pas leur demander d'être là 24 sur 24 parce que parfois, ça peut être même perçu comme étouffant, parce que quand la police est très présente, vous avez même des jeunes du quartier qui sortent pas. Ils sont pas dealers mais ils sortent pas parce qu'il se disent que voilà, elle va demander pleins de trucs. L'idée c'est d'avoir un truc intermédiaire donc plus une police de proximité et ça c'est notre objectif. C'est vraiment de réinstaller la police de proximité dans la cité. C'est ce qu'on est occupé à faire avec justement une permanence de l'agent de quartier qui viendra chez nous à partir de septembre pour entrer en contact avec les habitants, les associations, etc. C'est quelque chose qu'on est occupé à construire, réinstaller la police de proximité, faire des ponts entre la police et les habitants, pas pour balancer untel qui deal. C'est pas l'objectif, nous ce qu'on veut c'est qu'on revienne à l'époque où il y avait un agent de quartier qui circulait sur la cité tout le temps, qui habitait là et que cette personne-là puisse déjà désamorcer les situations auxquelles elles s'exposent. Ça

c'est l'idée, de faire travailler les gardiens ensembles pour améliorer la communication entre les gardiens et surtout, qu'on puisse savoir ce qu'il se passe, comment ça se passe et comment prévenir ce genre de choses.

AS : Et est-ce qu'il y aurait des facteurs, des éléments qui pourraient empêcher ces gardiens-là d'agir ?

AEA : Ben c'est la violence hein. C'est uniquement la violence. C'est quelqu'un, imaginons un gardien de la paix qui se fait agresser par un dealer ou intimidé ou par exemple du personnel d'entretien, je prends par exemple Sibelga qui répare les luminaires dégradés, lorsqu'ils sont intimidés, agressés, « contrôlés » ... enfin, c'est difficile de dire à quelqu'un d'aller sur la cité du Peterbos, parce qu'il va falloir que la police vienne avec lui avec un combi, à la fin... ce qu'on a plus maintenant hein, Sibelga est passé hier ou avant-hier pour remplacer les luminaires, il y avait aucune présence police, ils ont pas été emmerdés, ça va.

AS : Vous avez déjà touchés quelques mots sur le profil des résidents de la cité, est-ce que vous sauriez me rappeler ce profil en détails, sur le plan... voilà économique, démographique, ethnique, familial, etc. Quel est le profil-type de la personne résidente de la cité du Peterbos ?

AEA : J'ai les statistiques sur les résidents, chômage, etc. Ca à la limite je peux vous les envoyer pour que vous ayez une idée. Principalement, c'est soit des très vieux, soit des très jeunes. Mais ça c'est le système du logement social, vous avez trois, quatre enfants, le loyer est pas cher. Dès que vous avez un enfant qui travaille ou deux, donc 18 – 19 ans, ça rentre déjà dans le calcul du loyer. Donc dans ce cas, le loyer explose et les gens se disent « Bah je vais pas aller payer 1200€ pour un logement social, je préfère acheter une maison ou louer ailleurs » et donc, ces gens partent. Et tous les jeunes post-adolescents partent avec. Les tout vieux restent parce que ça bouge pas normalement le loyer. Et donc, on a vraiment ces deux groupes qui existent : Maman, papa parfois ils sont là mais j'ai quand même plus l'impression que ce sont des mamans seules avec enfants, très jeunes avec des personnes très âgées. Et donc, toute la classe au milieu est sous-représentée et c'est cette classe qui « contrôle » la cité. Vous avez des gars de 18, 19, 20, 21, 22, 23 jusqu'à 26 ans. Et c'est plutôt des adultes qui veulent faire des activités, s'investir dans le quartier. Je sais pas si c'est clair ?

AS : Si, si c'est très clair mais justement ce que vous dites me fait penser aux statistiques policières tant de la Zone Midi que de la Zone Bruxelles-Ixelles et c'est vrai que la majorité des suspects impliqués dans des faits de drogues, ce sont des jeunes hommes, majeurs, de 18 à 23 ans/ 25 ans. Est-ce que ça peut être lié à ce que vous dites ?

AEA : Je sais pas si ça peut être... Non, moi c'était plutôt vous dire que si vous avez une génération... oui en fait ça peut être lié, parce que si vous avez une génération qui est absente, des dealers de l'extérieur peuvent venir prendre la place de cette génération. Il y a personne pour... les vieux vont pas aller leur dire « tu peux pas dealer, c'est pas bien », ils ont trop peur. Les tout petits, ils s'en fichent, ils savent pas ce que c'est. Et donc, ils ont le champ libre.

AS : Oui donc, un autre type de gardiens que pourrait être les parents, professeurs, etc., à ce niveau, il n'y a rien.

AEA : Il n'existe pas hein. Pour moi, il existe pas. La politique du grand frère qu'on peut appliquer... il y a personne.

AS : Est-ce que cela joue sur la cohésion sociale entre les personnes ?

AEA : Oui, parce qu'il y a des générations qui sont manquantes. Allez, c'est pas comme si... vous allez à Molenbeek ou même à Cureghem, vous avez des propriétaires et donc, je reste avec ma famille sur

des années. J'ai même mes enfants qui vont habiter pas loin et mes petits-enfants qui habitent pas loin et vous créez comme ça société. Au Peterbos, dans les logements sociaux, vous n'avez pas... il n'y a pas ce principe-là, parce que les gens partent une fois que le loyer devient trop cher à cause des enfants qui travaillent. Et donc, il reste que les tout petits ou les très vieux ou les très pauvres. Sur cette population-là, n'importe quel groupe organisé de l'extérieur peut venir et dire « Ca, c'est à nous ».

AS : Donc, il y a ce que vous expliquez, qui impacte la cohésion sociale mais est-ce que... enfin voilà, le Peterbos, c'est vraiment de grands bâtiments, est-ce que cette structure engendre une forme d'anonymat qui fait réduire cette cohésion aussi ?

AEA : Oui. Comme l'espace public... En fait ce qu'il manque dans la cité, ce sont des lieux où les gens peuvent se rencontrer, c'est vraiment ça le gros problème. Et la commune l'a compris parce qu'elle veut justement investir dans des lieux collectifs. Donc, il y aura une salle de sport avec une espèce de cafétaria au-dessus, des salles etc. où les gens peuvent se réunir. Notre ambition au niveau du bloc 9 et du bloc 17, c'est de créer vraiment là, un espèce de « pôle économique » avec une épicerie, etc. où les gens peuvent se retrouver et discuter. Rien que ça, je crois que ça va enlever le sentiment de peur parce que, si chacun est isolé chez lui et qu'il entend des bruits, carabines ou des gens qui gueulent... « Mon Dieu, j'ai peur » et chacun reste à la maison. Et donc, on sait rien changer là-dessus. Par contre, si vous avez un endroit où les gens peuvent échanger là-dessus...

AS : Oui, ça permet de faire diminuer le sentiment d'insécurité.

AEA : Ça diminue et ça permettrait aux gens surtout de se rendre compte qu'il y en a peut-être pleins d'autres qui ne sont pas d'accord avec ce qu'il se passe. Voyez, c'est de la thérapie collective quelque part.

AS : Oui donc, c'est vraiment ce qui pourrait arranger ce manque de cohésion sociale, de liens sociaux entre les gens.

AEA : Oui simplement qu'ils puissent échanger entre eux sur le quartier et avoir des initiatives. On l'a déjà fait quelques fois, les associations mettent des femmes ensemble qui discutent et échangent sur ce qui pourraient être fait sur le quartier et puis ça démarre. C'est ça aussi la différence avec des quartiers de propriétaire. C'est que les propriétaires, leur maison vaut de l'argent. Donc, ils veulent que l'environnement de leur maison soit propre, ce qu'on a pas chez les locataires sociaux. Le locataire social il s'en fiche, du moment qu'il a un endroit où dormir...

AS : Oui, il ne se sent pas autant impliqué dans la sécurité de son logement qu'un propriétaire parce que justement ça ne lui appartient pas.

AEA : Oui, voilà. Ça lui appartient pas et il n'a rien à gagner. Par exemple, si l'arbre en face de chez lui n'est pas élagué et que c'est pas propre... Il va toujours payer le même loyer, ça va rien changer. Le propriétaire, il est dans une autre dynamique. C'est pour ça maintenant qu'on a de nouvelles constructions où on fait un espèce de mix entre les trois : propriétaire, classe moyenne et logements sociaux pour que les propriétaires soient un peu les avocats de tout le monde et mobilisent. Ils vont mettre plus d'énergie qu'un locataire.

AS : Je vois. Plus tôt dans l'entretien, vous m'avez dit que les gardiens de la paix pouvaient se faire intimider etc., est-ce que c'est quelque chose de récurrent ou au contraire, s'il y a des gardiens implantés, même par exemple des caméras de sécurité ou des agents de quartier, vous pensez qu'il y aura des changements en rapport avec l'activité des groupes criminels ou des dealers ?

AEA : Ils vont s'adapter. Pour moi, le deal va toujours continuer, c'est pas qu'on peut le supprimer. Par contre, que ça deviennent moins visible et qu'il y ait moins de nuisances pour les gens, ça c'est l'objectif. « Il faut les remettre à leur place ». C'est une activité qui est illégale et elle doit rester illégale. On peut pas venir en plein milieu d'une place avec une cagoule, avec un paquet en plastique, donner des pacsons avec un autre gars qui prend l'argent devant tout le monde et qui compte ses billets devant tout le monde. C'est juste pas normal.

AS : Personnellement, une chose qui m'a impressionné, c'est de savoir tout ce qu'il se passe dans la cité et pourtant, j'y suis allée quelques fois pour des observations, et je trouvais l'endroit très paisible.

AEA : C'est vraiment ça. A la base, la cité du Peterbos, c'est un endroit très paisible. Moi j'ai grandi là quand j'étais plus jeune, donc je connais l'endroit depuis les années 80, je suis resté là jusqu'à mes dix-huit puis on a déménagé. C'est un endroit paisible pour les enfants, ils peuvent jouer dehors, il n'y a pas de voitures, très peu de circulation, beaucoup d'espaces verts, terrains de football, etc. C'est l'endroit idéal pour des familles avec des enfants où ils peuvent jouer en sécurité, où il y a toujours une maman ou un papa quelque part pour faire attention aux enfants. Mais ça c'était avant. Avec le deal, chacun s'est isolé. Vous avez les mamans qui, quand elles traversent la cité avec leurs enfants, tiennent les enfants comme ça hein *mime la gestuelle d'être agrippé*, tout droit et on marche vite et on évite certains endroits. Maintenant, il y a beaucoup moins de deal, la police est intervenue plusieurs fois, c'est beaucoup plus calme. Mais en principe, ça doit pas être un endroit dans lequel on a l'impression d'être dans un No Man's Land. Parfois, vous traversez la cité, vous rencontrez personne. Il y a personne, parfois, une petite dame qui est là mais les gens n'investissent plus l'espace public comme avant. Donc, avant, il y avait des gosses qui couraient partout, nous on essaie de récupérer ça et redonner la confiance aux habitants pour que tout doucement, ils sortent, etc. Mais dès que c'est une activité qui est organisée, fête de quartier peu importe, là vous avez tout le monde qui est là, tout le monde sort et là on se dit « Tiens, il y a autant d'habitants dans cette cité ! ». Donc, dès qu'on offre des conditions pour que les gens sortent, ils vont le faire avec plaisir.

AS : Pour cette partie, la dernière question que j'aimerais vous poser est en rapport avec l'ordonnance de police que j'ai pu voir accrochée à plusieurs poteaux. Est-ce qu'on peut considérer cela comme un gardien ? Est-ce qu'elle a eu un certain impact ?

AEA : Oui, clairement. Vous n'avez plus... L'acheteur maintenant quand il vient est beaucoup plus discret. Déjà en nombre, c'est beaucoup moins. Tout ce qui est consommation sur la cité a diminué, enfin ça avait déjà diminué mais maintenant ça a encore plus diminué. Et surtout, ça permet aux autorités de reprendre le contrôle sur la cité, de qui vient, qui vient pas, donc ça c'est important. Je pense que donner cette amende aux personnes qui n'habitent pas la cité ou qui n'ont rien à y faire, dans ce contexte-là, je pense que c'est la meilleure solution, c'est de taper sur le client. L'organisation, c'est compliqué parce que ça change puis c'en est une autre. L'idée c'est de se dire que c'est un fonds de commerce et il faut casser le fonds de commerce. Comment on le casse ? En démotivait des clients de venir, c'est une des manières.

AS : Donc globalement, les mesures qui ont voulu et qui ont pu être mises en place à la cité du Peterbos ont été efficaces.

AEA : Oui, très efficaces même. Je vous dis maintenant quand on vient réparer les lumières, on nous appelle plus pour dire « Oui, il faut une patrouille avec moi ». On a plus eu de problèmes de dégradations dans les immeubles, dans les communs, donc voilà je pense que c'est une bonne mesure et j'aimerais qu'elle dure le plus longtemps possible.

AS : Oui, c'est normal. Eh bien très bien, on va pouvoir passer à la dernière partie de l'entretien. Je m'intéresse aussi aux éléments qui peuvent être considérés comme des marquages territoriaux. Cela me semble important et intéressant d'aborder cela avec vous. En fait, dans la littérature, on nous apprend qu'entre autre pour asseoir un territoire, les groupes criminels vont pouvoir utiliser des marquages, comme des graffitis, des symboles, des initiales, etc. mais est-ce que, selon vous, l'appropriation territoriale est leur seule fonction ?

AEA : C'est pas uniquement s'approprier le territoire mais c'est aussi faire surtout peur à tout le monde. Donc, tous ces marquages, c'est tribal, ça existe aussi dans d'autres tribus, c'est pour ça que je dis que c'est très animal leur manière de fonctionner. Donc, par exemple, mettre dans les halls « Fuck la police », « Peterbos est à nous » ou ce genre de choses, c'est tous des marqueurs pour envoyer des messages à la police même si eux s'en fichent de la police. C'est aussi pour envoyer un message aux habitants pour leur dire « Ici, vous êtes pas chez vous. Ici, vous êtes chez nous ». Et donc les règles, c'est leurs règles à eux. A un moment donné, il y avait même des dealers qui aidaient les vieilles dames à prendre leurs sacs pour monter les escaliers, maintenant plus mais c'était vraiment une espèce de mafia où on essaie de se faire bien accepter de la population locale. Il y avait même des gars qui demandaient aux jeunes de la cité de venir et qui offraient des glaces à tout le monde quand le camion de glace venait. Donc, il faut s'imaginer ces jeunes, l'image qu'ils ont dû dealer, c'est une image positive. Le gars il donne des glaces, il me protège quand il y en a un qui m'ennuie. Quand je vais faire le guet pendant 10 minutes pour lui, il me donne 20€. Il a aidé ma maman qui avait des problèmes de je sais pas quoi. C'est vraiment mafieux comme système qui s'implante et au début, c'était comme ça, c'était plutôt gentil. C'était violent entre eux mais avec les habitants, c'était gentil. En gros, l'ordre c'était eux : « s'il y a un problème, tu viens chez moi », « si quelqu'un t'ennuie, tu viens chez moi ». Tout ce qui était délinquance, par exemple, vol dans les voitures, cambriolages, etc. ça n'existait pas. parce que eux faisaient l'ordre. Et donc au niveau statistiques de police, vols avec violence, vols de sac, agressions, c'était niet. Bah oui, ils contrôlaient tout. Et eux faisaient ça justement pour ne pas que la police vienne car s'il y a de la sécurité, la police vient pas : avec les habitants, on est gentil, on prend leur sac, on les aide parfois. Ça c'était la première phase. Ensuite, il y eu une grosse opération de police et ils ont été enlevés. Puis, l'autre groupe qui est arrivé était beaucoup plus violents et agressifs avec les habitants. Donc, on marque notre territoire, on vient d'arriver, on est nouveau, ce territoire est à nous, on casse les lumières, on fait de petits graffitis, on met des barricades pour empêcher les gens de passer, on met des guetteurs, etc. Et ça c'est un marquage pour dire « On est de retour ». Et le système est toujours le même : on est de retour, on s'installe, si on nous ennue pas trop, c'est les même qui reste et si c'est les mêmes qui restent, alors on devient gentils avec les habitants. Vous voyez, c'est toujours le même processus. Et dès que c'est un nouveau groupe, ce sera à nouveau la même chose. Entre guillemets, on pisse partout et si tout va bien, alors on redevient gentil avec tout le monde. C'est très vicieux comme manière de faire.

AS : Toujours par rapport à ces marquages, est-ce que vous avez pu remarquer que certains marquages comme les graffitis puissent être en lien avec un trafic de drogue, en stipulant qu'à cet endroit il est possible de se procurer de la drogue ?

AEA : A l'époque, vous aviez dans les halls d'entrée, les prix du gramme donc 20€, 40€ etc. et vous aviez même le type d'herbe et même un marquage au sol où un gars avait dessiné 20 ou 40 et donc, 20, c'était la file des 20€ et l'autre file, c'était celle des 40€. C'était un peu dans quoi on était avant et rien que le fait d'avoir des personnes cagoulées à l'entrée de la cité, c'est un marquage disant qu'ici on entre dans une zone particulière. Mais toutes ces choses-là, je ne sais pas si c'est consciemment le fait de marquer son territoire mais en tout cas, c'est consciemment le fait de dire à la population « On est là, taisez-vous ».

AS : Ces deux choses sont à envisager ensemble ou est-ce qu'elles sont totalement indépendantes l'une de l'autre ? En bref, est-ce qu'il y a un lien entre ces marquages stipulant un trafic de drogues et les marquages utilisés pour le territoire, comme le guetteur ?

AEA : En fait, quand vous regardez les dealers, c'est juste des gamins de 16... même plus jeune, 14-16 ans. Vous prenez un adolescent, il a besoin de reconnaissance, il a besoin de montrer qu'il est fort, qu'il est ceci, cela. Donc, vous imaginez un gamin de 16 ans qui simplement parce qu'il met un cagoule, les gens ont peur de lui. On enlève la cagoule, c'est un bébé hein certains l'ont enlevé pour me parler, j'ai vu leur visage, ils étaient joufflus, c'étaient des enfants. Et c'est une manière pour eux de se faire reconnaître et un gamin de 16 ans dont on n'a peur, ça ne peut être que catastrophique. Et ces gamins-là utilisent des codes, graffitis ou autre, pour leur reconnaissance, pour faire peur. Et vous avez pas ça avec des dealers de 25 ans, en principe, les dealers de 25 ans, ils font juste leur petit truc comme ça, ils dealent tranquillement, ils emmerdent personne, du moment que l'argent rentre c'est bon. Par contre, les plus jeunes, eux, ont tendance à vouloir marquer le territoire, « Je suis là », « Je suis le plus fort », etc., etc. C'est vraiment pour moi des générations. Pour moi, au plus vous avez des marqueurs sur les cités, au plus ça veut dire que la population qui deale est jeune. Parce que sur d'autres secteurs, je pense à Saint-Gilles, vous avez pas ces marqueurs-là et les gens qui dealent sont un peu plus âgés. Versailles, c'est très jeune aussi, vous avez aussi une population de 16 ans qui dealent et ces gamins-là ont besoin de reconnaissance, ils font des tags. Alors qu'au Peterbos, ce sont même pas des dealers du Peterbos, c'est ça le pire. Tout vient d'ailleurs.

AS : Et Versailles, c'est vraiment des jeunes de la cité ?

AEA : Versailles je connais pas, vraiment je ne connais pas. Je sais que ça deale aussi mais je ne sais pas s'ils sont extérieurs ou pas. Mais de toute façon, ils ont toujours besoin d'un appui logistique des habitants sur place mais l'organisation est extérieure à la cité.

AS : Est-ce que vous pensez que ces marquages peuvent-être des catalyseurs de violence ?

AEA : Vous prenez des gamins de 16 ans qui font la loi sur un territoire, dont tout le monde a peur avec des profils un peu... qui consomment du cannabis, qui sont un peu paranoïaque et qui voient le monde d'une certaine manière et qui se pensent tout-puissants. Ils ne peuvent être que violents, ils vont pas aller discuter « Tiens il manque 5€ dans ce que tu m'as vendu, on va trouver... », service après-vente. Il n'y a pas de ça. Dès que quelque chose ne va pas, c'est la violence. Si quelqu'un vient avec un faux billet, il est lynché. Si quelqu'un vient et est un peu exigeant avec les dealers, c'est la violence. C'est tout de suite la violence. Il n'y a pas de discussion.

AS : Donc, dans ce que vous me racontez, c'est plus une violence du dealer envers le consommateur et inversement. Ce n'est pas une violence de dealers entre eux.

AEA : Si, entre eux aussi. Par exemple, il y en a un qui dit « Aujourd'hui, j'ai envie d'être le vendeur principal », parce qu'entre le guetteur, le vendeur principal, celui qui surveille etc. il y a des tarifs, des rémunérations très différentes. Le guetteur, c'est celui qui gagne le moins. Et parfois entre eux, il y en a qui disent « Non, non moi je veux vendre, je veux faire ceci, cela » et puis ils se disputent et puis, il y a un gérant qui vient, puis c'est le manager et qui dit « tu vas faire comme ça, comme ça, comme ça ». Donc, parfois, ils se disputent entre eux, ça arrive. Mais ils ont 16 ans quoi...

AS : Lors de mes observations, j'ai pu voir que les graffitis se situent majoritairement aux bords d'une route principale, peuvent-ils signifier une délimitation du territoire des groupes criminels actifs dans le trafic de drogues ?

AEA : En fait, il y en a, comme ils viennent de l'extérieur, qui se disent que juste pour dealer, j'en ai rien à cirer de marquer quoi que ce soit, je fais pas partie de la cité, je suis juste un travailleur externe qui vient dealer là. Parfois, on a des jeunes surtout nord-africains qui ont tendance à faire des marquages plus que les autres. Si c'est culturel, j'en sais rien mais, par exemple, tous ces trucs de bandes urbaines, ces anciennes bandes urbaines dont on a repris... c'est également tout ce qui est véhiculé par le rap américain, ces bazars, les gangs et les schmilblick, voilà c'est un truc qui a été importé mais en tout cas, au Peterbos on a pas ce genre de marquages à l'extérieur de la cité pour dire « Ici, c'est notre territoire, on va mettre un signe distinctif ». Le seul distinctif qu'ils font, c'est dégradé au maximum pour que l'autorité locale abandonne l'endroit, c'est leur fantasme, c'est ce qu'il pense qui va arriver en faisant ça. En fait, ils font en sorte que nous soyons débordés, que ce soit ingérable et tout est comme ça. Même les tonnes de cocaïne qui arrive, c'est pour faire en sorte que ce soit ingérable. Si vous avez 10000 tonnes de cocaïne qui arrivent, comment vous gérez ça ? C'est impossible, et donc tout est comme ça.

AS : Oui, je comprends. Eh bien, pour conclure, j'aimerais vous poser une question générale. Selon vous, est-ce qu'on peut affirmer que les caractéristiques territoriales d'un lieu jouent effectivement un rôle dans le trafic de drogues et la violence qui peut en découler ?

AEA : Ça joue en partie. Je dirais que c'est 50%. Les autres 50%, c'est la population qui est sur place.

AS : C'est-à-dire ?

AEA : Le niveau de précarité. Donc, si vous avez un environnement adapté et la précarité qui va avec, vous avez un fonds de commerce intéressant pour les dealers.

AS : Et est-ce que vous pensez que le deal est plus important au Parc du Peterbos par rapport aux autres hotspots qui ont été pointés par le CORES ?

AEA : Je connais pas les chiffres des autres mais en tout cas, moi j'ai été impressionné quand je suis arrivé dans la cité par le nombre de clients qu'il y avait et puis aussi, le nombre de dealers qu'il y avait. Il y avait entre 15 et 20 personnes sur la cité. Donc, ces 15 – 20 personnes faut les payer et par conclusion, je me dis qu'il y avait quand même beaucoup d'argent qui rentrait. Pour moi, c'était vraiment énorme hein. Il y avait des gamins avec des liasses qui étaient comme *mime des liasses de billets d'au moins 10 centimètres de haut*. Puis il y avait toujours quelqu'un qui venait chercher les liasses et qui repartaient, c'était vraiment. C'était du pognon, c'était incroyable hein.

AS : Après alors on ne doit pas s'étonner que des jeunes s'investissent là-dedans parce que c'est de l'argent facile.

AEA : Ouais pour eux c'est de l'argent facile et ils ont le sentiment qu'il n'y a pas de risques. Surtout dans des endroits qui sont un peu désinvestis. Ils se disent que de toute façon, il n'y a personne qui passe ici et que même s'il y a un policier qui vient, on le voit de loin...

AS : Et donc on sait l'éviter.

AEA : Et donc voilà, maintenant le fait qu'on a repris le contrôle, qu'il y a eu ces amendes, qu'il y a eu ces arrestations, etc. L'endroit est moins attractif. Les gens ne veulent plus... Avant, on utilisait plus des locaux pour faire ce travail-là. Mais la pression est tant que les locaux ne veulent plus travailler parce qu'on les voit tout de suite, on se fait arrêter, etc. enfin voilà. Puis les violences aussi qu'on fait à ces jeunes, il y a quand même eu quelques situations problématiques. Donc, il n'y a plus personnes qui veut mettre les mains là-dedans et donc, on recrute de la main-d'œuvre extérieure, venant d'autres régions de Belgique. On a même eu des néerlandophones mais ils ne parlaient que néerlandais, ils parlaient que flamands.

AS : Quand vous dites « les violences envers les jeunes », ce sont des violences de la part de qui ?

AEA : Du chef dealer, qui dit « Voilà t'as perdu la marchandise », « Au lieu de vendre ça à 20€, tu l'as vendu à 10€, tu t'es trompé de paquet ». Des choses comme ça, et il y avait même à un moment donné, quand c'était vraiment à la splendeur du deal, des dealers qui donnaient des petits cadeaux, qui donnaient un briquet ou truc pour fidéliser la clientèle, donnaient des feuilles à rouler gratuites, avec un signe distinctif...

AS : Oui donc finalement ça ne change en rien du marketing légal.

AEA : Oui, oui, c'est du marketing classique. Ils faisaient ça et puis à un moment donné, je vais travailler et il y avait un dealer juste devant et je fais « Bah tiens il est où ton collègue ? », il me dit « Bah il est en congé maladie ». Il était malade et donc, congé maladie. C'est vraiment comme une entreprise en fait.

AS : Et ben... c'est vraiment impressionnant. Personnellement, j'en ai fini avec mes questions. Je ne sais pas si vous, vous avez des sujets que vous aimeriez aborder ?

AEA : Non, je crois qu'on a fait le tour de tout là.

AS : Oui ? Eh bien alors, il ne me reste plus qu'à vous remercier énormément pour votre participation, vos informations, en nombre d'ailleurs, ont été précieuses donc, ça m'aura été d'une grande aide et encore une fois, je vous remercie beaucoup.

AEA : Je pourrais juste avoir votre... quand vous faites le mémoire, juste une copie de la partie ou c'est mélanger dans le travail ?

AS : Oui en fait ça va être mélangé avec vos propos mais aussi les propos d'autres personnes que j'aurai pu récolter et cela va me servir de résultats. Mais évidemment, si vous en avez envie, je peux vous envoyer une copie de mon mémoire avec plaisir.

AEA : Oui, ça je veux bien.

AS : Ok, ça va et bien pas de soucis, je le ferai.

AEA : Parfait.

AS : Merci beaucoup, passez une bonne journée.

AEA : Pas de soucis, bonne journée à vous aussi.

AS : Au revoir.

2. Maud Van Gysel (MVG)

L'entretien a commencé par un rappel de l'étude, de son objectif et des thèmes abordés qui seront abordés lors de l'échange. Il a été spécifié que le participant pouvait répondre de manière spécifique ou générale en fonction de sa connaissance. Il a également été stipulé que si la personne ne voulait, ne pouvait ou ne savait pas répondre, elle était libre de le faire. Nous avons demandé au participant si l'entretien pouvait être enregistré en vue d'une retranscription et d'une analyse, de fait, facilitées, ce que le participant a accepté.

AS : Et la deuxième question que je veux vous poser c'est, est-ce que vous souhaitez être anonymisée ou pseudonymisée ?

MVG : Je peux répondre après l'entretien ? Parce que si c'est trop spécifique peut-être que oui donc je verrais en fonction des questions

AS : Oui, ça va pas de soucis. Quoi qu'il en soit peu importe la décision que vous prenez ce sera totalement respecté et voilà, je ne déborderai pas là-dessus. Donc pour commencer, avant donc d'entamer le questionnaire à proprement parler, est-ce que vous pouvez vous présenter, présenter votre fonction et le secteur de travail que vous avez ?

MVG : Alors moi je suis Maud Van Gysel, inspecteur principale dans le pôle proximité avec une spécificité qui est régisseur de quartier et donc ma fonctionnalité c'est de vraiment faire le lien entre population, monde associatif, culturel, social et la police et de travailler vraiment sur l'image de la police et de montrer que la police est partenaire prenante de la sécurité mais pas qu'avec les partenaires. Mon métier c'est vraiment ça, c'est vraiment un métier de réseau finalement : réseau quartier – police, image police. Je fais vraiment des relations publiques finalement. Alors je fais ça ici à Versailles depuis presque un an et demi, je suis arrivée en mars 2023 et avant ça, au niveau de mon parcours, j'ai fait de l'intervention, j'ai fait de la garde, j'ai fait un peu plusieurs services avant d'arriver ici en pôle proximité.

AS : Et que à Versailles ?

MVG : Alors je travaille sur tout le territoire de Neder-Over-Heembeek et à Haren comme vous pouvez le voir ici, on est au cœur du quartier de Versailles, on est vraiment entouré des tours, etc.

AS : C'est justement une des choses qui m'a frappé

MVG : Pour la petite histoire, ce commissariat s'est installé ici en 2018 donc ça c'est assez neuf et ça a été compliqué, on était pas les bienvenus. Moi j'ai pas vécu ça en live mais j'étais dans un autre service et j'actais toutes les dégradations sur l'immeuble à l'époque où on s'est installé.

AS : C'est vrai que de par la réputation du quartier, je me doute que ça n'a pas été facile.

MVG : Ca n'a pas plus aux jeunes qu'on vienne s'installé ici, ça a plu à d'autres personnes mais pas spécialement aux délinquants.

AS : Oui je comprends, eh bien, merci pour votre présentation, on va pouvoir passer au questionnaire à proprement parler. Comme je vous l'ai dit, le premier thème qu'on va aborder est en rapport avec tout ce qui est opérations économiques des trafics de drogues donc je vais aborder tant l'offre que la demande, que les variations dans les prix mais aussi l'instabilité des marchés de la drogue en Belgique. Donc, pour une première question, je vais vous parler de la loi de l'offre et de la demande de l'économie classique, est-ce que vous la connaissez plus ou moins ou est-ce que je vous la rappelle ?

MVG : En gros mais rappelez-moi comme je cible bien pour la réponse.

AS : Eh bien, en gros, si l'offre est rare et que la demande est abondante, les prix vont être élevés. A l'inverse, si la demande est rare et que l'offre est très abondante, les prix vont diminuer. Est-ce que, selon vous, cette loi de l'économie classique et donc, légale, peut s'appliquer à l'économie illégale ?

MVG : Je pense que la demande surtout en ce qui concerne les stupéfiants est toujours importante, et de plus en plus. Donc, le prix va influencer là-dessus, ça c'est une certitude, je pense que certains produits sont en baisse au niveau du prix et d'autres augmentent en fonction de... il y a des espèces de mode comme ça. A une période, c'était le cannabis en plein et là, on varie, maintenant, on parle entre autres du crystalmeth. On parle aussi plus des stups qui sont doux et là on est passée de drogues douces à quelque chose de beaucoup plus durs donc, ce sont des choses qui sont en évolution et les prix varient en fonction de ça. Oui, on a vraiment un marché qui doit s'adapter aux nouvelles modes de consommation.

AS : Est-ce que vous diriez que la tendance globale des prix est en chute par rapport à la demande et à l'offre ?

MVG : Je dirais pas, non, ça je pense que c'est relativement stable. C'est juste les produits qui sont différents.

AS : De fait, sous quelles réserves cette loi ne s'applique pas concrètement à l'économie illégale ?

MVG : Pour moi, elle s'applique d'une certaine manière. Pour moi, l'offre et la demande, c'est partout pareil que ce soit légal ou illégal. C'est vraiment une question de produits, de mode et de consommation. Que ce soit légal ou illégal finalement... la seule chose, c'est que ça doit se faire de manière cachée, c'est tout. Et oui, il y a plus de risques de se faire prendre, quand on est consommateur, avec un dealer que pas. Est-ce que le prix est plus cher parce que c'est illégal, je crois pas en fait, je crois pas. C'est le produit qui détermine le prix je pense et le nombre de personnes qui veulent le consommer. Et je pense qu'on est en constante évolution par rapport à... Il y a de plus en plus de consommateurs et de plus en plus de personnes qui pensent que c'est normal de consommer. Celui qui ne consomme pas finalement dans certains endroits, il est un peu particulier, celui qui fume pas son pète, on lui dit « Ah bah tiens tu fumes pas ? ». Il suffit d'aller en soirée hein, ça circule, on le sait. Le coté illégal, je pense que c'est plus lié aux produits et à la demande mais c'est le produit qui détermine le prix pour moi.

AS : Et donc, le prix ne varierait pas en fonction de l'offre ?

MVG : Non, je crois pas, après j'ai pas fait des analyses, j'ai pas sorti des chiffres à ce niveau-là, j'ai pas demandé à des dealers leur prix avec leur manière de fonctionner par rapport à ça mais c'est une impression que j'ai.

AS : L'offre sur ce type de marché est une offre illégale. En quoi est-ce qu'elle est différente de l'offre légale ?

MVG : La seule différence pour moi c'est qu'elle est cachée. C'est une offre cachée, c'est tout... et les moyens pour faire... enfin, vous avez un commerce, vous vendez des choses, c'est accessible. Vous vendez des produits illégaux, c'est plus difficile dans le sens où déjà il faut les amener jusqu'ici, il faut les mettre quelque part, les sécuriser le temps d'écouler la marchandise... c'est ça la complication de ce qui est illégal ici, ce n'est rien d'autres. En sachant qu'il y a des gens qui vont chercher à vous déloger, la police est là pour ça en principe. C'est ça la complication. Mais pour moi, le reste c'est du pareil au même, vous vendez quelque chose d'illégal, eh bien, c'est juste qu'il faut stocker ça... faire venir, stocker et l'écouler.

AS : Donc, ça serait plus dans le contexte des inconvénients...

MVG : Oui, oui, oui

AS : Mais est-ce que vous voyez des avantages à cette offre illégale ?

MVG : Des avantages... Au niveau de la police non

AS : Et au niveau des offreurs ?

MVG : Les offreurs, il faut qu'ils trouvent un bon terrain maintenant, est-ce que eux ont un avantage à ça ? Je crois pas. Quoi que... En fait, ils choisissent des territoires, des endroits, des lieux où ils peuvent écouler plus facilement donc leur avantage à eux, c'est de trouver un endroit, un bon endroit pour le faire. Là où on a une police moins présente, là où effectivement la configuration des lieux est meilleure, ça c'est une avantage de lieu mais c'est pas un avantage tout court au niveau de l'offre et de la demande. Je crois pas.

AS : D'accord. Comment pourrait-on qualifier cette offre ? Est-ce qu'elle est abondante ?

MVG : Abondante. Très abondante. L'offre est très abondante. Quand on voit tout ce qu'on peut saisir parfois, on se demande d'où ça vient et comment ça se fait que ça vient en telle quantité. On est de plus en plus sujet à des découvertes de stupéfiants en grosse quantité, vraiment en très grosse quantité. On a l'impression que le petit dealer de rue finalement, c'est rien comparé à l'immensité de tout ce qui est caché.

AS : Justement, on a un concept qui s'appelle le chiffre noir...

MVG : Le chiffre noir est important et on en est bien conscient, on est hyper conscient.

AS : De fait, je suppose que la demande suit cette abondance de l'offre ? C'est quelque chose qui se répond ?

MVG : J'ai l'impression que c'est un marché fonctionne bien effectivement.

AS : Evidemment comme dans tous marchés, il y a plusieurs offreurs. On peut donc parler de concurrence entre offreurs ?

MVG : Oui.

AS : Et qu'est-ce que vous pouvez me dire par rapport à ça ?

MVG : Nous, on voit ça de l'extérieur, on voit ça quand il y a des règlements de compte. Nous, on sait qu'il y a de la concurrence, c'est ça qui nous fait... c'est le côté parlant de la concurrence, c'est visible.

AS : Donc, c'est vraiment le fait qu'il y ait des conflits violents qui...

MVG : On a eu par exemple, tout un débat... enfin, plus qu'un débat sur vraiment comment essayer de faire en sorte que finalement... ça va presque être choquant, je crois, ce que je vais dire mais... de garder nos dealers à nous ici et de pas faire venir les autres.

AS : Oui, comme ça il y a moins de soucis de quartier.

MVG : Voilà, parce qu'on maîtrise mieux les nôtres que ceux des autres. Et il y a de la concurrence parce que certains dealers viennent chasser dans le territoire d'un autre. Parce que le territoire est meilleur.

AS : Il est plus lucratif.

MVG : C'est plus lucratif soit mieux installé.

AS : Plus stratégique ?

MVG : Plus stratégique voilà. Donc, il y a une vraie concurrence oui.

AS : Et selon vous, est-ce qu'elle est du uniquement au territoire ?

MVG : Je pense pas qu'elle soit due uniquement au territoire. Je pense qu'elle est aussi liée à l'opportunité de ventes. Il y a des endroits où il y a plus de consommateurs et ils savent mieux s'installer, ou c'est plus discret. Ils viennent plus facilement à certains endroits. Des endroits, quand on est frontalier avec une autre commune, des choses comme ça, ça peut attirer. Ça peut attirer, les voies de communication, enfin, il y a rien à faire, les artères, les endroits... Mais c'est plutôt... pour l'acheteur, il va chercher un endroit où ce sera discret, où il a de bons contacts. Donc, oui c'est lié mais c'est pas que. Il y a aussi les caractéristiques de l'acheteur qui entrent en compte.

AS : Est-ce que les caractéristiques des prix entrent en compte ? Est-ce que, par exemple, quand on voit que justement il y a cette concurrence entre offreurs, cela aura un impact sur les prix ?

MVG : Je sais pas si ça détermine vraiment... Je pense que oui d'une certaine manière mais ça, j'ai pas de certitude. Je pense qu'un acheteur va se dire « Ah bah là elle est moins chère et elle est bonne ». Voilà et je pense comme n'importe quel produit finalement. Mais je pense que les prix sont finalement assez stables.

AS : Comment est-ce qu'on pourrait réguler cette concurrence ? Est-ce qu'il y a un moyen ?

MVG : Nous on fait de la présence dans les quartiers, un maximum, pour justement dissuader cette concurrence, de pouvoir travailler sur nos dealers et de dissuader les autres de venir et de prendre le marché. Parce que si, en plus on a plusieurs bandes rivales, le quota de criminalité explose. Ce sont des choses en plus à devoir gérer finalement.

AS : Justement, par rapport aux bandes rivales, est-ce qu'il a été possible, à un moment, au lieu de voir justement des bandes rivales, des alliances se créer ?

MVG : Pas à ma connaissance. Je ne pense pas qu'ils partagent leurs gains en fin de journée.

AS : *rire* Non mais par exemple, au niveau d'un territoire, ils se disent que voilà, s'ils font alliances avec une autre bande, cela va pouvoir étendre des possibilités.

MVG : Oui, se partager le territoire... ce qu'on peut avoir c'est deux bandes rivales mais sur des territoires très proches mais des alliances je crois pas. Moi, j'ai jamais été témoin de ça et j'ai jamais entendu des choses comme ça, c'est plutôt très rare. C'est même plutôt l'inverse, c'est « Moi je veux ton territoire », genre je le prends mais de manière violente. C'est la riposte avec ça, c'est ça qui fait qu'on a une haute criminalité. C'est cette riposte, c'est « Non, tu n'auras pas mon territoire et je te chasse », et ça se fait de manière très violente carrément avec des armes à feu. Avant, c'était avec un coup de couteau et puis « Regarde l'exemple que je te fais, tu ramènes pas tes copains ». Maintenant, c'est plus ça, on est plus dans ce cas de figure-là. Maintenant, c'est « BANG ».

AS : Oui, je vois et alors, que pensez-vous de l'hypothèse selon laquelle, parce qu'on est vraiment dans ce système de territoire... de l'hypothèse selon laquelle les marchés de la drogue sont en réalité des territoires et que par conséquent, pour pouvoir garder sa part du marché, et donc défendre son marché, c'est aussi défendre son territoire ?

MVG : C'est tout à fait ça. On est vraiment là dans le plein.

AS : Et alors on en a déjà un peu touché un mot mais en quoi est-ce que ça peut avoir un lien avec la violence très clairement. Est-ce que vous avez par exemple un exemple... là vous l'avez parlé des armes à feu mais est-ce que dernièrement, il y a eu un fait récent attestant de cette violence ? Sauf si évidemment ça rentre trop dans les...

MVG : Par exemple, je travaillais avant à Matongé, qui est aussi un quartier où bah voilà c'est de notoriété publique, il y a régulièrement eu des incidents de tirs et des vendeurs blessés par armes à feu ou autres, avec des messages clairs. C'est « Si tu viens, si tu recommences à vendre sur mon territoire, à prendre mes clients, je te zigouille ». C'est vraiment ça, on a quelque chose comme ça et finalement,

nous policier, souvent dans des cas comme ça on arrive trop tard. C'est que si on a pas détecté que des bandes rivales venaient s'installer... Après, ici, on a des physio des gens... « Ah celui-là on le connaît pas », « Celui-là, c'est un de tel autre endroit ». On a des recherches en cours qui ne font que ça finalement, c'est du profilage d'une certaine manière, sans que ce soit une série télé, mais c'est du profilage. On voit tout de suite quand il y en a qui ne sont pas du quartier.

AS : Oui, donc vous savez vraiment dire si c'est bizarre qu'il y ait quelqu'un à un endroit.

MVG : Tout à fait, ça oui, ça on les détecte.

AS : De fait, vous êtes aussi dans les études donc vous vous doutez bien que le mémoire, c'est beaucoup de lecture d'articles scientifiques et de fait, plusieurs auteurs s'accordent pour dire que, en fait, s'il y a de la violence, c'est parce qu'il y a une instabilité des marchés.

MVG : Est-ce qu'il y a une instabilité... est-ce que la violence amène de l'instabilité... Oui, on pourrait peut-être y penser dans le sens où s'ils sont concurrents, c'est peut-être qu'il y a une instabilité. Est-ce que c'est un fait établi, objectif... moi je saurais pas vous le dire malheureusement mais ça peut être un aspect des choses oui.

AS : Qu'est-ce que vous entendez vous par « marché instable » ? Si évidemment, vous trouvez que le marché est instable.

MVG : Bah il est instable parce qu'on voit que c'est mouvant, dans le sens où d'une certaine manière, on a certains dealers très actifs sur un territoire et puis qui ne sont plus du tout là et qui le sont ailleurs. J'imagine que s'ils bougent d'endroit, c'est parce que c'est plus autant lucratif et donc, ça peut être instable, mais instable par rapport à eux. Alors nous ça nous arrange bien évidemment *rire*.

AS : *rire*.

MVG : Mais on peut imaginer cette instabilité à ce niveau-là. On peut aussi peut-être imaginer cette instabilité par rapport à comment s'approvisionner. Là c'est encore un domaine qui... comment ils font pour faire venir tout ça, c'est aussi autre chose. J'ose espérer que nous aussi policier, on crée de l'instabilité chez eux.

AS : L'instabilité dont vous parlez a-t-elle un impact sur l'offre, la demande, les prix... Parce que c'était plutôt en ça que je parlais d'instabilité des marchés de la drogue. C'était sur ce point de vue-là, est-ce que la violence entraîne ce type d'instabilité.

MVG : Ça dépend comment vous placez la violence, qu'est-ce que vous entendez par violence et instabilité... Oui, il y aura de la violence parce qu'ils vont se casser la tête par rapport au territoire. Oui, c'est de la violence mais est-ce que c'est de la violence qui est liée à de l'instabilité des marchés ? Peut-être oui effectivement, si l'un va chercher le territoire de l'autre, d'office pour l'avoir, il va utiliser de la violence, peut-être aussi si ça ne marche plus de son côté et ben, il va aller chercher ailleurs. Peut-être. Tout ça est peut-être lié mais est-ce que c'est lié et clairement objectivable, de mon point de vue c'est difficile à dire.

AS : Oui, forcément, on n'est pas dans la tête des dealers, tout est subjectif.

MVG : Il faudrait rencontrer des petits dealers ou des gros dealers ou la tête pensante parce que nous, on est toujours face à des petits dealers mais au-dessus d'eux, il y a un réseau.

AS : Alors, justement parce qu'on parle de deal, de petits deals, de gros deals, de trafic de grande ampleur, moi lors de mes questions, j'ai souvent utilisé le terme « trafic de drogues », est-ce que ce sont les bonnes notions ou est-ce qu'ici, on a plus à faire à un deal de drogues ?

MVG : Dans la rue, quand vous allez chercher votre pacson d'herbe, vous êtes sur du deal après, trafic de drogues, pour moi, c'est vraiment l'envers du décor. C'est comment on fait venir la drogue, comment

on la stocke et comment on l'écoule. Là on est dans le trafic et on est dans le trafic aussi à l'international. Ça veut dire que ça vient de l'étranger, ça transite quelque part et ça arrive chez nous, là on est dans le trafic. Le dealer de rue finalement, c'est que celui qui vend.

AS : Donc, finalement, vous diriez que le trafic de drogues, c'est quelque chose de plus global tandis que quand on est à une échelle local, on est sur du deal de rue.

MVG : On est sur du deal de rue mais qui est engendré par un trafic au-dessus, on a vraiment quelque chose... C'est presque un organigramme avec des branches et des ramifications. Le petit dealer en général il ne sait pas comment la drogue est arrivée jusqu'ici, il n'est qu'un petit maillon de la chaîne.

AS : Eh bien, pour la partie sur les variations et les opérations économiques, on a fini donc maintenant, je vais vous questionner sur la morphologie urbaine donc par morphologie urbaine, j'entends toutes les caractéristiques physiques et spatiales de l'espace urbain pouvant avoir un impact ou non sur le trafic de drogues et la violence qui peut découler de ce trafic. Donc, comment est-ce que vous pourriez décrire les lieux dans lesquels se passe ce deal de drogues, ici en Belgique ?

MVG : Pour moi, tout ce qui est plutôt deal de rues, on est vraiment dans des endroits où il y a des caches faciles, des fuites possibles faciles. D'ailleurs, vous avez dans le quartier... Ici, ça m'avait fort frappé, par exemple, on a une maison de jeunes, un gros immeuble à côté puis on a un escalier qui descend à la cave et on savait qu'il se mettaient toujours là pour faire leur petit deal. Ils faisaient l'échange là. Ils étaient invisibles de la rue finalement, ils descendaient dans l'escalier, on les voyait pas. Ça c'est top sauf que pour fuir qu'on les a vu là, c'était plus compliqué. Donc, on a voulu travailler sur ça. Alors on a de grands immeubles à tours avec des portes cassées entrant et sortant, n'importe qui rentre et sort de là. C'est juste du pain béni si vous connaissez un peu l'immeuble. Vous savez vous planquez et ce sont des choses qui sont recherchées par exemple. Après moi, mon boulot c'était de trouver des alliances, de trouver des pages d'accès pour que nous puissions aussi circuler librement sans devoir être bloqué devant une porte ou une fenêtre. Il y a ça, il y a aussi le manque de luminosité à certains endroits. On a clairement un mobilier urbain qui ne met pas monsieur tout le monde en sécurité. Je suis désolée, quand vous avez des points de vue aveugles, vous êtes une femme, vous circulez le soir, vous êtes dans l'obscurité, vous savez que ce sont de grands immeubles, des tours, des cités, vous allez peut-être croiser des bandes de jeunes... bah tout ça favorise un peu ce climat déjà anxieux pour l'extérieur, mais ça aide aussi les petits dealers. Tout est fait pour eux, j'ai envie de dire.

AS : Justement par rapport aux luminaires, j'ai précédemment été faire des observations tant au Peterbos qu'ici et quand je me suis baladée dans la cité et dans celle à côté...

MVG : Il y a le Craetbos un peu plus haut, dont on parle assez régulièrement... parce que c'est aussi des petits enclos... Ici, on a les cités par exemple, donc on pourrait se dire « Bah voilà, il y a des petits groupes de jeunes, c'est pas forcément gai de se promener là, je vais pas y passer », sauf si on va chercher de l'herbe et vous avez tout ce que vous voulez finalement. Il y a des endroits qui sont plus résidentiels mais c'est des enclos donc qu'est-ce qu'il se passe dans ces enclos ? Bah, un peu de tout j'ai envie de dire. Il y a des endroits c'est privilégié, c'est tellement à l'écart et les patrouilles ne passent pas souvent parce que ce sont des rues cul-de-sac, ce sont des rues résidentielles. On est appelé ailleurs en général, là où il y a plus d'agitation, plus de monde, etc.

AS : Oui, vous ne pouvez pas non plus être partout

MVG : Oui, non, ça c'est pas possible mais dans l'absolu, il y a des endroits comme ça qui font que ce sont des endroits bénis qui font qu'on peut y faire tout et n'importe quoi, on le sait.

AS : Pour revenir au mobilier urbain, justement j'étais étonnée de ce que vous disiez parce que justement quand je me baladais sur le site, moi j'avais l'impression qu'il était plutôt bien desservi en termes de luminaires.

MVG : Ici, oui.

AS : Et c'est pour ça que ça m'a étonné quand vous m'avez dit que, voilà, il y a certaines zones d'ombres dans lesquelles on a pas envie de s'aventurer... Est-ce que ces luminaires fonctionnent ? Enfin, à quoi sont-elles dues ces parts d'ombre ?

MVG : Il y a d'une part, urbanistiquement, la ville n'a pas pensé à éclairer tous les endroits, il y a parfois juste un problème de maintenance, parfois simplement la cité évolue, les immeubles se mettent, se posent... puis, la configuration des lieux, l'architecture évolue et donc, ça n'a pas été pensé... On n'a pas évolué en même temps, par exemple. Ça peut juste être dû à des évolutions qui ne se sont pas faites en parallèle et donc, voilà, il peut y avoir des zones d'ombre ici. Alors moi, Versailles, j'ai pas peur de Versailles comparé à Matongé, je trouve que Versailles c'est très safe.

AS : C'est justement la réflexion que je me faisais.

MVG : En tant que femme, j'ai jamais eu de soucis nulle part. Je pouvais aller seule dans le quartier, même en uniforme, il n'y avait pas de soucis mais aussi, parce que je suis une femme je crois, je fais moins peur et il y a un côté où il se disent peut-être « Boh celle-là elle va pas m'ennuyer ». Mais je sais qu'il y a des configurations de lieux qui... comme les tags sur les murs, des choses comme ça. Quand vous entrez dans un quartier et qu'il y a des tags partout, déjà vous vous dites...

AS : Il y a un sentiment d'insécurité qui s'installe

MVG : Il y a clairement un sentiment d'insécurité qui s'installe et je pense que tous les services concernés par ça devrait travailler ensemble. Il y a aussi, je me rappelle, Place de la Querelle, c'est aussi un endroit à tour. Et là aussi, il y a des coins où vous avez pas envie d'aller. J'étais jeune inspecteur, je me faisais caillassée.

AS : Ah oui ? *rire*

MVG : Ah oui, oui *sourit*, je me souviens, on était en camionnette, on se faisait caillasser. On arrivait à peine dans le quartier, on se faisait déjà caillasser quoi, on avait encore rien fait *rire*. Donc, oui, il y a des endroits où rien que l'urbanisme, les tours, les lampadaires pétés, pétés par des dealers car c'était eux qui cassaient les choses pour être plus discrets, c'est aussi ça. C'est eux qui cassent leur propre environnement parce qu'en plus, ce sont des jeunes du quartier qui vivent là.

AS : Est-ce que ce sont des jeunes du quartier qui sont en train de dealer ?

MVG : Oui

AS : On n'a pas de personnes de l'extérieur qui viennent s'implanter ?

MVG : Ça, c'est la concurrence.

AS : J'aimerais rebondir sur deux choses que vous m'avez dites. La première, c'est le fait que vous vous sentez plus ou moins en sécurité ici. C'est vrai que, personnellement, j'ai pas eu le même sentiment quand j'ai été au Parc du Peterbos.

MVG : Oui, je pense que c'est beaucoup plus noir.

AS : Bah c'est-à-dire que tout bêtement samedi, j'ai été et j'ai été accompagné parce que voilà...

MVG : C'est mieux

AS : Ce sont des quartiers un peu chauds et que, malheureusement, je reste une fille et voilà, il était 14h, on est tombé en plein milieu d'un deal. Que ici, je pourrais me balader toute la journée, j'aurai pas ce sentiment.

MVG : On a fait un gros travail ici. On est arrivé, ma cheffe et moi qui sommes arrivées en même temps, ma cheffe était à Ixelles en même temps que moi et on est arrivée ici sur Neder et on a fait un énorme travail. On est arrivé, je vous dis, il y a un type qui s'est fait tirer dessus, on était à peine là. Et là, on s'est dit « Oula, qu'est-ce qu'il se passe ? ». Donc, on a investi le quartier. Tout ce qu'on avait d'effectif, on les a mis dehors, en rue, à pied pour une présence. Et on a vraiment les dealers qui étaient installés à certains endroits et finalement, qui bougeaient d'endroits. Ils sont devenus mobiles. Là, vous aviez des points de deals, et maintenant, ils sont devenus mobiles. Donc, ils ont un peu bougé d'endroits, maintenant on connaît ces autres endroits mais ils sont restés dans le quartier avec une autre configuration. Mais voilà, ils sont mobiles et du coup, ça a pas mal calmé le jeu et heureusement qu'on l'a fait parce que je crois que les problèmes auraient pu être agrandis.

AS : Donc, vous avez réinvestis l'espace. Est-ce que vous diriez justement que... Souvent quand on entend parler des cités, on parle souvent de lieux désinvestis socialement, par manque de moyens, etc.

MVG : Je suis complètement d'accord oui.

AS : Est-ce qu'ici, ça peut aussi s'appliquer, malgré le réinvestissement que vous avez fait, est-ce qu'on peut voir un désinvestissement social, de ressources, etc. ?

MVG : Ici, on est vraiment, et j'adore, parce qu'on est dans un quartier où justement le monde associatif et la collaboration police – association se passe extrêmement bien. C'est même des habitants des tours Versailles qui m'ont dit « On a peur, on veut que vous soyez là, on veut vous voir dans la rue ». C'est ce qu'on a fait un maximum, on était pas énormément en effectif, mais tout le temps qu'on a pu occasionner, ça a joué. Ça a permis un contrat de confiance avec le monde associatif. On s'est réunis autour de la table et on s'est dit « Qu'est-ce qu'on peut faire pour notre quartier ? », tout le monde était du même quartier. Nous, police, on est partie prenante de ce genre de chose évidemment. Et donc, il a fallu un travail en somme, pour pas laisser ce quartier pourrir. Quand il y a un truc qui casse, je suis une des premières à demander d'appeler le service d'urbanistique, machin. J'ai des contacts avec des gardiens de la paix qui circule tout le temps et qui me disent « Ecoute, là, Maud, je pense qu'il y a un truc qui se passe, tu peux pas envoyer tes gars ». Donc, il y a vraiment un travail qui se fait de partenariat je veux dire, il n'y a pas que la police qui rentre en ligne de compte là-dedans. C'est vraiment des choses qu'on doit faire ensemble. Et je pense que dans certains quartiers de Bruxelles, sans citer aucun quartier, ni taper sur la tête de qui que ce soit, je pense qu'effectivement, le travail partenarial n'est pas aussi fort. Je pense que voilà il y a un désinvestissement qui se fait ou il y a des choses qui ont commencé à naître mais on les a laissé trainer et on est pas intervenu vite. C'est avant que ça dégénère qu'il faut intervenir, faut pas attendre que ça éclate.

AS : Mais c'est bien parce que votre présence a plutôt rassuré la population, parce que des fois on entend des personnes dire que s'il y a beaucoup de policiers sur un endroit, ça crée un sentiment de peur montrant que des choses se passent et vous, ça a eu vraiment un effet contraire.

MVG : Déjà, c'est une demande de leur part en disant « Qu'est-ce que vous mettez en place ? » et « Qu'est-ce qu'on peut faire ensemble ? » et là, on a dit « Bah voilà on va pouvoir mettre x personnes chaque jour, à tel endroit et telle heure », « Là on va pas pouvoir faire mais si vous voyez quelque chose vous nous appeler », il y a vraiment eu un travail de connexion finalement. Alors oui, dans certains quartiers, le dialogue n'a pas été créé, le climat de confiance police – monde associatif – population n'a pas été fait, donc quand il y a beaucoup de police, ça fait peur et on se dit « Il se passe un truc » ou « Il va se passer un truc » et je peux le comprendre. Mais, c'est vraiment un travail de prévention qu'il faut faire, on parle vraiment de travailler avant que les choses dégénèrent. C'est de se dire qu'on voit plus de dealers à un certain endroit, alors il faut travailler tout de suite.

AS : Et pas laisser trainer.

MVG : Oui, enfin voilà. Il y a vraiment beaucoup de... C'est une dynamique. Et je pense que dans certains endroits, la dynamique n'a pas été poussée très loin ou s'est arrêté ou effectivement, on a peut-être pas mis les moyens là-dedans. On a, je pense, la première pierre pour pouvoir pallier ce genre de choses et essayer qu'une criminalité ne s'installe, c'est un réseau d'agent de quartier qui est très, très présent, c'est le premier relais, c'est lui qui voit tout et qui connaît tout le monde.

AS : Quelles sont les raisons pour lesquelles le lieu a été pointé ?

MVG : Parce qu'on a eu des antécédents. On a, par exemple quand on s'est installé en 2018, eu des problèmes beaucoup plus graves ici, vraiment... Le fait qu'on se soit implanté ici, je pense que ça a pas mal diminué les choses. Au début, ça a été compliqué, donc fatalement dégradations sur l'immeuble, tentative d'incendie, début de feux de poubelles, ... enfin ça on a encore hein, on a des pyromanes chez nous

AS : Ah oui, c'est ça ! Les genres de demi-conteneurs, parce qu'il y en a, j'ai vu leur état, je me suis demandé quoi

MVG : C'est Nouvel An. A chaque Nouvel An, on a des trucs qui partent en feu. On a eu des feux de poubelles au moment où on a eu ce règlement de compte. C'était une alerte, c'était clairement une alerte. Certains disaient « On met le feu ici, on alerte quoi ».

AS : Certainement pour vous faire peur à vous

MVG : On a rencontré deux trois jeunes qui nous disaient « Mais non, c'était pour attirer votre attention sur certains endroits », on y croyait moyen *rire* mais bon voilà, on va dire « ok, on va te laisser le bénéfice du doute » mais en fait, le quartier de Versailles, au-delà du deal est connu pour le côté pyromane.

AS : Ah oui ?

MVG : On a des feux de poubelles. On a eu un feu de poubelle après qu'un compost ait amené une invasion de rats aussi, c'était une réaction par rapport aux rats. Enfin voilà, c'est une réaction en fait.

AS : Et justement, est-ce qu'au-delà de ça, le CORES, donc le Conseil régional de Sécurité, a porté plus d'attention à ce lieu de par la façon dont il est agencé ? Est-ce que cela a un lien avec sa désignation en tant que *hotspot* ?

MVG : Je crois que c'est plutôt lié à des statistiques criminelles qu'à un lieu avec des bâtiments etc. Alors je pense effectivement que les cités sont plus ciblées aussi mais je pense que la première chose qu'ils ont regardé, c'est les statistiques criminelles, je pense. Sans certitude.

AS : Comment est-ce qu'on pourrait expliquer que le trafic de drogues ce soit implanté ici ?

MVG : A mon avis, effectivement, il y a aussi, enfin, comment l'expliquer... Je sais pas l'expliquer, je peux juste dire qu'il y a des choses qui sont assez parlantes. Dans un immeuble de cité, c'est un tissu social plus affaibli en tout cas, qui est plus précaire, où il y a pas forcément de l'espace pour tout le monde dans un appartement, des jeunes descendent en rue pour voir leurs copains. C'est leur deuxième maison la rue. Alors pourquoi c'est comme ça ? Bah voilà, c'est une question d'argent aussi. Les familles ne savent pas toujours palier à mettre les enfants dans des activités extra-scolaires et autre, donc leur activité extra-scolaire, c'est la rue. Dans la rue, qu'est-ce qu'on rencontre ? De tout, d'autres jeunes, des qui sont bien, de bonnes familles, des qui ne le sont pas. et on a un réseau qui se crée, pas forcément un bon réseau. C'est des fréquentations. Plus le quartier est dense en population, plus vous risquez d'avoir des mauvaises alliances comme ça, je pense que c'est plus lié à ça ici. Alors oui, le côté précaire, Versailles reste un lieu précaire.

AS : Donc, vous diriez quand même que les conditions sociales et économiques des personnes qui habitent ici ont un rôle à jouer dans le fait qu'il y ait ce genre de phénomène qui s'implante

MVG : C'est plus propice, on dirait que ça survient plus facilement dans ce genre de cité. Mais attention, vous allez à Rixensart, il y a aussi ce problème de stupéfiants. Mais c'est bien plus caché et c'est à un autre niveau aussi.

AS : Oui, évidemment. Ici, quand je parle, c'est en termes de tendance générale, je veux pas non plus stigmatiser les lieux, ce n'est pas mon but.

MVG : Non, je comprends, il y en a partout mais on va dire qu'effectivement, ça peut... Il y a un espèce de nid comme ça, qui est plus facile j'ai l'impression. Qui s'installe plus facilement, plus aisément.

AS : Est-ce que ça a un lien avec le fait que... enfin, avec la position au sein de la ville ?

MVG : Neder est assez décentré par rapport à la ville. Est-ce que c'est lié à ça ou pas ? Oui, peut-être, dans le sens où on est proche de certains axes routiers. Mais là je pense plus à la manière de faire venir la drogue. On est plus caché et aussi, au niveau police, on est moins nombreux parce que le nombre de policier sur un terrain est lié au nombre de la population. Donc, par habitant, on a droit à x policiers par exemple. Comme on est moins mais que le territoire est quand même tendu, peut-être que oui, ça peut amener à plus de choses et ils savent qu'ils seront moins traqués. Il y a moins de risques, ce genre de choses.

AS : Donc, voilà, c'est avéré on sait qu'il y a du deal de drogues ici. Est-ce que la violence est systématique ? C'est-à-dire est-ce que dès qu'un trafic vient s'implanter, on aura une apparition de violence ?

MVG : Non, pas forcément. En fait, tant qu'il n'y a pas de concurrence, pour moi, il n'y a pas de violence. Tant que le deal se fait de manière... une bande est sur le territoire, ils occupent le territoire, tant que personne vient les « ennuyer », il n'y a pas de raison qu'il y ait de la violence. Sauf s'il y a un échange commercial qui se passe pas bien entre un client et un vendeur mais ça reste... On a pas de problème de violence spécifique honnêtement.

AS : Et donc là vous avez parlé de la violence entre consommateurs et offreurs qui est quand même probable mais est-ce que c'est possible qu'il y ait de la violence qui apparaissent entre deux dealers mais sur un même territoire faisant partie d'une même bande ?

MVG : C'est de la concurrence. Ça peut arriver mais très vite, il y en a un qui est écarté. Il y a une espèce de régulation et ceux-là nous appellent pas pour dire « J'ai été frappé par l'autre ». S'il y a de la violence entre eux, on nous appelle pas.

AS : Oui, ça reste en interne.

MVG : Ça reste un chiffre noir si vous voulez.

AS : Est-ce que le lieu a subi un changement suite à cette désignation du CORES ? Par exemple, dans son aménagement, dans son esthétique des bâtiments, ... toute sa morphologie urbaine justement ?

MVG : Tout le mobilier, ici, actuellement... les immeubles sont en rénovation. C'est pas forcément lié à un problème de stupéfiant, c'est que les immeubles sont vieux. Le fait que ce soit aménagé différemment, je pense que ça va aider quand même. je pense pas que c'est lié au trafic ou autre, c'est pas l'idée de base mais ça va aider, je pense, parce que déjà on aura, par rapport au rez-de-chaussée, des jardins familiaux. Donc, on va avoir un espèce de contrôle social sur le quartier qui sera plus important, on aura plus d'appel aussi à chaque fois que quelque chose se passe. Et c'est bien, parce que pour nous, ça va être un relais d'informations immense évidemment. Ça va énormément impacter, je pense.

AS : C'est vrai que s'il y a des petits jardins, les résidents vont peut-être pouvoir se sentir un peu plus investis, et sentir que le lieu leur appartient un peu plus.

MVG : Voilà, leurs enfants vont évoluer là-dedans, ils n'ont pas envie qu'ils traînent. Maintenant, on a aussi des initiatives, un contrat de quartier, etc. où ils travaillent sur le côté urbanistique, pour améliorer le quartier et le bien-être. C'est vraiment un travail qui est fait sur la paisibilité d'un quartier et le bien-être d'un quartier, favoriser les échanges entre les uns et les autres. C'est pas forcément lié au trafic. C'est vraiment une décision de la ville, une dynamique qui se fait pour rencontrer le quartier simplement.

AS : D'accord, donc au-delà des bâtiments qui, pour vous, ont un lien mais qui est non-systématique avec le trafic, c'est-à-dire que cela joue un rôle sans être forcément partie prenante. Selon vous, est-ce qu'il y aurait des changements qu'on pourrait opérer dans l'espace public et qui impacterait – quand je dis impacterait, c'est qui impacterait à la baisse – ce trafic de drogues ? Par exemple, au niveau des bancs, des éclairages, de la végétation,...

MVG : Pour moi, oui, clairement, déjà un espace beaucoup plus vert, beaucoup plus lumineux, beaucoup plus aéré, des endroits où les voitures et vélos peuvent circuler beaucoup plus facilement. Oui, clairement, un jardin débroussaillé, c'est autre chose qu'un jardin qui l'est pas. Le côté « quartier propre », on enlève les tags, on enlève les conteneurs-là qui ont brûlé, on le remplace par un mobilier fait neuf, propre et sécurisant, pour moi, clairement a un impact. Pour moi, il y a une part de solution dans l'espace public.

AS : On en a déjà touché un mot mais justement, là je vais prendre le Peterbos pour que vous puissiez avoir la comparaison. Quand j'ai été au Parc du Peterbos, il y a le centre de la cité qui est principalement touché par ce phénomène et je me baladais et je suis tombée sur une aire de jeux pour enfants et autour de cette aire de jeux, j'ai vu énormément de petits sachets avec une feuille de cannabis dessus et moi, j'en ai conclu que c'était un signe très clair et visible de « présence avérée de trafic » ou du moins, de présence de consommation et d'échange. Ici, j'ai pas du tout vu ce genre de choses. Vous en avez parlé, ça venait beaucoup de votre part et en arrivant, j'ai vu du personnel d'entretien en train de ramasser les déchets donc ça joue mais en quoi est-ce qu'on peut expliquer cette invisibilité.

MVG : Alors déjà, je pense qu'un quartier le jour et la nuit, ce sont deux choses différentes. On a des endroits, si vous voulez qu'on fasse un tour après je peux vous montrer *rire*, on a des endroits où vous vous baladez le matin, vous avez le même phénomène. Alors, on essaie de détecter ces endroits pour justement pas qu'il y ait ça, de les investir. Il y a vraiment une dynamique à ce niveau-là. Alors, je crois que dans certains quartiers, c'est soit un problème de personnel, soit un problème de partenariats mais on investit pas le quartier correctement. Et donc, on laisse l'espace à ce que ça se produise. Ici, c'est aussi une manière de fonctionner, une manière de travailler, une manière de faire de la prévention, une manière de voir et de concevoir la sécurité. C'est une philosophie j'ai presque envie de dire. Le trafic de drogues... On sait pas palier à tout, on sait pas empêcher que tout arrive mais on sait travailler dessus une fois que ça va peut-être s'installer. Il y a des endroits où il faut clairement marquer le territoire nous-mêmes, nous service de police par exemple. Si nous ne marquons pas le territoire, d'autres vont le faire à notre place.

AS : Evidemment. En Criminologie, on a tout ce mouvement de criminologie environnementale où, voilà, si on laisse un endroit vacant, quelque chose va investir cet endroit comme de la mauvaise herbe. Il y a ces espaces interstitiels à combler d'une façon ou d'une autre.

MVG : Prenez un squat. Qu'est-ce qu'il se passe dans un squat, pourquoi les gens arrivent dans un squat ? Bah il y a un espace, une ouverture, je m'installe et puis je squatte. On a du squat ici, on a du squat ailleurs. Si on laisse des espaces pour des gens qui n'ont pas de bonnes intentions, voilà, ils vont s'installer. Et une fois qu'ils sont installés, c'est difficile de les déloger. Il faut travailler avant.

AS : Donc, on l'a dit vous êtes vraiment dans une optique relationnelle, sociale, etc. et la littérature met justement en avant que l'environnement physique entretient un lien étroit avec tout ce qui est vie sociale, cohérence, cohésion, liens sociaux entre habitants. En quoi vous pouvez dire que l'un est lié à l'autre ?

MVG : C'est très simple quand, par exemple, il y a quelqu'un qui m'appelle du quartier en disant « Là, je pense qu'il y a des dealers qui s'installent, j'en ai vu l'un ou l'autre ». Bah voilà, on intervient tout de suite, on les laisse pas s'installer clairement. Des liens sont faits comme ça et tout ça, c'est un réseau finalement. Moi, on m'appelle directement sur mon GSM pour me dire « Maud, là, il y a un truc qu'il se passe, envoie tes gars », c'est ça hein. C'est pas plus compliqué que ça. Donc, effectivement, il y a ça, il y a le monde associatif où par exemple, on a des connexions avec tout ce qui est CPAS, assistants sociaux, etc. Donc, eux, nous montre les immeubles où ils sont en difficulté, on travaille ensemble sur les difficultés des autres. Là où il y a des nids précaires, on essaie de voir ce qu'on peut faire aussi. Et puis, il y a aussi dans le côté animation du quartier.

AS : Oui, j'ai vu qu'il y avait des choses qui étaient organisées derrière le commissariat.

MVG : Oui, nous police, on participe à tous ces événements. Alors au début, je me souviens il y a quelques années, les gens se demandaient ce que la police venait faire là dans les événements quartier, mais si, c'est là qu'on a tout à faire. C'est là qu'on crée du lien et que les gens nous connaissent. Donc, on essaie de participer à un maximum de choses et maintenant, les polices locales le font de plus en plus. On a des policiers qui vont au contact, vraiment, et dans les événements et dans les activités qui sont faites. Et même essayer de nous-même proposer des activités. En fait, c'est vraiment une chaîne d'activité. Si les jours où les jeunes sont dehors, ou les personnes qui ont rien et qui ne peuvent pas partir en vacances... Ici, c'est l'été par exemple. Tout le monde ne sait pas se permettre de partir en vacances. Il faut occuper ces gens et les occuper de manière paisible. Pas les laisser comme ça dans un quartier vide, mort où finalement, quand on s'ennuie, qu'est-ce qu'on fait ?

AS : Et au niveau des résidents entre eux, comment le fait d'avoir ce genre d'immeubles... Parce que j'ai vu qu'il y a quand même des espaces verts, une plaine de jeux, des terrains de sport... Comment cet environnement physique joue un rôle dans la vie sociale entre les résidents ?

MVG : Alors on a des résidents qui sont très actifs, ils proposent des choses. Il y a plusieurs résidents qui se sont mis en ASBL et donc, ils proposent aussi des activités auxquelles on est convié. Et on noue des liens comme ça. Et il y a d'autres résidents qui sont juste là et qui dénoncent certains problèmes, puis il y a d'autres résidents qui n'osent pas. On a ces trois types de résidents. Après, on a des résidents... c'est des logements sociaux, donc parfois le logement bruxellois m'appelle en me disant « Il y a un problème là » ou certains parlent de ça. Si l'information ne me vient pas des résidents, elle passe par le logement bruxellois et ça me revient.

AS : Donc, il y a quand même toujours une façon d'avoir des échos de ce qu'ils se passent quelque part. Alors voilà, on en a fini pour cette partie de l'entretien, donc je vous propose de passer à la suite qui a pour but de vous questionner sur les gardiens pouvant prévenir ou empêcher l'acte criminel. Par notre petite interaction au début, j'en conclus que vous n'êtes pas très familière avec le terme de gardien au sens criminologique ?

MVG : Oui, non je vois pas ce que vous entendez par gardiens *rire*

AS : Alors par gardiens, j'entends toute chose ou toute personne étant capable d'impacter un acte criminel, autant en l'empêchant qu'en le prévenant simplement. Donc typiquement, vous la police vous êtes un type de gardien mais on peut aussi citer les gardiens de la paix, les concierges. Bêtement aussi des choses matérielles comme les caméras de surveillance, les barrières, les clôtures, les systèmes d'alarme, etc. Donc, sur base de ce que je viens de vous expliquer, quels types de gardiens il y a ici en place à l'Avenue de Versailles ?

MVG : Tous les gardiens que vous avez cités, on les a. On a des caméras, on a les gardiens de la paix, on a la population elle-même, on a les structures qui sont installées, on a une antenne du logement bruxellois juste ici, on a les concierges, on a les agents de proximité qui sont là qui vont des tours et avec qui j'ai des contacts réguliers, on a des patrouilleurs qui circulent. On a finalement tout un lot de personnes qui sont parties prenantes du quartier et qui communiquent entre elles surtout. Mais on a tous ces relais et ils sont tous importants pour moi, il y en a pas un plus important que l'autre. Une caméra c'est bien mais si vous êtes pas derrière au moment où ça se passe, si elle est pas placée correctement au bon endroit, vous savez pas réagir. Pour moi, les caméras à la limite, c'est juste pour l'après, quand on veut chercher qui a fait le coup. Là d'une certaine manière, c'est les caméras qu'on va voir mais pour qu'une caméra fonctionne et qu'elle soit effective et que vous voulez faire du préventif, il faudrait être quasi tout le temps derrière votre caméra et c'est quasi impossible, on a pas le personnel. Donc, finalement, les meilleurs gardiens, c'est la population...

AS : Qui joue quand même un gros rôle...

MVG : C'est les premiers maillons de la chaîne de sécurité. C'est ça. On a une philosophie, nous on appelle ça la CP1 qui est le « Community Policing », ben vous lisez le Community Policing, vous comprenez tout de suite la philosophie. C'est ça, c'est la population d'abord, c'est les réseaux qu'on crée, c'est les gardiens de la paix, c'est le logement bruxellois, c'est le CPAS, c'est tous ces acteurs qui sont sur le terrain, qui connaissent leurs gens finalement bien mieux que nous et avec qui on travaille.

AS : C'est vrai que la population a vraiment un rôle énorme à jouer...

MVG : Enorme

AS : Les résidents, eux, sont évidemment quasiment là tout le temps vu qu'ils habitent là...

MVG : Ce sont nos yeux et nos oreilles

AS : Est-ce que les autres gardiens ont des moments ou des endroits spécifiques où ils vont être plus concentrer ? Ou alors ils essaient plus de faire un travail de « zonage » où ils patrouillent, se baladent, ...

MVG : Alors il faut savoir que, par exemple, les gardiens de la paix ou même nous, on est attaché à un territoire. Donc voilà, les acteurs professionnels de la sécurité, les gardiens de sécurité sont eux attachés à un secteur déterminé. Moi je travaille sur le secteur Neder et Haren, on est basé ici à Neder avec le commissariat, donc dès que j'en sors, je suis sur ma zone d'intervention, sur mon territoire. Les gardiens de la paix font pareil. On travaille aussi par tips. On a détecté un phénomène quelque part, même si on ne sait pas si ça va se répéter autre part, on le met à l'ordre du jour, on va travailler dessus. Les gardiens de la paix vont parler de « points de suivi », nous on va parler de « points d'attention prioritaires ».

AS : Et donc, globalement vous jugeriez que les gardiens en place sur le territoire aide à la réduction de ce phénomène ?

MVG : Bien sûr.

AS : Donc c'est quand même efficace ?

MVG : C'est très efficace. C'est le plus efficace surtout pour donner une prévention. S'il y a une bonne prévention, on a plus besoin de répression ou du moins, plus autant.

AS : Qu'est-ce qui pourrait empêcher ces gardiens d'agir ?

MVG : Qu'est-ce qui pourrait les empêcher ? Bah, j'ai envie de dire... plutôt l'aspect économique, pas les moyens pour les mettre en place par exemple. Quand je parle de professionnel de la sécurité, gardiens de la paix, police, si on a pas de policiers pour les faire travailler et disponible, bah voilà. Il y a déjà un maillon qui saute. La population, ce qui pourrait les empêcher de donner de l'information, c'est la peur.

C'est qu'il n'y ait pas de confiance entre les acteurs. Si moi je parle avec quelqu'un mais que cette personne n'a pas confiance parce que je suis de la police, on casse la chaîne. C'est vraiment un contrat de confiance et de communications. Si la confiance et la communication n'est pas là entre les acteurs, on casse tout.

AS : Est-ce vous pourriez me dresser un « profil-type » du résident de l'Avenue de Versailles ? Donc autant au niveau social, qu'économique, ethnique, familial, ... Vraiment quelque chose de global

MVG : Ce sont souvent des personnes émergents du CPAS, au chômage ou des résidents avec un emploi mais ce ne sont pas des cols blancs. On est sur des familles plutôt nombreuses. On a aussi des personnes issues de « Nos Pilifs », je sais pas si vous connaissez ?

AS : Non, du tout.

MVG : Ce sont des résidents avec un handicap et qui sont aussi parfois résidents des tours. Voilà, on a vraiment des familles plus précaires et précarisées au niveau social.

AS : Et comment est-ce qu'on pourrait expliquer la concentration de ce type de population ici ?

MVG : Le prix du logement, qui est plus faible en fonction du salaire et du revenus. Qui permet d'avoir plusieurs chambres, quatre, cinq chambres à un prix, voilà encore acceptable et correct. On crée des cités finalement avec des familles nombreuses comme ça, parce que les prix sont plus accessibles.

AS : Et de fait, vu qu'il y a énormément de familles nombreuses, et bien il y a énormément de jeunes.

MVG : *hoche la tête*

AS : Et donc énormément de regroupements de jeunes.

MVG : Et de fréquentations bonnes et mauvaises, tout est lié un peu finalement. Et puis, je pense aussi qu'il y a un aspect culturel. On est plus sur des familles maghrébines, d'origine étrangère avec un phénomène culturel dans le sens où on préfère passer son temps dehors qu'à l'intérieur. Moi je sais que quand j'étais jeune, ma mère me disait « Non, à 20h, tu dois être à la maison », ici, c'est pas le cas. C'est pas « A 20h tu dois être là », c'est « Tu viens manger puis tu peux ressortir ». Il y a un phénomène comme ça où ils sont plus dehors que dedans, ils sont moins tenus parce que les familles sont plus grandes, plus difficile de garder tous les enfants d'un coup.

AS : Oui et je suppose aussi que ça a à voir avec la taille du logement ?

MVG : Oui. Oui, oui.

AS : De fait, ces jeunes qui se regroupent, on a dit, il y en a qui sont bien, d'autres qui ne le sont pas. Est-ce que ces regroupements ont un impact sur l'action des gardiens ?

MVG : Oui, parce que nous on va devoir... Le problème, c'est que quand on est gardiens justement, le fait de regroupement va être plus susceptible d'attirer notre attention. On peut tomber sur des jeunes qui suivent une scolarité parfaite et qui sont hyper impliqués, etc. mais qui fréquentent des jeunes qui le sont un peu moins et que nous, on a déjà dans le viseur. Donc, ça va impacter notre manière d'intervenir, on va pas intervenir de la même manière si on ne connaît pas le jeune ou si on le connaît très bien.

AS : Si ces jeunes se regroupent, une certaine cohésion peut apparaître entre eux mais globalement, qu'est-ce qu'on peut dire de la cohésion sociale ici, entre les résidents ?

MVG : Je trouve qu'elle est assez bonne globalement. Parce que j'ai l'impression que quand il y a un phénomène, ils se mettent ensemble pour le dénoncer. Pas tous, il y en a certains qui ont peur, qui le disent pas, qui passent le message à d'autres pour que d'autres le disent mais elle est assez bonne, parce que même les parents sont parfois démunis de voir leurs jeunes entraînés. Parfois, eux-mêmes se disent

« Ouuh, ils filent un mauvais coton, je sais pas comment m'y prendre » et donc voilà, le fait d'en parler les uns aux autres, voilà, la cohésion est bonne je dirais.

AS : Et est-ce que vous diriez que la structure des immeubles et même l'espace public de manière générale, permet de faciliter une certaine cohésion ou au contraire, cela crée une forme d'anonymat et les gens ne se connaissent pas vraiment.

MVG : J'ai habité Auderghem et les gens se connaissaient pas. C'était une rue, il y avait pas de parcs, il y avait pas d'herbe autour, pas de sentiers entre les immeubles, on ne se connaissait pas. Ici, les gens se connaissent.

AS : Et alors, en quoi cette cohésion sociale peut justement favoriser la volonté d'action ?

MVG : S'il y en a un qui a peur de parler, un autre le fera à sa place.

AS : Donc, il y a une entraide.

MVG : C'est « Si toi tu peux pas le faire, moi je vais le faire à ta place ».

AS : Plus tôt dans l'entretien, on a parlé des statistiques policières. J'y ai jeté un œil et autant pour la Zone Midi que la Zone Bruxelles-Ixelles, on remarque que les faits en lien avec la drogue touchent des jeunes de 18 à 23/25 ans. Comment d'une part, peut-on expliquer ça et d'autre part, au niveau des gardiens, qu'est-ce qu'il se passe ? Est-ce un manque d'action ? Comment expliquer ça globalement ?

MVG : Alors, il y a vraiment un phénomène qui fait que nous on a plus un problème avec des jeunes, même plus jeunes que ça... le passage à l'adolescence, de l'adolescence à l'âge adulte, le fait de se prouver aux uns aux autres qu'on est le plus fort, qu'on est le plus frondeur, etc. Il y a un aspect comme ça donc nous on a... je trouve que 18 ça va, c'est vieux *rire*. Moi je dirais que nos âges qui posent de plus en plus de problème, c'est plutôt 14 – 15 ans.

AS : Oui vraiment le passage...

MVG : Oui le passage est quand même compliqué, ça dure un petit peu puis une fois qu'ils arrivent à trouver un travail, ça s'estompe mais on a vraiment cette tranche d'âge un peu plus compliquée. On est vraiment dans... entre les forces de l'ordre et les jeunes, ils sont vraiment...

AS : Est-ce que vous diriez que ça a un lien avec un certain... bon, voilà, il y a des familles nombreuses, peut-être qu'on peut s'imaginer que le jeune a du mal à trouver une place au sein de la fratrie, est-ce que vous diriez que ça a un lien avec un certain besoin de reconnaissance de la part du jeune ?

MVG : C'est possible. C'est possible, je pense que c'est lié à ça. Tout jeune a besoin de reconnaissance et je pense que les jeunes de la cité se sentent beaucoup plus invisibles que les autres. Ils ont moins l'opportunité de s'épanouir, il y a moins de moyens aussi pour le faire, ils voient les autres et lui, qu'est-ce qu'il a. Il a des tours, des cités, un parc c'est sympa mais bon voilà. Alors que d'autres, ils ont leur mobylette, leur ci, leur ça donc voilà, oui je pense qu'effectivement il y a un besoin.

AS : Ici, ce sont plus des jeunes de 14 – 15, 16 ans peut-être ?

MVG : Oui, jusqu'à une petite majorité je dirais.

AS : Oui, alors on peut s'imaginer que dans leur vie, « normalement », dans cette tranche d'âge, tout ce qui est professeur, parent, etc. ont un certain rôle à jouer, quelle place ont ce type de gardiens dans la vie du jeune ? Parce que les professeurs, les parents sont une sorte de gardiens.

MVG : Oui, d'une certaine manière. Il faudrait voir ça du côté de l'enseignement, je sais que les parents essaient de les garder à la maison dès qu'ils peuvent et essaient de les occuper. Par exemple, on a une initiative d'une maman qui disait « Ouais, Nouvel An ça dégénère tout le temps, on va essayer de les

occuper, on va faire un grand repas, comme ça on essaie de la garder le plus longtemps possible avec nous, pour pas qu'ils soient dans la rue, parce qu'on va pas savoir les tenir tout le temps », il y a ça. Et maintenant, au niveau enseignement, je me demande, et ça c'est vraiment une question que je me pose, c'est est-ce que... avec les raisons de changements de l'enseignement, les réformes qui se sont passées, est-ce que le fait qu'un jeune va à une certaine école plutôt qu'à une autre ne va pas finalement défavoriser ce gardiennage ? Il y a des mélanges dans les classes qui ne se passent pas bien. Et je pense aussi qu'un étudiant qui se retrouve dans une classe dans laquelle il ne se sent pas bien, ça va peut-être aussi le dysfonctionner par la suite. Mais ça, voilà, c'est avec précaution, j'ai l'impression que le rôle de gardien des enseignants peut être très présent dans certaines classes ou dans certains profs mais c'est du cas par cas.

AS : Et donc au niveau des parents, c'est vraiment essayer de garder les jeunes à l'intérieur ?

MVG : Oui, oui. Oui et de veiller aux fréquentations qu'il a mais c'est pas toujours évident.

AS : Oui parce qu'une fois qu'ils sont en dehors de la maison, on ne sait pas ce qu'ils font.

MVG : On ne sait pas ce qu'ils font, avec qui ils traînent.

AS : Ici, quand je me suis baladée sur le site, j'ai vu certaines pancartes qui parlaient du Contrat de Quartier Durable. Est-ce qu'on pourrait considérer ça comme un type de gardiens ?

MVG : Oui tout à fait. Ils sont vraiment à l'origine de pleins d'initiatives pour améliorer la vie de quartier, pour proposer des activités aux quartiers, eux c'est un... Oui, oui énormément. Nous, on travaille aussi avec eux, ils sont vraiment... et ils sont tout le temps là avec des initiatives des petits jardins,

AS : Ah oui, c'est eux, parce que j'ai vu qu'il y avait aussi un potager collectif.

MVG : Ils font des appels à projets et celui qui a un projet, une idée peut venir en disant « Voilà, moi j'ai mon projet mais il me manque un peu de subsides ». Donc, ils sollicitent le Contrat de Quartier et il y a un comité de sélection qui se fait et certains projets sont sélectionnés.

AS : Est-ce que vous savez, si vous en avez la connaissance, expliquer en quoi consiste concrètement ce Contrat de Quartier Durable.

MVG : Je peux vous donner le contact de celle qui s'en occupe si vous voulez.

AS : Ah, bah oui hein moi je suis ouverte à tout type de profil.

MVG : Elle va vous expliquer, c'est ***** ***** , elle va vous expliquer ça très bien. Mais eux ils font plein de choses donc j'ai pas envie d'être restrictive si je parle d'eux donc je préfère que vous alliez directement chez eux.

AS : Oui, je comprends, c'est normal. Est-ce qu'elle serait aussi capable de répondre aux autres questions que je vous pose ?

MVG : Très certainement. Un peu moins sur la criminalité, etc. mais elle aura son visu de gardien finalement.

AS : D'accord, super. Eh bien c'est très gentil de votre part en tout cas. Merci. Donc, là on arrive vers la fin de l'entretien et je vous ai dit qu'on allait parler des marquages territoriaux. En fait, dans la littérature, on nous dit que pour asseoir un territoire, il y a certains marquages territoriaux comme les graffitis qui sont mis en place par les bandes, les groupes criminels actifs sur les lieux, mais est-ce que, selon vous, l'appropriation territoriale est leur seule fonction ?

MVG : C'est une bonne question. J'imagine que non, à mon avis, il y a d'autres choses qui vont là derrière mais je saurais pas vous dire quoi. Effectivement, c'est signifier qu'ils sont là, sur ce territoire-là et pas un autre, s'ils voient un autre graffiti bah voilà, c'est la guerre qui commence. C'est aussi une manière de communiquer je pense. Maintenant, est-ce qu'ils ont d'autres fonctions que de marquer un territoire et de communiquer sur un territoire, il faudrait leur poser la question.

AS : Par exemple, on pourrait imaginer un graffiti qui atteste la présence de trafic de drogues, est-ce qu'ici à Versailles, on a le cas ?

MVG : Ici, non c'est pas flagrant en tout cas. Et s'il y avait quelque chose qui se mettait... On est pas tellement graffiti en fait ici, en plus. C'est plus brulage de poubelles. Mais pas tellement de graffiti. J'imagine que si c'était le cas, la présence d'un graffiti voudrait clairement signifier qu'ici, c'est eux les rois.

AS : Est-ce que vous considéreriez le fait de bruler les poubelles comme un certain marquage territorial ?

MVG : Oui, totalement. À Versailles, du moins.

AS : Est-ce qu'on peut voir d'autres types de marquage qui pour un œil non-expert ne se remarque pas ?

MVG : Non, je pense que ça peut attirer le client aussi, il y a peut-être une communication qui se fait là-dessus aussi. Je ne suis pas cliente donc je vais avoir difficile de vous dire. Si je vois un marquage, je ne suis pas professionnelle pour vous dire qui a signé celui-là ou un autre mais on a des services qui s'occupent de ça et qui détectent un petit peu telle bande, telle bande. On a un service bande urbaine par exemple. Clairement, eux travaillent beaucoup sur les marquages. Mais est-ce que c'est lié spécifiquement au trafic de stupéfiants ou autre...

AS : Oui, ça on sait pas ? C'est la question que j'allais vous poser ensuite.

MVG : Ca peut. Ça peut mais moi j'ai pas la certitude que.

AS : Est-ce que ces marquages, on va prendre l'exemple du brulage de poubelles vu que c'est ce qui est le plus présent ici, peuvent être considérés comme un catalyseur de violence ?

MVG : Ca amène de la violence. Disons que quand il y en a un qui fait bruler sa poubelle, l'autre va la bruler aussi. Et puis c'est filmé maintenant, ils filment quand ils brûlent leur poubelle. Donc, ils invitent les autres à faire pareil.

AS : Comme de la propagande.

MVG : En mode « I am the King, je brûle ma poubelle » quoi. Ça peut paraître drôle comme ça mais... C'est « Eh regarde-moi, je suis cette bande-ci », et puis le t-shirt et puis c'est tout un machin. Il y a toute une mise en scène par rapport à ça. Eh oui, ça incite les autres à faire autant, voire plus.

AS : Justement, là vous parlez de t-shirt, etc. C'est vrai que quand je me suis baladée sur le site, je me suis fait la réflexion « Tiens, il y a quand même peu de graffitis », mais les graffitis que j'ai vus étaient, pour moi, vachement plus parlant et en ça, je pointe précisément les graffitis « 1120 VRS » et « 1120 VERSAILLES », qu'est-ce que vous pouvez me dire par rapport à ça ?

MVG : Eh bien, il y en a quelques-uns dans notre garage à nous donc... C'est une signature hein, c'est vraiment une signature, ça veut dire c'est nous qui avons investi le quartier.

AS : Oui, donc c'est vraiment en lien avec...

MVG : C'est notre quartier.

AS : ...des bandes qui s'implantent et qui se disent...

MVG : On a la 1120 Versailles, c'est la bande Versailles

AS : Ah oui ok, donc clairement.

MVG : C'est une signature.

AS : Donc, ils revendiquent, ils n'essaient pas de se cacher

MVG : Non, non, ils revendiquent leur territoire, c'est clair.

AS : Et l'activité principale de cette bande, est-ce que c'est le trafic de drogues ? Ou est-ce qu'ils ont d'autres activités ?

MVG : Non, je pense qu'il y a le trafic de stup mais que c'est plutôt du deal de stup. Le trafic, ça se passe un peu plus haut j'ai envie de dire mais non, il y a des petits larcins, les poubelles, mais je pense qu'ils sont très ciblés sur des choses comme ça, c'est pas... Je pense pas qu'on puisse dire qu'ils volent dans les habitations par exemple. C'est un autre type de criminalité.

AS : Ils restent cantonnés à l'espace public

MVG : Ils pourraient rester dans les hall d'entrées ou autre mais c'est pas...

AS : Oui, c'est pas courant. Alors, j'ai vraiment fait le tour de la cité et à la rue de la Tour Japonaise, à la fin il y a un bâtiment qui fait le coin, sur un des murs, j'ai à nouveau vu un « 1120 VERSAILLES ». globalement, j'en ai vu sur des poteaux, des lampadaires mais rarement sur un bâtiment, est-ce que ça pourrait être le fait que ce soit justement là qu'ils sont implantés ? Si c'est trop intrusif, ne répondez pas.

MVG : Non, non. Juste je ne pense pas que le fait qu'il y ait ce signe sur ce bâtiment signifie qu'ils sont là. C'est un territoire, ils ne sont pas liés à un immeuble. Nous on se dit pas, il y a un graffiti sur ce mur-là, ça veut dire qu'ils habitent là. C'est pas un lien qu'on fait. Ça veut juste dire « On est dans le quartier, cette tour fait partie de notre quartier ».

AS : Ah oui, donc c'est vraiment comme une délimitation.

MVG : Voilà, ils délimitent un territoire et ce territoire, c'est le poteau, c'est l'immeuble, c'est ceci et ça c'est notre territoire.

AS : De nouveau sur un mur, j'ai vu un graffiti signifiant « BZ l'état », sous-entendu, désolée du vocabulaire...

MVG : Non mais *rire*

AS : ...sous-entendu « Baiser l'état » *rire*, est-ce que ce serait la manifestation d'une forme d'appropriation territoriale ayant pour but de rejeter l'autorité ?

MVG : Il y a un rejet de l'autorité. Quand ils nous voient arriver... voilà... Ils ont pas envie qu'on soit là, clairement. Après, il y a dix mille manières d'approcher un groupe de jeunes hein, mais oui il y a un rejet de l'autorité, il y a un conflit. Oui et tout policier et tout dealer va être en rejet, il y a une confrontation qui se fait.

AS : De quelle manière la confrontation peut prendre forme ?

MVG : C'est souvent... Ici, on est pas sur quelque chose de très violent. Mais ça peut aller de la simple insulte à « Bah non, c'est pas moi, pourquoi tu me nuis, c'est mon quartier, je suis chez moi ici », « Fuck la police », « Va te faire foutre », et je cours et je sors mon couteau...

AS : Oui, c'est vraiment un spectre

MVG : Oui, il y a tout un spectre effectivement de l'altercation et de comment ça se passe. On est dans le quartier, on voit un groupe de jeunes, on leur dit bonjour, etc. Si on les surprend pas occuper à dealer, ben c'est « bonjour », machin, peut-être avoir un « Poop, poop », ils font la poule à côté puis voilà. Ça peut arriver et là, ça reste gentil et voilà, on les interpelle « Ça va ? », machin.

AS : Donc, ça reste cordial.

MVG : Oui, c'est ça. C'est l'objectif, enfin je veux dire, le respect ça va dans les deux sens.

AS : Oui, logique. Eh bien voilà, là je vais entamer la conclusion de l'entretien. On arrive à terme. J'aimerais vous poser une question plus générale et qui a un rapport avec l'hypothèse que j'avance. Est-ce que vous affirmeriez qu'il y a effectivement un lien clair entre les caractéristiques territoriales du lieu et la présence de deal de drogues ?

MVG : Pour moi, l'un... l'un peut être le début de quelque chose d'autre. On a un quartier défavorisé, ça peut être un nid où pourrait naître un trafic. Parce que tout amène, enfin je veux dire, la pauvreté, le regroupement des personnes, voilà le lieu facile d'accès ou autre...

AS : Donc, c'est peut-être 50% de l'explication.

MVG : C'est pas 100%, ça je refuse de penser ça, parce que ce serait très pessimiste finalement mais ça peut être lié. Ça fait partie des choses qui font que si on fait pas attention à ces choses-là, on amplifie un phénomène en fait.

AS : Est-ce que vous diriez que vous êtes plus touchés ici par ce phénomène que, par exemple, au Peterbos.

MVG : Non, on est pas touché comme eux. Je pense que c'est pas non plus la même politique de prévention et de répression.

AS : C'est vrai qu'ici il y a ce partenariat local de prévention qui n'existe pas encore au Peterbos et je pense que... enfin j'ai déjà pu m'entretenir avec une personne qui travaille au service de proximité du Peterbos qui me disait que la COVID a été un gros coup...

MVG : Oui

AS : Et qu'il essaient de réinvestir comme ils peuvent et qu'ils implantent justement des services communaux de proximité mais ce ne sont pas des choses qui se mettent en place du jour au lendemain.

MVG : Oui, non, c'est de longue haleine. On a aussi un projet local de prévention dont je fais partie avec un regroupement de population, de membre et quand ils détectent quelque chose dans le quartier, bah il m'appelle et me disent « Bah on a ça ». Ici, en fait, je trouve, même moi quand je suis arrivée ici, j'ai été fort surprise de tout ce qui avait déjà comme liens qui avaient été créés et que j'ai juste du retravailler certains liens, etc. Mais, il y avait déjà pas mal de liens, avec des gens hyper ouverts qui sont ok pour que la police vienne et qu'il y ait des discussions autour de la table.

AS : Ça facilite les choses.

MVG : Ah énormément, mais ça se crée et ça se crée lentement mais je sais qu'à Ixelles, on avait essayé de créer un peu plus de partenariats mais il y avait déjà un peu plus de frein. On avait réussi à créer au fur et à mesure quelque chose...

AS : De la part de la population ?

MVG : Des mondes associatifs. Il faut pas croire mais le monde associatif n'est pas forcément toujours ouvert à la police. On a des associations de jeunes par exemple, je vais pas les citer mais qui au début, quand on a demandé à simplement se rencontrer parce que eux travaillent sur les jeunes et que nous la

police, on a des soucis avec les jeunes donc on voulait un peu rencontrer ce monde. Ben ils nous ont dit clairement « Ah mais non, parce que nous nos jeunes ils nous dénoncent pleins de méfaits de la police à leur égard », de maltraitance, d'insulter ou autre, « nous on veut pas travailler avec vous, ce serait contraire à notre hygiène de travail à nous. On s'est dit « Ok, bon ben restons chacun de notre côté alors, c'est dommage ». Après avec le temps, on a investi le quartier, les gens nous connaissait, je crois que même la MO s'est dit « Bah merde, tout le monde connaît la police, ici, est-ce qu'on ferait pas quelque chose ? ». Alors avec un des membres-là, finalement, leurs jeunes laissent du matériel de hockey chez nous, viennent le rechercher.

AS : Oui, il y a quand même des petits liens qui se créent.

MVG : Tout doucement, c'est pas encore au top mais tout doucement, on fait les choses. Donc, voilà ça se crée mais ça prend du temps effectivement.

AS : Très bien, eh bien, moi j'en ai fini avec mes questions, est-ce que vous avez encore des sujets dont vous aimeriez qu'on discute ?

MVG : Non. Mais c'était très intéressant *rire*

AS : *rire* Et bien moi j'ai vraiment aimé vous écouter donc il ne me reste plus qu'à vous remercier énormément pour votre participation qui sera vraiment très précieuse pour mon travail.

MVG : Eh bien n'hésitez pas à me donner des nouvelles quand vous en aurez fini.

AS : Eh bien écoutez, si vous êtes intéressée je peux vous transmettre une copie de mon mémoire quand il sera fini ?

MVG : Eh ben avec plaisir, avec plaisir.

AS : Je vous réitère la demande quant à l'anonymat.

MVG : Oui, non, citez-moi il n'y a pas de soucis.

AS : Je vais juste aussi vous transmettre ce formulaire à signer, c'est un document d'information et de consentement, je vous laisse le temps de le lire si vous voulez. Ça rappelle l'objectif de l'étude, de la collecte des données, etc.

MVG : Vous inquiétez pas, je fais la même chose que vous *rire*. Je signe à la dernière page ?

AS : Oui, oui, c'est à la dernière page.

MVG : Et je vais vous donner les coordonnées de la dame du Contrat de Quartier.

AS : C'est gentil, merci beaucoup encore une fois.

3. Feliciana Gomes (FG) & Cheick Diallo (CD)

L'entretien a commencé par un rappel de l'étude, de son objectif et des thèmes abordés qui seront abordés lors de l'échange. Il a été spécifié que les participants pouvaient répondre de manière spécifique ou générale en fonction de sa connaissance. Il a également été stipulé que si les personnes ne voulaient, ne pouvaient ou ne savaient pas répondre, elles étaient libres de le faire. Nous avons demandé aux participants si l'entretien pouvait être enregistré en vue d'une retranscription et d'une analyse, de fait, facilitées, ce que les participants ont accepté.

AS : La deuxième question que je veux vous poser, c'est est-ce que j'ai l'autorisation de vous citer dans mon travail ou est-ce que vous voulez rester anonymes ?

FG : Oui, non, non, vous pouvez

AS : Et vous ? Est-ce que je peux vous citer ?

CD : Non, il n'y a aucun soucis

AS : Ok, alors je vais juste vous faire signer ce petit formulaire. C'est un document d'informations et de consentement qui rappelle le but de l'étude, de la collecte des données et le respect de votre choix concernant l'anonymat. Vous pouvez signer en dernière page et je vous laisse le temps de le lire si vous le voulez.

FG : Oui, non elle m'avait dit Fabienne qu'il faudrait signer quelque chose.

AS : Très bien, merci à tous les deux. Alors avant de commencer le questionnaire à proprement parler, est-ce que vous pouvez, à tour de rôle, vous présenter, présenter votre secteur de travail et la fonction que vous occupez ?

FG : D'accord. Moi, c'est Gomes Feliciana, je suis travailleuse sociale de rue spécialisée en assuétudes donc tout ce qui est accompagnement de personnes en errance ou citoyens, ça peut être toute personne qui est dans une consommation ou aussi la famille qui vit avec une personne qui consomme et pour qui ça devient assez difficile psychologiquement à supporter. Donc, je peux aussi accompagner la personne et la famille. Au niveau territoire, moi c'est toute la commune d'Anderlecht comme mon collègue d'ailleurs, sauf que lui a une autre casquette et mon travail, c'est vraiment faire de la prévention. Je vais être amenée... Pour l'instant, on a pas encore le matériel parce que le Pôle Assuétudes vient d'être créé depuis janvier donc il faut le temps de faire toute la paperasse, mais aussi mon travail, c'est faire de la prévention avec la RDR, réduction des risques, et à travers du matériel. C'est-à-dire que je vais être amenée à distribuer, par exemple, des pipes à crack, des seringues stériles, ... Du matériel vraiment pour permettre à la personne de consommer de la manière la plus safe et prévenir les maladies, faire des dépistages d'hépatite C et compagnie, ce qui permet en réalité de réduire les coûts hospitalier. C'est souvent la difficulté, de faire comprendre du reste de l'administration que ce n'est pas inciter la personne à consommer parce qu'en soi, la personne n'a pas besoin de moi pour consommer. Si elle veut vraiment consommer, elle trouvera n'importe quoi pour le faire, peu importe les conditions d'hygiène.

AS : Oui, finalement, c'est comme le but des salles de consommation à moindre risques.

FG : Oui voilà, c'est comme « Gate », à 1000 Bruxelles et donc voilà, mon travail, c'est vraiment de faire de la prévention et réduire les coûts autour de la personne et réduire les maladies.

AS : D'accord, merci et vous ?

CD : Quant à moi, je suis Cheick Diallo. Je suis aussi travailleur social de rue à la commune d'Anderlecht mais je relève de la cellule Vie Précaire qui s'occupe de tout ce qui est sans-abrisme sur tout le territoire d'Anderlecht. Ce qui veut dire qu'on sillonne partout à longueur de journée soit par

signalement, soit par notre zonage qu'on appelle « maraude ». une fois qu'on les identifie, on essaie de mettre des plans d'action en route pour pouvoir les connecter au réseau associatif, aux administrations en vue de trouver des solutions pérennes à leur situation. En gros, c'est ce que nous faisons tous les jours.

AS : D'accord. Comme je vous l'ai dit, j'aimerais d'abord vous questionner sur les aspects économiques du trafic, en abordent l'offre, la demande, les prix mais aussi la stabilité ou non des marchés de la drogue. Je ne sais pas si vous vous sentez aptes à répondre mais je vais quand même passer en revue les questions, on ne sait jamais

FG : Oui, oui.

CD : Oui.

AS : Alors, est-ce que vous avez connaissance de la loi de l'offre et de la demande de l'économie classique ? Si non, je peux vous la rappeler.

CD : Rappelle-nous un peu cette loi

AS : Cette loi dit que si l'offre est rare et que la demande est abondante, les prix seront élevés alors que si l'offre est abondante et que la demande est rare, les prix vont diminuer. Ma question par rapport à ça c'est, dans quelle mesure peut-elle aussi s'appliquer à l'économie illégale ?

CD : Je crois que ça, c'est un principe économique. La loi de l'offre et de la demande est très simple. Quand l'offre est très élevée et que la demande est faible, il y a une crise, donc on est obligé soit d'adapter les prix et généralement, c'est à la hausse, et quand il y en a assez, la concurrence fait que les prix reviennent à la base, voilà c'est aussi simple que ça. Quand on regarde les théories économiques, on est pile poil dedans. Maintenant comment ça se matérialise sur le terrain ? Ici, d'abord, il faut savoir qu'il y a différents types de produits. On a essentiellement le crack et la cocaïne. Donc le crack transformé va coûter moins cher que la cocaïne. C'est ce que nous observions et pas autre chose, parce qu'on ne s'occupe pas des méandres du trafic, on s'occupe des consommateurs donc parfois, on relève comme ça des questionnements sur les prix, « Combien ça vous coûte ? », voilà. On a des idées, on sait qu'il y a une différence entre la cocaïne pure et le crack qui est déjà traité avec de l'ammoniaque.

AS : Oui donc globalement, vous diriez que cette loi de l'économie légale et classique s'applique à l'économie illégale ?

FG : Ah oui, oui clairement. C'est exactement la même chose

CD : Oui, exactement.

FG : S'il y a plus de vendeurs mais moins d'acheteurs, bah ils vont essayer de réduire pour attirer plus de gens donc, c'est la même loi sur le terrain par rapport à la notion de drogues, ça change pas.

CD : Oui, oui, ça, ça change pas.

AS : Est-ce que vous diriez que les gens consomment moins si le prix vient à augmenter ?

FG : Non, ça, ça change pas par contre

CD : Ça change pas

FG : Parce que la demande... la consommation est tellement forte, vraiment ça touche l'aspect psychologique, que la personne peu importe le prix, elle a besoin de sa dose, de consommer parce que sinon c'est des symptômes de manque qui vont apparaître et donc, peu importe, si un gramme coûte 50€, il le prendra. Pour le crack, il le fera, il trouvera un moyen d'avoir ces 50€ pour avoir sa dose. Quitte à faire la manche, demander à la famille, faire un crédit auprès d'un autre acheteur.

CD : Ou se mettre ensemble pour pouvoir acheter

FG : Ou se mettre ensemble, voilà, ils trouveront le moyen.

AS : Donc là, on a parlé des consommateurs, maintenant, on va plus parler des vendeurs. Il s'agit d'une offre qui, évidemment, est illégale, en quoi elle se différencie de l'offre légale ?

CD : C'est la loi, c'est par la loi

FG : C'est simplement une question de loi.

CD : La loi de 1928 interdit simplement la consommation, le trafic, le soutien des consommateurs, c'est aussi simple que ça.

AS : Oui, donc de fait, ça doit être plus caché.

FG : Oui, c'est ça, c'est pas devenu comme au Portugal où c'est légalisé, ou d'autres pays légalisent certaines substances. Ici, en Belgique, c'est interdit et donc l'interdiction fait qu'on doit se cacher pour pouvoir vendre et aussi, je reviens juste au niveau des prix, mais plus le produit est pur, plus c'est cher.

AS : Oui, c'est pour ça que le crack est moins cher.

FG : Le crack est moins cher... ça dépend. Si la coke est pure, même si elle est transformée, le prix sera un peu plus élevé. Et le fait que ce soit interdit et que ça rapporte, c'est... Un jeune qui rentre dans un gang pour vendre de la drogue, il peut facilement sortir en une semaine avec 500€. Alors qu'il n'a rien fait. Il a fait, par exemple, guetteur, ça c'est le plus bas poste qu'on peut donner pour quelqu'un qui rentre dans un gang et il sort avec 500€ en une semaine.

CD : 100€ par jour, pour les guetteurs.

FG : Et ça peut aller jusque... ça dépend dans quel gang...

AS : Ah oui quand même, 100€ pour le poste le plus bas, c'est plutôt bien rémunéré *rire*

FG : Ça peut aller de 50 à 100€, oui.

CD : 100€ par jour, je confirme.

FG : Ce qui fait qu'un jeune, tu lui demandes d'aller travailler à un supermarché, il le fera pas.

AS : Et comment est-ce qu'on pourrait qualifier la quantité de l'offre et de la demande sur les marchés ? C'est abondant ?

FG : Ça dépend des saisons. Ça dépend de la période, et aussi du produit. Je prends la coke, en ce moment, elle est fort mélangée avec d'autres produits assez dangereux et donc, plus les consommateurs vont se rendre compte que la qualité réduit, moins il y aura d'achats et donc ils vont aller chercher plus loin. Quitte à aller contacter à Marseille, j'en sais rien mais ils vont aller chercher plus loin ce qui fait que nous, sur notre territoire, on voit une réduction qui se fait.

AS : Mais c'est pas forcément une réduction de la consommation

FG : Ah non.

AS : C'est une réduction de la présence des drogues en un certain endroit

FG : C'est ça, et donc pareil au niveau des dealers. Ils vont aussi se rendre compte que les consommateurs viennent moins, parce qu'ils se rendent compte que la qualité n'est pas du tout la même et alors ils vont aller chercher plus loin la consommation la plus pure, pour après pouvoir revenir sur le terrain et donc, ça dépend vraiment de ce qu'on trouve et ça vacille en fonction des périodes. En hiver, par exemple, les gens sont plus cachés dans les métros, les zones plus difficiles et donc, pour la

consommation, sortir dehors s'il fait -10°, c'est pas... donc ça dépend. En été, par exemple, ils vont plus consommer parce qu'on sort, il fait bon, on trouve son petit dealer et c'est bon. Donc ça dépend vraiment des périodes.

AS : Et comment ça peut impacter les prix, le fait que les consommateurs et les dealers soient plus mobiles ?

FG : Non, ça, ça change pas, ça reste. Et en fait, les dealers vont suivre le marché, en fonction de la demande. Ça n'impacte pas. Si un dealer veut te vendre un gramme de coke, 25€, il le fera. Si lui estime que ça vaut ça, il mettra ce prix ou en tout cas... comment on appelle ça ? Le chef ? Ça porte un nom, j'ai oublié

CD : Le capo

FG : La capo voilà, s'il estime que sa marchandise, pour un gramme de coke, ça vaut 25€ alors que d'autres la vendent 10€, bah il la vendra 25€. Parce qu'il sait que lui, c'est pur, il sait ce qu'il a. Puis, le dealer, il faut aussi qu'ils vendent la marchandise et donc, il va donner les arguments qui prouvent que le prix est justifié.

AS : Comme il y a beaucoup de caractéristiques du marché légal qui peuvent se retrouver dans le marché illégal, je suppose qu'il y a aussi de la concurrence entre offreurs ?

FG : Ah oui.

AS : Qu'est-ce que vous pouvez me dire par rapport à cette concurrence ?

FG : Ca va être au niveau financier. En fonction de qui a plus que l'autre. Elle va être au niveau financier en disant « Ce mois-ci, on a fait un constat et on a moins de rentrées d'argent donc il faut qu'on aille conquérir un territoire ». Donc, là, on passe d'un aspect financier à un aspect de territoire en disant, j'invente, qu'on va conquérir Peterbos parce qu'il y a plus d'entrées... Ils se connaissent souvent entre eux, ce qui fait que là, ça devient plus financier et ça devient « Cet endroit m'appartient parce que j'estime... »...

CD : C'est l'extension du marché

FG : Voilà, à cet endroit, il y a plus d'acheteurs donc du coup j'ai envie d'acquérir cet endroit. D'où la « gueuerre » entre Marseille qui veut envahir Bruxelles, plus précisément ici donc voilà. Tout est question de finance.

AS : Et est-ce que vous diriez que cette concurrence peut prendre des formes violentes ?

FG : Oui

AS : A partir du moment où ils essaient de conquérir un territoire ?

FG : Oui. Oui, oui. En fait, tout est bon pour prendre 10m², par n'importe quel moyen. S'il faut, ça va être par arme à feu, arme blanche, coups et blessures, ...

CD : Intimidation

FG : Intimidation. Tout, tout est bon pour acquérir un territoire parce que plus t'acquiers un territoire, plus t'as de consommateurs et d'acheteurs et donc, tous les moyens sont bons.

CD : Leur capital évolue.

FG : Il y a eu la situation du monsieur qui s'est fait tuer dans sa voiture, avec des balles parce qu'on pensait que c'était un des dealers du camp adverse, par exemple. Pour te dire, ici, il y a des dealers qui intimident des acheteurs qui habitent ici pour prendre leur appartement, pour après avoir un QG alors

que c'est pas à eux. Mais sous l'intimidation, d'armes, de coups et blessures, il y a des consommateurs qui en font les frais et les dealers prennent leur appartement mais sans que personne le sache, jusqu'à ce que ça se dévoile. Par exemple, nous là on a un cas d'un monsieur où ça s'est dévoilé et on va aller prendre en charge ce monsieur. Il a été mis dehors.

AS : Et comment on pourrait réguler cette concurrence ?

FG : Réguler par rapport à...

AS : Est-ce qu'on sait canaliser le fait qu'il y ait des conflits violents, des dealers qui essaient...

CD : Si, si, si, ça on sait le canaliser par la volonté politique.

FG : Voilà, c'est une question de politique.

CD : Je parlais tout à l'heure de la loi de 1928. Ecoute, nous, à Anderlecht, on avait voulu mettre une stratégie en place pour des services de proximité dans la réduction des risques mais il s'est trouvé que l'état considère certains actes comme des actes médicalisés. Par exemple, l'usage de la seringue pour ceux qui utilisent l'héroïne. Ça cause d'énormes problèmes, même pour l'ouverture de la salle « Gate », ça a été deux à trois ans de combat pour ouvrir une salle. Donc, les politiques doivent s'adapter et n'oublie pas que le port d'Anvers est le premier port européen d'entrées de cette matière cocaïne. Donc, qu'est-ce qu'on fait ? Les pauvres dans le quartier, c'est pas eux. C'est la source d'approvisionnement sur laquelle il faut taper et ça, c'est difficile de tarer parce que les colombiens passent par des filtres et tout le monde est corrompu dans ce système. On a vu, à Anvers, avec le cas Sky ECC, les magistrats, hommes politiques, tout le monde était dedans. On a vu les violences qui se faisaient à Anvers autour du contrôle de cette drogue, donc nous dire ici, au niveau d'une échelle très bas qu'est-ce qu'on pourrait mettre en place... Nous, on essaie de mettre en place des stratégies de proximité, de prévention, d'écoute avec tout le monde. Avec des accompagnements qu'on met en place mais au niveau politique, s'il n'y a pas un regard qui change... Les lois ne sont pas adaptées aux réalités de 2024. Alors, on va droit dans le mur. On voit tous les jours, dans la presse, ce qu'il se passe à Anvers et au port d'Amsterdam.

AS : Oui donc en fait, votre travail, c'est comme si au bout d'un moment, vous rencontrez un mur

FG : Oui

AS : Où vous, vous avez toute la volonté du monde mais si de plus haut, on ne répond pas...

CD : Voilà, exactement.

FG : Parce que c'est aussi de plus haut qu'on nous donne les moyens. Je te parlais tout à l'heure du Portugal, de mon matériel de RDR, bah ça par exemple, rien qu'au niveau politique locale, il faut savoir qu'on est fonctionnaire pour la commune d'Anderlecht et qui donne l'accord pour faire cet achat... C'est la Cellule Achats mais la Cellule Achats, elle doit avoir l'accord du conseil communal, le conseil communal, c'est qui ? C'est plusieurs politiques différentes. C'est pas juste MR ou Les Engagés ou PS qui dirige.

CD : C'est un collègue.

FG : C'est plusieurs idéaux différents qui doivent donner leur acte et une partie dit que ça va inciter à consommer, une autre partie dit qu'ils sont pour parce que ça va aider, ce qui fait que nous, en attendant les petites travailleurs sur le terrain, on est là et on attend. Donc, en fait sans une réflexion poussée de l'aspect politique, notre boulot peut être bloqué du jour au lendemain. Du jour au lendemain, le collègue peut dire « Ah ben finalement le financement du matériel de Feliciana, je ne le fais pas ».

AS : Est-ce qu'on peut dire qu'il y a une méconnaissance de la part des politiques en matière de réduction de risques ou est-ce que la sensibilisation n'a pas été faite correctement ou qui n'a pas été poussée plus loin... Sur quoi se fondent-ils pour prendre ce genre de décision ?

FG : J'aurai tendance à dire qu'ils ont une très bonne connaissance, qu'ils ne sont pas dupes et qu'ils savent vraiment que c'est par la prévention et l'aide à la personne que les choses peuvent se régler. Je pense que c'est plutôt une question de priorité, pour moi, des choses. Peut-être que leur argent, ils préfèrent le mettre dans d'autres directives politiques plutôt que de se concentrer sur le citoyen, le consommateur et sur comment on peut aider la police, les personnes qui sont travailleurs de rue, etc. via des moyens pour qu'ils puissent aider le citoyen. Pour moi, c'est une question de priorité politique.

AS : On a parlé du fait qu'il y avait d'autres dealers qui venaient ici pour prendre un territoire, qu'est-ce que vous pensez de l'hypothèse selon laquelle défendre sa part du marché, c'est aussi défendre son territoire.

CD : C'est lié. C'est eux qui créent le marché sur le territoire donc ils vont garder jalousement ce marché contre la concurrence. S'il y a des concurrents, tu imagines bien qu'il y aura de la violence parce qu'il faut une réponse de la part des autres. Ils ont aussi envie d'être riches, d'avoir de l'argent.

FG : Une discussion constructive n'est pas leur première solution. C'est « Je suis prêt à tuer pour pouvoir garder mon territoire et garder mon marché qui va pouvoir me rapporter plus d'argent ». Je pense que quand on rentre dans ce domaine psychologique, je pense que la notion de l'autrui, le respect de l'autre n'existe plus. C'est chacun pour soi et c'est « Je suis capable de tuer quelqu'un pour avoir ce que moi j'ai envie d'avoir ».

AS : Je comprends. Souvent, dans la littérature, on me dit que s'il y a de la violence quelque part, c'est en raison d'une instabilité du marché. Qu'en pensez-vous ?

CD : Oui, c'est la vérité. Si mon marché se fait agresser, je vais réagir. C'est tout à fait vrai. Et vu qu'il y a des micro-crisis soit sur la qualité, soit sur l'affluence des clients, ils vont s'adapter et en le faisant, il n'y aura pas de pitié, ni de sentiments. C'est soit je gagne le territoire, soit je le perds...

FG : Et si je le perds, je perds en finances.

AS : Oui donc en fait tout est lié. On ne sait pas faire de trafic, de deal sans un territoire et pour garder ce territoire, je suis obligé de répondre de façon violente pour garder mon territoire, mon marché et mon économie.

FG : C'est ça.

AS : Justement, je viens d'utiliser les mots « trafic » et « deal » mais à quoi a-t-on à faire ici ?

FG : Non, c'est du trafic... C'est les deux.

CD : Oui, il y a les deux. Il y a des gros bonnets, je ne sais pas si vous lisez un peu la presse.

AS : Oui, j'ai lu qu'une organisation criminelle avait été démantelée.

FG : Oui, il y a trois semaines et demie, ou quatre.

CD : Oui, voilà.

FG : Il y avait 25 personnes arrêtées.

CD : Et eux, ils emploient des petites mains, c'est comme ça qu'on les appelle, donc des jeunes qui habitent l'immeuble ou autre, ils les engagent comme ça ils se déploient sur le terrain. Avec les antennes, les petits observent la police, donc le quartier est bien quadrillé.

AS : Ben j'ai eu l'occasion de venir plusieurs fois, et plusieurs fois je suis tombée sur des guetteurs donc là près des blocs 17 et 9 donc je me suis pas trop attardée...

CD : Mais si tu restes un peu, tu verras la police défiler et le type d'armes qu'ont les policiers quand ils rentrent ici. Ils ont des kalashnikovs, des armes de guerres.

FG : Et parfois, même la police se fait passer pour des dealers. Parfois, ils changent leur stratégie... Je dis ça parce que c'est véridique, il y a un usager que j'accompagne et pas de bol pour lui, il savait pas qu'on avait cadré le Peterbos, donc c'est seulement les habitants qui pouvaient y rentrer ou en tout cas, circuler. Et du coup, il était venu chercher sa consommation et il a fait face à un policier habillé en civil, qui se faisait passer pour un dealer et il a fallu qu'il dise la phrase magique « Je voudrais 5G » donc 5 grammes et le « dealer » lui a répondu « Eh ben ça fera 235€ d'amende ».

AS : Mais comment ça se fait que ces stratégies-là fonctionnent ? Parce que généralement, les personnes que j'ai pu interroger me disent que ce sont des jeunes de 14 à 16 ans qui sont dealers

FG : Oui. Oui, oui. Mais peut-être qu'ils ont mis quelqu'un de jeune, qui faisaient jeunes, ils vont étudier la question.

CD : Et s'ils mettent des jeunes, c'est parce qu'ils savent qu'ils vont aller en IPPJ, ils vont passer sous les radars et juridiquement, c'est pas contraignant. C'est pour cela qu'ils utilisent beaucoup de jeunes, surtout issus de familles très paupérisées, pauvres. Je vais te faire la démonstration tout à l'heure quand on va sortir, je vais t'expliquer certaines choses et tu vas faire un lien avec tout ce qu'on est en train de traiter, tu vas comprendre ce que cause la gentrification.

AS : Franchement, j'ai hâte de cette visite parce que ça a l'air vraiment très intéressant.

FG : *rire*

AS : Donc, voilà, pour tout ce qui est opérations économiques et perturbations, on en a fin donc je vais passer à la suite et j'aimerais vous questionner sur la morphologie urbaine, donc par morphologie urbaine j'entends toutes les caractéristiques physiques et spatiales d'un lieu pouvant impacter ou pas le trafic de drogues et le deal de drogues puisqu'on a à faire aux deux ici. De manière générale, comment est-ce que vous décririez les lieux dans lesquels ont lieux ce trafic et ce deal ?

FG : Labyrinthe *rire*.

CD : *rire*.

FG : Non mais oui. On prend le Peterbos vu que là c'est Peterbos... on prend un autre spot de deal qui est Clémenceau mais celui-là, il est beaucoup plus facile à neutraliser par la police parce que c'est un plein air. C'est simplement la place du métro avec le gros globe là en pierre et donc, ce qui fait que c'est visible. On voit tout de suite, il n'y a rien où on peut se cacher. Alors que Peterbos, c'est vraiment un labyrinthe dont la police doit connaître les moindre recoins, il y a des habitations, parfois même les dealers ou même les guetteurs sont dans le bâtiment même donc voilà. C'est plus un labyrinthe, c'est vraiment la disposition du lieu qui fait que le trafic va être beaucoup plus dense parce que les dealers ou les personnes qui trafiquent peuvent avoir des coins de cachettes pour pouvoir être à l'abri. Plus le lieu va être étendu et visible, moins ce sera compliqué pour la police d'intervenir.

AS : C'est vrai parce que quand on arrive ici du Boulevard, on voit rien.

FG : On voit rien. Il faut vraiment rentrer, commencer à sillonner entre les blocs et encore, il faut connaître près desquels il y a le plus de deal, par exemple, comme tu l'as cité, le bloc 17 par exemple. Là il y a plus de deal, si tu vas vers le bloc 1, c'est moins... Et encore, parce qu'il y a le pont du fond.

CD : Oui, ils consomment.

FG : Et il y a aussi des dealers et du trafic. Et donc, c'est vraiment une manière stratégique d'être à l'abri des regards et de la police. Quand tu vas à Clémenceau, c'est un gros spot de deal parce que c'est un lieu de passage. Tu marches avec la personne, en deux secondes, l'échange est fait ni vu, ni connu et

chacun continue son chemin. Alors qu'ici limite, on peut même se poser dans un petit coin, il déplie tout son truc, « J'ai ça, j'ai ça, qu'est-ce que tu veux ? », tu me donnes ton billet et hop, c'est fini. Et aussi, ici, c'est aussi un autre marché, c'est-à-dire qu'il y a des habitations, il y a des gens qui sont... C'est aussi des appartements sociaux, c'est important. C'est sûr que dans un quartier un peu plus huppé, c'est pas la même chose même s'il y en a, attention. Mais ici, c'est des personnes qui habitent en appartement sociaux donc aller, pour pas catégoriser...

CD : Les revenus...

FG : Il y a des revenus bas, ça veut dire vie précaire

CD : Niveau d'instruction très bas

FG : Voilà, niveau d'instruction, c'est très bas. Psychologiquement, c'est plus difficile et donc, c'est plus facile à atteindre. Pour te dire, j'ai déjà vu un dealer vendre à quelqu'un de tout à fait lambda. Les dealers, en tout cas, les hauts placés, ils étudient. Ils sont pas bêtes. Ils sont loin d'être bêtes, ils étudient l'aspect psychologique de leur acheteur pour voir comment ça circule, ... Quelqu'un qui va se poser à Clémenceau, il va pas avoir la même stratégie que se poser à Peterbos parce que justement, c'est à ciel ouvert et donc, ils vont dire à leurs dealers « Fais gaffe, si tu dois donner de la conso et prendre l'argent, faut que ce soit en furtif », parce que c'est un lieu de passage, il y a des enfants, il y a l'abattoir alors qu'ici, on se met dans un petit buisson, on se cache, on négocie parfois même le prix, la substance et on discute, puis je te donne mon numéro et la prochaine fois, tu sais où me trouver.

CD : En plus de ce qu'elle a dit, ce qui frappe quand on rentre au Peterbos, c'est cette gentrification avec des immeubles qui sont, je sais pas, de 20 étages et dans lesquels, on amasse des personnes très fragilisées avec un niveau d'instruction très bas qui sont plus en mesure de suivre les enfants, de les encadrer donc ces enfants se font coptés dans ces mêmes immeubles, par les plus grands qui les utilisent comme des petites mains dans la vente de drogues. Et les parents sont impuissants, parfois c'est des parents handicapés, c'est des parents qui sont allocataires quelque part, chômage, Vierge Noire et autre donc c'est très compliqué dans cette cité.

FG : Ou des parents illettrés

CD : Voilà.

FG : Ou qui ont une éducation...

CD : Et tu t'imagines, 30 familles ne serait-ce que de 5 personnes sur...

AS : C'est des familles nombreuses ici ?

FG : Souvent oui

CD : Oui souvent aussi et tous presque d'origine maghrébine.

FG : Etrangers donc plus facile à...

CD : Donc, il y a tous ces aspects qu'il faut prendre en compte.

AS : Donc, ce que vous venez de me dire ici, avec justement ce que vous avez dit par rapport à l'aménagement du lieu et vous, par rapport aux conditions sociales et économiques des habitants, c'est vraiment...

CD : Non, c'est l'urbanisation, la stratification même de ces immeubles, tu vois, en gentrification, très hauts, où tu as des pauvres venus souvent de la même région, ils viennent surtout tous du Maghreb pour la plupart donc tu t'imagines bien que culturellement, ils vont imposer leur culture ici parce qu'il n'y a pas de mixité. Ils ont tous les ingrédients pour vivre en autarcie. En fait, c'est une autarcie ici. Tu sais

pas rentrer dans les réseaux parce qu'ils viennent tous de la même région, de la même communauté donc ils n'aiment pas se balancer, ils vont pas essayer, voilà la réalité.

AS : Et donc on peut considérer toutes ces raisons comme l'explication de la désignation de ce lieu en tant que hotspot ?

FG : Oui, un peu comme les quartiers à Marseille.

CD : Puis il est excentré. Il est pas central. Il est excentré, bien comme tu l'as décrit.

FG : Oui au niveau géographique

CD : Quand t'es de passage ici, c'est calme hein. Mais il suffit de rentrer. Tu vois bien, Molenbeek et ici Anderlecht, c'est coincé tu vois. Donc si tu vois que souvent ils se font la bagarre, c'est parce que Molenbeek est à côté. Molenbeek fait frontière avec le Peterbos et Molenbeek aussi est un grand centre de deal. Ce sont deux endroits jumelés.

AS : Oui donc vous diriez aussi que les communes qui sont frontalières les unes par rapport aux autres et qui sont des spots de deals importants vont souvent se faire des conflits.

FG : Ah oui, oui, c'est une question de territoire.

CD : Oui, oui, c'est ce qui arrive le plus souvent. La plupart centre Molenbeek et Anderlecht.

FG : On peut faire le lien sans passer par des grands scientifiques que les lieux de trafic sont généralement des lieux qui sont de habitations sociales... en fait, la plupart... moi je suis parisienne, je suis française et par exemple, tu peux taper si ça t'intéresse, le quartier « Les Tarterets », Corbeille-Essonne, c'est aussi des appartements sociaux et c'est pire qu'ici. Et en étudiant comme toi, j'aime beaucoup lire, et donc tu remarqueras que les gros spots se font rarement dans les quartiers calmes et un peu huppé, c'est souvent dans les quartiers où les personnes ont une précarité précoce, etc. Pourquoi ? Parce que niveau, on va dire, sans dénigrer ces personnes parce qu'ils ont toutes leur dignité, mais en tout cas au niveau prise de conscience, de « oui, si quelqu'un m'accoste pour me faire entrer dans un gang, je dis non » ou au contraire, j'essaie de m'éloigner, c'est très difficile parce que les parents au niveau éducation ont difficile à suivre, etc. et donc ça fait que justement c'est un poisson rouge pour les gros dealers pour aller happer ces jeunes et leur dire « Mais tu te rends compte, tu peux faire 500 en une semaine hein », bah le jeune va se dire « Ah bah ouais nickel, ok, qu'est-ce que je peux faire », « Bah tu te mets là et tu guettes toute la journée, le moindre policier ou soupçon, t'appelles les autres gars et on dégage et on reviendra plus tard ».

AS : Oui, ils ont moins d'esprit critique.

FG : Oui voilà et l'esprit critique est affaibli parce qu'il y a tout le contexte sociale, le contexte où t'habites, l'éducation que les parents ont eue ou qu'ils vont pouvoir te donner. Je dis pas hein, il y a des parents qui, malgré qu'ils habitent dans ces appartements, arrivent à faire en sorte que leurs enfants puissent s'en sortir mais c'est quoi un cas sur 5 peut-être, un cas sur 10.

CD : Avec un passage en IPPJ.

FG : Avec un passage en IPPJ, avec un dossier scolaire où il a été expulsé je ne sais pas combien de fois ce qui fait que voilà, j'ai plus facile à aller vendre que me battre pour m'en sortir et refaire une orientation scolaire ou écouter les éducateurs ou assistants sociaux qui me conseillent. Non. C'est plus facile que je reste là, à rien faire de ma journée et à la fin de ma journée, avoir mon petit billet de 100€.

AS : Pour revenir sur ce que vous avez dit, parce que c'est la vérité et c'est quelque chose qui m'a frappé, avant de commencer mes réelles observations, je suis allée sur les 15 hotspots qui ont été pointés et c'est vraiment quelque chose qui m'a frappée parce que, peut-être 10 hotspots sur 15, c'étaient des blocs comme ça avec des énormes immeubles. C'était vraiment frappant et limite stigmatisant.

FG : C'est ça !

AS : Mais c'est aussi la réalité des choses.

FG : C'est stigmatisant et on devrait pas tomber dans cette stigmatisation et dire « Ah ouais, c'est que des personnes en voie de précarité » ou en tout cas maghrébine ou afro ou autre. C'est sûr qu'il faut pas stigmatisé. Mais en fait, c'est à travers la réflexion des gros bonnets qui fait qu'on stigmatise ces personnes. Eux vont analyser l'aspect psychologique, ils sont loin d'être bêtes et ils vont regarder l'aspect psychologique, ils vont se dire que ces personnes sont des gens qui psychologiquement sont plus faibles et donc plus atteignables. C'est sûr qu'ils vont pas aller aux Champs Elysées à Paris pour dealer, même s'il y en a, attention. Je précise hein parce que...

AS : Non mais vous avez raison partout à Bruxelles, on peut trouver de la drogue.

CD : Oui mais il y a vraiment des hotspots.

FG : Oui, il y a des endroits plus touchés mais par exemple, je connais un médecin à Erasme qui consomme. Il vient chercher sa dose, ça touche tout le monde sauf qu'au niveau de la violence, des gros deals, etc. comme je l'ai dit et comme tu l'as redit tout à l'heure, c'est vraiment des lieux préanalyser, sur qui on peut atteindre le plus facilement. C'est ça leur objectif, c'est qui je peux atteindre pour aller vendre mes produits, sans passer par des arguments, etc. Un jeune qui va pas à l'école, on lui dit « Ecoute, je te paie 500€ la semaine »

AS : Le choix est vite fait.

FG : Le choix est vite fait et c'est sûr qu'ils vont pas aller à l'entrée de l'école européenne et se dire « Je vais aller accoster des jeunes en costume », même s'il y en a peut-être un ou deux dans le lot mais en termes de probabilité, il aura plus de chance d'aller à Peterbos qu'à l'école européenne pour accoster des jeunes.

CD : Ou ils vont dans des écoles ghettos.

FG : Oui ou des écoles de seconde zone. Ça aussi, les écoles de seconde zone, c'est aussi des jeunes qu'on va placer là pour faire ami-ami avec les autres en leur disant « Tu sais je me fais 500€ la semaine, ça te dit pas de venir faire avec moi ? », c'est comme ça que ça commence.

AS : Oui, donc les raisons là que vous avez exposés pour la désignation du hotspot, ce sont les mêmes raisons pour lesquelles les dealers et les gros bonnets décident d'implanter un trafic de drogues

FG : Ah oui. Ah oui, oui. C'est une question de faiblesse. Tout est une question de faiblesse. C'est là où ils peuvent attirer le plus de personnes dans leur gang et pour renforcer ce gang.

CD : Oui, être moins vulnérables.

FG : Plus tu renforces ton gang, plus ce que tu vends est de meilleur qualité et plus t'as du prestige. Ce qui fait que t'as plus de force d'aller limite dire à l'autre à Molenbeek « Je prends ton territoire sinon je vous élimine tous ». C'est un rapport de force. D'abord on va aller chercher les gens pour dire, voilà, j'invente, « On est une centaine dans le gang et si Molenbeek veut se frotter à nous, ça risque d'être chaud ».

AS : Est-ce que vous diriez que la violence est systématique dans ce genre de trafic ?

FG : Oui.

CD : Non.

TOUS : *rire*

CD : Par systématique, pour moi, ce que veut dire systématique, c'est que ça se fait tout le temps.

FG : En fait, voilà, ça se fait tout le temps mais les grosse violences comme on a pu avoir avec cette fameuse fusillade, ça disons que c'est à partir du moment où les gros bonnets décident d'acquérir un territoire. Et là par contre, une fois que ça commence à se fritter, soit la police vient, soit elle ne vient pas et ça part dans tous les sens. En fait, c'est une violence latente, c'est-à-dire que par exemple c'est « Le dealer d'un autre gang a pris ma place » et donc, ils vont se fritter sur le moment, ça va pas s'entendre dans les médias et donc, on est pas au courant. C'est plutôt ça, il y a toujours une violence latente, que ce soit verbale ou physique, elle est toujours là. C'est toujours « Je guette pour pas qu'on me prenne ma place, « Je guette pour qu'on me prenne mes clients », il y a de ça aussi. C'est « Si je te vois discuter avec mes clients, tu prends quelque chose que je peux pas vendre », donc il y a de ça aussi. Il y a toujours de la violence sauf que les gros coups de violences, c'est quand ça arrive à l'extrême en termes de territoire, en termes de « Oui t'as pris 50% de mes acheteurs, ça ne va pas, moi j'ai une perte du coup je vais t'attaquer ».

AS : Oui, je vois. Là on parle vraiment en termes de dealers rivaux mais est-ce qu'on peut aussi voir de la violence entre dealers et consommateurs ?

FG & CD : Oui.

AS : Dans quelle mesure ?

FG : Dans la mesure ou par exemple, le consommateur constate que son produit n'est pas du tout bon. C'est pour ça que par exemple à « Gate », on peut... moi, par exemple, la plupart des personnes que je suis, peu importe où ils l'achètent même sur Internet, il y a un autre deal sur Internet.

AS : Oui et qui est de plus en plus présent avec des applications comme Telegram.

FG : Oui et sur le marché noir aussi. Donc du coup, je leur dis d'aller tester son produit. Et donc, si le consommateur a assez confiance en lui, ce qui est souvent rare mais il y en a, et bien il retourne voir le dealer en lui disant que son produit n'est pas bon, du coup le dealer essaie de se défendre, puis c'est des « Ouais tu me traites de menteur » puis c'est crescendo et un coup part. Soit c'est le consommateur qui prend le coup, soit c'est l'inverse mais voilà, il peut aussi y avoir de la violence entre les deux, dans ce cas-là à cause du fait que le produit n'est pas du tout bon. Ou le consommateur a l'habitude d'acheter chez un tel dealer et, j'invente, c'est 15€ le gramme. Et il arrive le lendemain, il lui dit « Ouais c'est 25€ »... entre 15 et 25€, il y a une grosse différence pour le consommateur, c'est jackpot pour le dealer mais une grosse différence pour le consommateur, surtout quand ils sont déjà en précarité et qu'ils n'ont pas l'argent. C'est une question aussi au niveau des prix « Ouais pourquoi t'as augmenté ».

CD : Ou à cause des prêts qu'ils se font, « Donne-moi ça et à la fin du mois je vais te payer »

FG : Oui, les crédits qu'ils se font. Puis à la fin du mois, le dealer n'a toujours pas reçu son argent et bim, un coup part et c'est parti. Donc oui, la violence est toujours là de manière latente peu importe qui est qui.

CD : En fait, ce n'est pas systématique mais c'est en fond. C'est toujours là. C'est que potentiellement, ça peut dégénérer à tout moment.

FG : Ça peut partir en une phrase, un mot qui n'a pas plu à l'autre et ça part. Donc, on ne va pas dire que la violence n'existe pas à part quand il y a de grosses interventions. Non, non, non. Elle est toujours présente. Ce qui a la déclencher, c'est la susceptibilité de l'autre, le manque de respect, le fait que...

CD : Et l'envie aussi de consommer. « Je suis ton client, je viens tout le temps et là, tu me refuses maintenant alors que tout le mois, les 29 jours je t'ai donné et là pourquoi tu me refuses ? ».

FG : Les crédits entre les dealers et les consommateurs, ... En fait, la violence à partir du moment où il y a un non-respect, une confiance qui est cassée, ça peut partir en vrille mais très, très vite.

AS : Donc à ce niveau-là même entre dealers sur un même territoire la violence peut aussi éclatée ?

CD & FG : Oui, oui.

AS : Et comment elle peut se matérialiser ?

FG : Entre dealers, ça peut être...

CD : Entre dealers, parfois ce que j'ai constaté de l'autre côté, c'est que parfois c'est « J'ai des clients qui sont habitués à moi, je pars aux toilettes 5 minutes et je vois que t'es en train de prendre mon client alors que tu sais bien que c'est mon client », ils se font des reproches et s'ils réagissent mal, « boum ». C'est parti. Il n'y a pas un cas type mais la violence reste en fond, il suffit...

AS : Il suffit d'une goutte

CD : Une goutte et c'est parti.

FG : Et comme il a dit, « Tu prends mon consommateur ça veut dire que tu prends aussi mon territoire et mon argent », il y a de ça aussi.

AS : Je vois. Peut-être que vous allez m'en parler lorsqu'on fera la visite, mais est-ce que vous savez me parler des... Enfin, est-ce que le lieu a changé depuis la désignation des hotspots ? Est-ce que dans l'aménagement, la morphologie des bâtiments, leur aspect esthétique, il y a eu des changements pour impacter le deal et le trafic ?

FG : Oui. À Clémenceau oui. Je parle de Clémenceau parce que c'est celui que je connais bien. A Clémenceau, il y a eu un changement, c'est que la police fait une descente deux à trois fois par jour.

CD : Trois fois par jour.

FG : Et quand je te dis une descente, c'est pas seulement un combi de police, ils sont trois combi ou quatre qui arrivent de toutes les entrées et rues possibles de cette place et ils rodent là. Peterbos, ils ont installés, pas que la police hein, mais ils ont installés... à Namur, c'est la Delta mais ici je sais pas, c'est Police Capitale je crois, c'est au-dessus de la police quoi...

AS : Oui ce sont de grosses interventions.

FG : Ah oui, là le moindre clin d'œil qui leur plait pas, ils te mettent par terre *rire* et donc, là ils ont carrément mis Police Capitale pour roder, mais tous les jours ils sont présents. Est-ce que ça a réduit le trafic pour autant ? Non, pas forcément parce qu'un peu plus loin, après les blocs, il y a un petit parc après le pont. Les dealers se sont rendu compte qu'il y avait de plus en plus de police donc ils se déplacent là. Ou ils vont derrière le parc Wilmès, derrière les bâtiments Wilmès, ils vont là. Donc en fait, renforcer la police, selon nous, nos observations en rue tous les jours, ça déplace le problème.

CD : Oui, ça ne fait que déplacer.

FG : C'est comme l'année passée en juillet, ils ont faits la grosse descente à la gare du Midi, place de l'Esplanade, ils ont appelé ça « Été tranquille » mais pour qui ? Je ne sais pas.

CD : Ca a rempli des prisons puis c'était tout.

FG : Et en fait, ils ont pris... mais ils ont vraiment fait la grosse descente hein, ils ont pris tout le monde, les gens ont eu peur, il y en a qui sont partis vers 1000 Bruxelles, Porte de Hal, etc. il y en a qui ont été en garde à vue. Sauf que légalement, la loi dit que si tu ne prends pas la personne en flagrant délit de dealer, sur le fait, tu peux pas la retenir plus de 3h. Donc, ce qui fait qu'au bout de 3h, toutes les personnes

qui se sont faites embarquées et mises au cachot *rire* ben du coup, au bout de 3h, on a été obligée de les relâcher, ce qui fait que ces personnes se sont dit « Bah on va pas retourner à l'Esplanade ». Et à l'heure actuelle, tu peux aller à l'Esplanade, tu peux promener même avec ton chien tranquille, il n'y a plus personne parce que tout le monde est parti vers Porte de Hal, mais nous, c'est pas notre territoire, c'est à d'autres collègues, on peut pas intervenir. Ce qui fait aussi que nous, on perd nos usagers, il y a de ça aussi et donc la police je veux bien travailler avec eux et qu'ils interviennent. Mais il faut aussi qu'ils comprennent que le fait de venir en force, ne règle pas le problème. Le fait de chasser les gens ne règle pas le problème, ils ne font que le déplacer. Et les collègues qui sont à Molenbeek ou 100 Bruxelles vont faire la même chose et ainsi de suite et ainsi de suite. C'est un peu comme les JO, la BAC a fait déplacer les gens, ces gens-là pour « embellir » Paris et qu'il n'y ait pas de SDF pour une bonne image pour les athlètes qui vont arriver. Ben maintenant, les gens, si tu suis l'aspect géographique, ils sont à Lille. Et Lille va faire quoi ? Bah ils vont faire la même chose. La BAC va débarquer et ils vont arriver chez nous. On a déjà difficile à prendre en charge nos usagers, difficile à trouver des hôpitaux, des centres de cures, de postcures, ... Moi je me bats tout le temps au téléphone, à la fin ils vont croire que je suis « La méchante Feliciano »... Mais donc, à la fin, on va avoir la vague des parisiens chez nous.

AS : Mais donc, au niveau de l'espace public ici, même au niveau des bâtiments, de la végétation, du mobilier urbain, il n'y a pas eu de changements dans la cité suite aux hotspots ?

FG : Si ! Juste là.

CD : Si, il y a eu des changements. Le bâtiment dans lequel tu es. Justement. Pour amener plus de ressource sur le terrain, il y a un manager de quartier qui va s'occuper directement des problématiques des familles ou autre. Il y a aussi nos gardiens de la paix et nos équipes qui défilent pour la prise en charge de toutes les personnes toxicomanes ici, pour qu'il y ait un semblant de vivre ensemble. On a mis vraiment des mécanismes en place. En ce qui concerne la répression, la région, le fédéral et le communal ont mis aussi les policiers, d'où ces trois descentes par jour. La fédéral va descendre, le régional va descendre et le communale va descendre. Donc, ici, la spécificité au Peterbos, c'est que si tu n'es pas habitant, tu paieras une amende. Tout ça, c'est pour dissuader et ne pas que les gens s'approchent. Parce que si on coupe la relation entre clients et vendeurs, on a l'impression qu'on va atténuer les nuisances alors qu'en fait, on les déplace. Il suffit d'aller à 10 mètres et il y a un nouveau spot où les policiers ne vont pas avant qu'ils sachent qu'il existe.

FG : Avant qu'ils sachent qu'il existe, 10 mois seront passés.

CD : C'est suite à une grosse bagarre, une dénonciation, ...

AS : Oui, il faut vraiment que quelque chose arrive.

CD : Voilà, et Peterbos est assez grand. Et c'est pas seulement la cité, il suffit de faire deux pas, quelque part dans un buisson tranquille.

FG : C'est ça, ici il y a eu le parc juste à côté, et il y a aussi le centre commercial.

CD : Il y a des aménagements en cours, rénovations des bâtiments, ... en tout cas, il y a tout un paquet d'activité jusqu'en 2030, qui est prévu ici.

FG : Et ils vont même jusqu'à dealer dans le centre commercial même, ils s'habillent comme toi et moi normal et hop, en coup de vents ou entre un rayon de vêtements, ils se passent les trucs et c'est fini.

AS : Vous parliez justement que du deal pouvait se faire dans les buissons.

CD : Oui.

AS : Est-ce qu'ici il y a eu un travail au niveau de la végétation pour empêcher cela, à l'intérieur de la cité ?

CD : C'est pas ce qu'il se passe. Mais le service propreté, hygiène, il checke. Ce qu'ils font, c'est nettoyer à notre demande quand on voit...

FG : C'est juste nettoyer oui

AS : Oui donc ils ne se sont pas dit « On va enlever les buissons ».

CD : Non, ça ne sert à rien.

FG : En tout cas, un travail urbanistique, non, ça n'a pas été fait de ce côté-là.

CD : Ca venait de Bruxelles environnement et tout ce qu'on fait, c'est nos équipes de propreté qui, quand on constate qu'il y a des seringues ou un certain nombre de choses, sont alertées et ils viennent et ramassent juste pour rendre le site propre et que la végétation continue son cours. Voilà. On n'a pas vocation à couper tout ça sinon, on va tout couper au Peterbos parce qu'ils sont partout.

FG : Non, parce que s'il fait 50, on va mourir de chaud.

AS : Je vous avais dit que j'avais fait plusieurs observations ici au Peterbos et c'est vrai que les fois où je suis venue, je me suis aventurée autour de cette plaine de jeux pour enfants entre les bâtiments 9, 17, etc. et là j'ai vu une concentration de petits sachets de...

FG : Oui, de cannabis.

AS : De cannabis. Pour moi, c'était vraiment un signe clair, peut-être pas de deal de cannabis mais en tout cas de présence et d'échange de drogues. Comment est-ce qu'on peut expliquer cette concentration d'un point de vue de l'agencement des bâtiments, ... Est-ce que c'est un point stratégique de la cité ?

FG : Par rapport au bloc 17 ? Là où il y a l'aire de jeux là

CD : T'as vu le lavoir ? Il a brûlé.

AS : J'ai pas vu le lavoir, non.

FG : Bah, tu vas voir, il a brûlé. Parce que là, c'était un lieu d'échange, de stock entre les machines, ...

CD : Et puis, t'es direct dehors. L'espace de jeux en face, ils se posent là.

AS : Donc, oui c'est aussi une question de proximité.

CD : Voilà, il laisse là la marchandise parce que quand les policiers viennent, par instinct, systématiquement, ils les fouillent.

FG : Et s'ils ont rien sur eux, ils peuvent pas les arrêter.

CD : Ils peuvent pas les embarquer parce qu'ils n'ont rien, donc à 10 mètres, ils cachent leurs choses. Donc, on ne sait pas vraiment te dire... quand les policiers sont là, ils vont se déplacer. Leur dynamique change en fonction de leurs observations parce qu'eux aussi suivent les dynamiques des policiers. Il n'y a pas de schémas types, ils se déplacent d'un point à l'autre mais toujours sur le territoire du Peterbos.

AS : Oui donc là, c'est le bâtiment 17 mais peut-être que demain, ça pourrait être un autre bâtiment.

CD : Ca peut être partout, ça peut être derrière les buissons, ça peut être là, je vais te montrer, ça peut être partout.

FG : En fait, le plus important c'est qu'ils vont aller à la recherche de leur sécurité, c'est un peu contradictoire de dire ça pour un dealer.

CD : Mais si, ils vont se mettre à l'abri des arrestations.

FG : C'est vraiment ça le mot, ils se mettent à l'abri de la police pour ne pas se faire arrêter. Donc oui, le lavoir il a brûlé mais avant qu'il brûle, c'était entre les coins ou ils vont sous les arbres.

CD : Sous les racines, sous les véhicules, ...

AS : Est-ce que vous diriez que le lieu permet aussi une fuite facile par rapport aux policiers qui viennent.

FG : Oui, c'est un labyrinthe. Si le policier ne connaît pas bien le coin pour rattraper le jeune et que le jeune, lui, connaît bien le coin...

CD : C'est fini.

AS : Et comme ce sont des jeunes des immeubles qui dealent, ils connaissent bien le coin.

CD : Oui, ils connaissent très bien le terrain.

FG : Ils savent bien là où courir et aller se cacher pour pas que la police... sauf si la police fait la stratégie de venir de tous les coins comme à Clemenceau

AS : Est-ce que les dealers du Peterbos ne sont que des jeunes habitant la cité ou il y a aussi d'autres personnes qui viennent de l'extérieur, autre que la concurrence pour le territoire ?

CD : Non, je n'ai pas observé ça. Tout ceux qu'on a observé, ce sont des jeunes d'ici.

FG : Après est-ce qu'il n'y a pas eu...

CD : Après leurs copains arrivent... oui, c'est la mode du petit Adil qui venait d'ici. Il était venu se ravitailler, il a été poursuivi et c'est malheureux que ça se soit terminé comme ça. Oui, il habite pas ici, il habite au Square Albert donc, forcément, il y a des relations, ils fréquentent les mêmes écoles donc voilà, on sait qu'il y a des relations mais vendre spécifiquement ici non, peut-être qu'ils peuvent venir comme ils savent que c'est une source d'approvisionnement et puis ils vont revendre dans leur quartier.

AS : Oui donc en fait, la chaîne du deal ne s'arrête pas ici.

CD : Non, non, ça ne s'arrête pas ici, il y a des jeunes qui viennent justement pour acheter en gros, demi-gros et aller revendre. Là il y a ces relations parce qu'ils fréquentent les mêmes écoles, les mêmes centres sportifs et autre.

FG : Mais après par rapport au fait qu'il y ait d'autres dealers, c'est plutôt par rapport au territoire d'où les marseillais, les albanais surtout et donc si on voit d'autres dealers inhabituels, c'est souvent une préparation en vue de prendre le territoire et là, souvent, dans quelques semaines, on peut être sûr qu'il y aura quelque chose en termes de « gueuerre ».

CD : Ah oui, là ils sont pas fiables, ils peuvent manger l'argent de l'autre, il y a tout qui se passe.

AS : Et selon vous, quels changements pourrait-on opérer ici pour justement réduire ce phénomène ?

FG : Il aurait fallu réfléchir à ça avant de construire *rire*.

CD : Non mais quand même la commune a fait assez.

FG : Oui, la commune a fait quand même...

CD : Mais les gens n'accrochent pas. Ici, il y a un centre « atouts jeunes », où on les aide à faire leur CV, on les aide à l'emploi pour tous ceux qui ont moins de 26 ans et ils n'y vont jamais. Ici, il y a une école des devoirs mises en place par la commune et ils n'y vont pas.

FG : En tout cas, les parents n'incitent pas à y aller.

CD : Ils ne les incitent pas.

AS : Oui, il y a vraiment un désinvestissement social.

FG : Oui, de la part des personnes.

CD : Voilà. Tu as le Saamo, qui donne à manger, qui donne tous les moyens pour les aider au niveau matériel du moins au niveau des colis alimentaires. Il y a le Saamo, il y a aussi l'antenne de quartier pour tout ce qui est admin et autre, accompagnement, mise à jour et tous ces problèmes, il y a des ressources. Nous avons les gardiens de la paix pour assurer une sécurité de la cité et du quartier environnant. Mais quel est l'état d'esprit des parents. On a mis pour eux mais peut-être qu'ils n'ont pas la connaissance de la portée ou, je ne sais pas, ils ont un niveau intellectuel tellement bas, ils sont préoccupés par d'autres choses ou c'est des parents qui vont travailler dans des boucheries donc quand ils partent le matin, ils ne reviennent qu'à 18 – 19h et ils ne sont au courant de rien, la maman ne sait pas gérer les enfants, il y a un peu de tout, ...

FG : Oui, il y a plusieurs facteurs.

CD : C'est vraiment multifactoriel. Donc, maintenant, pour trouver des solutions, moi j'ai estimé à certains moments qu'il faudrait impliquer les parents, soit en mettant en place des centres alpha et à partir de ces centres, véhiculer des valeurs de vivre ensemble à ces parents et leur apprendre à faire attention à telle ou telle chose et une fois que tu repères un changement de ton comportement chez ton enfant, savoir à qui s'adresser que très tôt on puisse quand même... parce qu'on a ces compétences... qu'on puisse prendre en charge très tôt ces jeunes pour ne pas qu'ils tombent en assuétudes, d'où la présence de Feliciano. Donc, c'est vraiment travailler en prévention, en amont pour empêcher vraiment qu'il y ait des drames au sein de ces familles. Nous sommes en pleine réflexion, on est en train de voir avec notre coordination comment est-ce que nous, on pourrait travailler et mettre en place de petites choses par rapport justement aux parents, aux responsables de ces jeunes. Parce que tu as beau mettre des projets à destination de ces jeunes si tu n'impliques pas la communauté, ça n'ira pas. On peut aussi, à travers ça, faire des jardins potagers où justement ces parents vont se retrouver...

AS : Oui j'ai vu qu'il y avait un potager collectif

CD : Oui, mais le potager collectif tel que c'est imaginé... C'est un potager collectif qui va servir au fait de... comment on appelle... qui va servir de... je sais pas comment je vais dire ça...

FG : De lien ?

CD : De lien éducatif. Parce que parfois, il manque de l'information à ces parents, de l'information par rapport à l'école, par rapport aux drogues, et pleins d'autres informations, parce que ces jeunes, ils consomment tous du peroxyde d'azote et ça, ça fait des dégâts dans le cerveau. Tu te promènes ici, tu verras ça partout.

AS : Ah c'est ça ! Les énormes...

FG : Bleu et jaune.

AS : C'est ça !

CD : Oui, c'est ça, les ballons, bombonnes et autre. Quand tu lis la littérature...

AS : C'est ça, parce que quand je suis passée dans une allée, j'en ai vu deux, trois et je me demandais ce que c'était et à Versailles, j'en avais vu aussi.

FG : Oui et en fait, tu peux avoir ça dans le commerce facilement, c'est pas cher.

CD : Voilà, et il paraît que ça fait d'énormes dégâts dans le cerveau des enfants. On doit parler de tout ça, mais les parents ne sont pas informés de tout ça. Et quand tu n'as pas d'informations, comment est-ce que tu pourrais te positionner ? Parce qu'il faut responsabiliser les parents.

AS : Peut-être que, comme c'est très précaire, les parents n'ont pas forcément les moyens d'accéder à l'information ?

FG : Oui mais l'information est donnée, puisqu'il y a des flyers et...

CD : Non, non, mais ils savent pas lire. Quand je te dis, niveau éducation et tout ça, je parlais de... même si tu écris en arabe, c'est pas tout le monde qui sait lire l'arabe.

FG : On essaie d'adapter... la commune d'Anderlecht sait que c'est une commune multiculturelle et du coup, même nous quand on fait des flyers, et ben, on fait en français, en anglais, en arabe...

CD : En ukrainien.

FG : En ukrainien. On essaie de mettre toutes les langues pour que... en tout cas, les langues qui ressortent le plus pour que les gens puissent avoir accès à l'information.

CD : Mais si les gens ne savent pas lire, ça ne sert à rien. Alors que dans ces systèmes de culture, la parole a un poids énorme et ces personnes sont issues de cultures orales, on écrit pas beaucoup, on parle beaucoup. Raison pour laquelle, pour passer l'information à ce type de public, il faudrait passer par directement un animateur qui leur expliquerait et il y a peut-être 15% qui restera dans le cerveau mais ces 15% vont peut-être leur servir à la longue.

FG : D'où la création de centre alpha qu'on aimerait bien mettre en place.

CD : C'est un argument. En fait, le centre alpha n'est pas le but ultime pour ces personnes, c'est juste...

FG : C'est un moyen...

CD : Voilà comme elle dit, c'est un moyen détourné de passer sur des questions clés liées à la gestion de la cité, les responsabiliser directement.

AS : Oui, je vois. Et souvent, je lis que l'environnement physique entretient un lien étroit avec la vie sociale ? En quoi l'un est lié à l'autre ?

CD : La gentrification, dans toutes les théories sociologiques, c'était la plus mauvaise idée de ce vingtième siècle. Quand tu mets un étage à 30 niveaux, avec des familles paupérisées, qui se côtoient à longueur de journée sur ce machin-là. Tu es sûr que tu as au moins 30 conflits par jour. Rien à dire, tu as 30 conflits par jour. Donc même si tu enlèves celles qui sont de trop, sans le vivre-ensemble, ça génère tellement de nuisances.

AS : Et c'est peut-être aussi la façon dont l'immeuble est fait.

CD : Surtout si les gens ont encore des niveaux... *mime avec les mains le fait d'être inégal*.

FG : D'où la création de ghettos

CD : Voilà, exactement...

AS : Ici, on peut quasiment dire que c'est le cas.

CD : Oui, oui, t'as vu, ils sont en autarcie. Ils n'ont aucun lien avec les autres. Tu regardes ici, ce sont de jolis bâtiments et là, derrière, des jolis bâtiments puis tu remontes vers le Westland shopping, de jolis bâtiments, ils sont vraiment...

AS : Oui, c'est quelque chose qui m'a frappé.

FG : Au niveau urbanistique, ouais.

AS : Oui, on voit vraiment une dualité entre ici et le reste.

CD : Et le reste donc voilà.

AS : Et à Versailles, c'est exactement la même chose. L'Avenue de Versailles, on voit pleins de belles villas, de belles bâtisses puis on tombe sur des blocs comme ici, des tours.

FG & CD : Oui. Oui, oui, voilà.

CD : Tu vois vraiment moi je l'appelle l'îlot. Parce qu'il est là, il est isolé, pas de relations avec ceux qui les entourent. Ils sont entre eux, ils développent un modèle culturel en fait, si on approfondie les recherches, on verra sûrement qu'ils ont une perception différente de tous ceux qui habitent autour du quartier. Ils ont une idée de la vie qui ne correspond pas à notre mode de vie et de vivre-ensemble.

AS : Oui, je vois. Pour l'aspect aménagement urbain, etc. on en a fini. Donc là j'aimerais vous parler des gardiens mais au sens criminologique du terme. Je ne sais pas si vous êtes familier avec la notion ? Si non, je vous l'explique.

CD : Gardiens ?

AS : Oui, en fait un gardien au sens criminologique, c'est toute personne ou toute chose matérielle qui va pouvoir aider à prévenir un acte criminel ou à empêcher concrètement qu'il survienne. Donc, si on cite plusieurs exemples de gardiens, on peut retrouver, comme vous l'avez dit, les gardiens de la paix, la police, vous êtes un type de gardiens, un étranger qui vient ici sur l'espace public est un type de gardien. Mais aussi, les choses matérielles comme les barrières, les systèmes d'alarme, de sécurité, des caméras, ... Tout ça, en fait, va pouvoir prévenir un acte criminel de se passer.

FG : D'accord.

CD : Oui.

AS : Donc, voilà, maintenant qu'on est au fait sur cette notion, quels types de gardiens y a-t-il en place sur la cité ?

CD : Nous avons les gardiens, les gardiens de la paix, nous avons...

FG : T'as tout cité *rire*.

CD : Nous avons notre manager de quartier qui doit évaluer tous ces phénomènes et nous apporter des signaux à nous autre. C'est lui qui observe, il vient ici, il comprend la dynamique de quartier et lui va envoyer des signaux aux différentes équipes, comme les GP [*gardiens de la paix*] et quand les signaux arrivent chez nous, nous, on se met en route. Pour répondre justement à ce besoin-là ou à cette demande, on est obligé d'apporter des réponses. Voilà comment on opère journalièrement. Mais ici, présentement, quand tu regardes, on veut impliquer... tu vois, je parlais tout à l'heure du gestionnaire Comensia, ceux qui gèrent tout ce bloc. Je dois faire un travail avec Comensia justement et les prévenir de certains types de phénomène qu'ils se passent dans les immeubles. Elle a expliqué un cas tout à l'heure. Quelqu'un se fait expulser de sa maison alors qu'il paie son loyer ou autre et il est remplacé par les dealers parce qu'on l'a tellement effrayé qu'il a peur de revenir. On a été le chercher pour le mettre en logement.

AS : Mais, il n'y a pas de concierges ?

CD : Il y a des concierges mais lui personnellement, il est tellement traumatisé qu'il ne veut pas revenir.

FG : Oui, il préfère pas.

CD : Donc, nous sommes en train de gérer ça autrement, on viendra cette semaine ici... donc je dois faire un travail avec Comensia... et on viendra cette semaine évaluer avec Comensia, essayer de lui remettre sa clé parce qu'ils ont même changer la serrure.

FG : Oui, ils ont changé la serrure.

AS : Ah oui, carrément.

CD : Oui, oui, oui.

FG : Même lui avec sa propre clé, il ne sait pas rentrer dans son propre appartement et il m'a même dit que le dealers lui avait dit que ça lui appartient et que même tout le bloc lui appartient.

CD : Oui, on l'a vu en rue, il nous a dit ça, il nous montre, il avait sa clé et tout ça.

FG : Et violence physique aussi hein.

AS : Donc même envers les habitants, les dealers en viennent à être violents.

FG : Ah oui, tout à fait, violents et à acquérir leur appartement.

CD : Si tu veux approfondir ton étude, tu pourrais peut-être aller au service Population, des choses comme ça et tu vas voir toutes les caractéristiques, qui sont-ils... nous, on n'a pas ça parce qu'on ne fait pas des trucs scientifiques comme toi, par exemple toi tu pourrais comparer ça. Ils vont te donner peut-être une courbe et peut-être aussi les pathologies. Si tu fais un lien avec la Vierge Noire, tu fais un lien avec tous ceux qui sont à la mutualité, tu verras que la population active qui reste... *rire* tu n'as pas grand-chose, tu fais un petit exercice démographique et tu comprendras la stratification de la population et ça va t'aider dans tes analyses, j'en suis convaincu parce que là ça te dira les revenus, le profil, il y aura tout au service Population, tu auras tout.

AS : Oui donc, est-ce que vous diriez...

CD : Ah attends, oui les gardiens, j'ai pas fini. On a une autre méthodologie qui est basée sur les citoyens et sur d'autres intervenants qui s'appelle le signalement. Pour nous, le signalement, il est très important.

AS : Vous encouragez les résidents à vous tenir au courant des faits qu'il se passe.

CD : Oui, voilà, des faits qu'il se passe. Cela nous permet d'être proactif.

FG : Parfois, ils envoient direct au cabinet du bourgmestre et en fait, après le bourgmestre, nous envoie à nous pour intervenir.

CD : Voilà, on appelle ça le signalement, ça nous permet d'anticiper sur certaines choses ou sur le moment même et de répondre à la demande des citoyens.

FG : Et aussi moi, dans mon cas, dans ma casquette d'assuétudes, j'ai des usagers qui me signalent quand je vais en entretien, en visite à domicile ou quand je les vois, bah ils me disent « Tu vois au spot il y a ça qui se passe ».

AS : Ah oui donc même eux peuvent être une source et remplir un rôle de gardien.

FG : Ah oui, oui totalement. Moi j'ai un usager carrément il a un spot, je réfléchis pas c'est lui qui me le donne.

CD : En fait, ici, il y a un outil qu'on appelle la participation communautaire, je ne peux pas intervenir sur une zone sans travailler avec la personne. Et c'est ce qui arrive, généralement, les gens ils font leur projet dans les bureaux du Peterbos et ceci, cela.

FG : Nous, on travaille pas comme ça. La personne doit être impliquée, elle doit être acteur.

CD : Voilà, c'est comme ça.

FG : On doit réfléchir à la problématique. Moi en entendant la problématique, j'ai déjà des idées en tant que professionnelle mais je vais jamais les imposer. C'est « Ok, qu'est-ce que toi tu souhaites ». On part de la demande de la personne, de ses besoins et une fois que la personne nous a donné ça, on analyse et on lui dit ce qu'on peut lui proposer et on lui demande ce qui lui convient le mieux. Il faut que la personne reste acteur et c'est hyper important pour nous. On veut pas lui macher tout le boulot.

CD : Oui, non, faire comme ça, c'est bon là...

FG : Et au final, on se rend compte qu'en fait « Ah ben tiens moi en tant qu'assuétudes je vais te placer en postcure ou je vais directement te mettre en postcure, ouvrir ton dossier » alors que c'est pas par ça qu'il fallait commencer. Au départ, il fallait quelques séances d'éducation...

CD : Puis peut-être qu'il a pas de papiers donc on doit encore mettre un agent qui va déterminer la suite parce que tout est question de finance, etc.

FG : Oui, il faut aller pas à pas. Et dans ma casquette, je suis pas censée l'utiliser mais je suis psychothérapeute et donc, je vais peut-être d'abord faire des visites avant, discuter, voir un peu, analyser la personnalité de la personne et puis après là, je travaille avec la personne.

CD : Oui voilà, elle va d'abord faire de l'accroche. Il faut accrocher la personne et après on va aller vers un plan d'action mais un plan d'action qui est partagé comme ça, elle connaît son rôle parce que le but, à la fin, c'est d'autonomiser. Donc, c'est fait ensemble, on avance ensemble et puis on se sépare plus tard. Dans 2 ou 3 ans, parce que ça prend du temps.

AS : Donc il y a quand même un suivi.

FG & CD : Ah oui, oui, oui.

FG : Il y a un suivi.

CD : Sur du moyen et long terme, c'est elle qui s'occupe.

FG : Lui, c'est à court terme et moi c'est à plus ou moins long terme.

CD : Donc, tout de suite, admin carte d'identité, on le fait ce qui lui permettra d'avoir accès à d'autres droits et seulement en fonction de ton profil, tu iras vers tel ou tel service.

FG : Si ça t'intéresse, tu pourras m'écrire ton adresse mail comme ça je vais pouvoir t'envoyer tout ce que le service Prévention à comme cellules.

AS : Ah oui, ça ce serait intéressant.

FG : Et c'est pas pour nous vanter mais franchement...

CD : Comme ça tu deviens gardiens *rire*

AS : *rire*

FG : Franchement, on va pas se vanter mais on est une des communes, même une des seules communes je dirais qui a autant de service auprès des citoyens, tu verras quand je te l'enverrai.

AS : Et donc, vous diriez que dans les autres communes, c'est quelque chose qui manque ?

FG : C'est très restreint. Et oui, même eux le disent, c'est pour ça que je dis que c'est pas pour nous vanter, c'est eux qui nous le disent. Par exemple, on travaille avec d'autres partenaires à Transit Rue et on fait des maraudes tous les jeudi après-midi avec un collègue, Redouane. Ben lui, il a plusieurs communes à gérer...

CD : Transit à les 19 communes en fait, donc ils voient tout.

FG : Ils voient. Et franchement, on peut dire beaucoup d'Anderlecht mais service Prévention... On a une méthodologie de travail qui fonctionne en termes de prévention au niveau de la consommation, au niveau des citoyens, c'est... Tout part du citoyen.

CD : Et rien n'est imposé. Tout ça, ce sont des dynamiques de terrain. Je t'ai dit que ces bâtiments, tu vois, c'est tout neuf. C'est parce qu'il y a 3 ans, on a vraiment réfléchi pour savoir ce qu'on allait faire, est-ce qu'il fallait un service de proximité ou autre pour répondre parce que le phénomène était tellement haut...

AS : Ah oui, c'est ça que j'allais demander, le phénomène il y a 3 ans était pire que maintenant ?

CD : C'était pire que maintenant, oui, oui, tout à fait. Elle, sa chargée de projet, par exemple, a fait d'énormes boulots ici avec la communauté, avec des partenaires techniques, avec la police, ...

AS : C'est dommage qu'ici, il n'y ait pas de retour du coup parce que vous vous êtes vraiment investis.

CD : Ça demande du temps, nous on fait notre boulot, on fait notre observation de terrain, on envoie aux politiques et à eux de décider de rechercher les ressources...

FG : On cherche pas à se mettre en avant

CD : Non, non, non. Nous, on observe. Par exemple, le bourgmestre, il sait pas ce qu'il se passe ici mais à partir de nos observations, de nos rapports et autre, il va essayer de comparer avec le rapport de la police et ceux d'autres acteurs de terrain pour infirmer ou confirmer ce qu'on a envoyé comme rapport. Et si tel est le cas, eux vont s'entendre entre eux pour dire « On a reçu des signaux du terrain, qu'est-ce qu'on fait ? ». Si le collègue décide, ça revient vers nous avec des objectifs précis, on nous demande ça, ça, de quantifier ceci...

FG : Sauf qu'ils viennent pas nous écouter.

CD : Non, ils viennent pas nous écouter.

FG : Nous, on fait nos rapports, on se tape tout le boulot en première ligne mais à aucun moment, ils viennent nous dire « Venez dans nos bureaux et on va voir avec vous ce qu'on peut faire ». Ils le font peut-être une fois par an.

AS : Donc, s'il y a une discussion autour de la table vous étés pas présents ?

FG : Une fois par an peut-être, avec Catherine la dernière fois...

CD : Voilà mais comme ça. Eux, ils se contentent de ça et puis ils font ce qu'ils font à faire, chacun son boulot.

FG : Ce qui fait que parfois quand des décisions tombent, nous on est là « Euuuh ? », je dis à Cheick « Mais ? ».

AS : Vous n'êtes pas tenu au courant ?

FG : Non, c'est pas qu'on est pas tenu au courant, c'est que c'est pas cohérent.

CD : Oui, ce n'est pas cohérent. S'ils font quelque chose, c'est faire des modifications parce que la région veut que ce soit comme ça, parce que le fédéral veut que ce soit comme ça et puis finalement, ils dénaturent tout. Et on te met devant le fait en te disant « Tu dois le faire, on a déjà les subsides ».

FG : Oui, parfois, il n'y a pas de cohérence et on est là et je dis à Cheick qu'heureusement que j'aime mon boulot. Heureusement que je kiffe mon boulot de TSR Assuétudes parce que le boulot qu'on a fait à Peterbos...

CD : Et c'est pas fini. Il y a la suite, on va pas anticiper, on va pas te le dire parce que même nous, on n'a pas encore reçu la note mais on sait qu'il y aura du gros changements... structurels, c'est-à-dire même au niveau de l'aménagement de l'espace, tout.

FG : Ah oui, tout !

CD : Il y aura vraiment du gros changement.

AS : Et en ça, vous espérez que ça améliore la situation des gens mais aussi la situation par rapport aux phénomènes des drogues ?

CD : Si cela a un impact sur la vie des gens je pense aussi que cela aura un impact sur la situation du phénomène des drogues. Si les familles sont vraiment informées, suivies ou autre, que ce travail vraiment de communication intense est fait avec eux, je crois que le phénomène pourra disparaître comme ça, naturellement. Parce que ce sont les hommes qui créent le marché et s'il y a un contre-pouvoir dans la cité, parce que c'est à ça qu'il faut réfléchir maintenant, s'il y a un contre-pouvoir dans la cité surtout les grands frères ou autre, parce que si les grands frères eux-mêmes sont dealers donc il faut pouvoir identifier quelques leaders qu'on va utiliser dans une communication par les pairs pour pouvoir agir là-dessus. La communication par les pairs dans ce contexte est très utile. Celui qui ne veut pas est dans la cité et celui qui est en train de le faire aussi, on les met ensemble et il va essayer d'influencer l'autre, comme on le fait pour le SIDA ou autre, toutes ces questions dont les gens n'aiment pas entendre parler

AS : Pourtant, ce sont des sujets importants.

CD : On peut procéder comme ça et il y a beaucoup de techniques qu'on peut mettre en œuvre mais on attend...

FG : En fait, c'est encore des sujets tabous, la drogue, on n'en parle pas en famille...

CD : Oui voilà.

FG : C'est un peu comme la sexualité, on n'en parle pas en famille. Une jeune fille de 15 ans qui consomme à s'intéresser, la famille, surtout issue d'une culture bien précise, va pas parler de sexe, de préservatifs, de tout ça parce qu'à 15 ans, tu dois pas penser à ça, tu dois penser à l'école.

CD : Voilà.

FG : Donc, il y a toute une dynamique à amener.

CD : C'est culturel donc c'est sur tous ces milieux qu'il faut travailler, et c'est seulement si on parvient à transformer l'homme positivement, qu'on pourrait de manière naturelle...

FG : Oui.

CD : On va pas supprimer hein, on va réduire vraiment réduire drastiquement cette histoire-là.

FG : Oui, on veut réduire.

CD : Et je crois que ça a commencé, avec tout ce que je t'ai expliqué, ça a commencé. Parce que c'est plus calme, on a moins de violence par rapport aux autres années, le seul phénomène qu'il y a eu ici, c'était pas intra, c'était extra donc les marseillais ou autre.

FG : Les albanais, là, c'était extra.

CD : Ici, ces deux dernières années, franchement...

FG : Des petites violences qui restent latente mais pas des gros...

CD : Pas des fusils, des choses comme ça.

FG : Si à part il y a deux mois avec le monsieur.

CD : Non je parle que ça, c'est des phénomènes externes à la cité.

FG : Oui ça c'est extra

CD : Parce que c'est eux qui les pourvoient. Marseille pourvoit Peterbos.

AS : Mais comment on peut expliquer ça. Parce que Marseille, ce n'est pas non plus la porte à côté.

FG : C'est géographiquement parlant.

AS : Juste géographiquement parlant ?

FG : Oui, parce que pourquoi ? Quand tu regardes Anderlecht, le gros bonnet c'est où ? C'est à Anvers. Anvers, c'est en Belgique et donc, peu importe, ils peuvent même venir de Colombie, ils se disent qu'Anvers fait rentrer facilement, la drogue, elle va vers où ? Amsterdam, Bruxelles et dans Bruxelles, ils vont analyser quelle est la localisation où la drogue transite, etc. la sensibilité du quartier, etc. donc c'est juste une question de... même s'ils doivent faire 2000 kilomètres, ils les feront juste parce que c'est stratégique. C'est là où ça rapporte, c'est une question financière. Ça rapporte donc ils ont analysé qu'à Peterbos, ça rapportait, surtout que ça transite par Anvers et que Bruxelles n'est pas loin. Ils pourraient très bien prendre leur argent et traversé l'Atlantique pour aller en Colombie mais pourquoi aller jusque là-bas alors qu'on peut juste faire 10h de route ou 1 heure d'avion...

CD : Voilà.

FG : Et aller chercher, et poser des gens, et influencer des gens pour pouvoir... C'est juste une question stratégique.

AS : Et pour revenir au niveau des gardiens et surtout au niveau des gardiens matériels ici sur le site, est-ce qu'il y a un système d'alarme ? Parce que moi j'ai eu l'impression qu'il n'y en avait pas, sauf proche des « commodités » mais que sur le site en tant que tel, j'en ai pas vu.

CD : En fait, c'est du à la loi, donc il faut voir la loi sur les caméras pour avoir une idée. Moi, dans le temps, j'ai réalisé une enquête au niveau du Square de l'aviation, parce qu'il y avait beaucoup de vols et autre donc ils nous ont mis sur le coup, on a été et une des recommandations qui a été commencé à être émises, c'est de mettre des caméras externes. Mais c'est interdit par la loi. Tu peux mettre ta caméra que dans ton bâtiment, pas sur la voie publique.

AS : Donc, peut-être qu'à l'intérieur des bâtiments, il y a un système mais pas à l'intérieur.

CD : Peut-être qu'il y a un système mais à l'extérieur, c'est interdit par la loi. Peut-être que tu peux vérifier auprès de la police, c'est comme ça qu'on a su parce que nous aussi on était pressé de dire au bourgmestre que la solution contre ça, c'est la caméra, c'est ce que les commerçants nous ont dit. Mais la police a dit non parce que le bourgmestre a demandé l'information à la police et au service juridique et c'est comme ça qu'on a su. C'est à l'intérieur de ton magasin que tu peux mettre mais pas à l'extérieur.

FG : En tout cas pour les commerces.

CD : Oui et je pense que ça va être la même chose ici.

AS : Pour les commerces ou pour les logements aussi ?

CD : Non, pour les logements aussi, le logement appartient à quelqu'un donc Comensia peut mettre ses caméras à l'intérieur des bâtiments mais pas dans les caves.

AS : Il y a des caves ici ?

CD : Oui, je suis sûr qu'il y en a.

FG : Oui je suppose, mais je n'y suis jamais descendue. Après pour les caméras, Comensia peut en mettre à l'intérieur mais sincèrement, c'est pas ce qui va les empêcher.

CD : Non, les caméras c'est pas...

FG : Il suffit de flouter avec une bombonne.

AS : Oui donc en fait, tout ce qui est facteur humain, déployer vraiment des gens sur le site va plus permettre de réduire le phénomène que quelque chose de matériel ?

FG : C'est ça, une caméra ils peuvent la détruire, ils peuvent...

CD : Améliorer la vie des gens, s'intéresser à leur vie dans leurs immeubles, savoir ce qu'il se passe dans ces immeubles... Quelqu'un qui est handicapé, qui a 4 enfants et qui mangent à la Vierge Noire, c'est des caractéristiques comme ça qu'il y a ici. C'est pour ça des fois que tu verras dans les procès que 10 membres d'une même famille d'ici se pointent devant le tribunal, l'oncle, le fils, le neveu, ... Si tu regardes bien au service démographie, tu auras des informations sur la situation des occupants du Peterbos. Je crois qu'il y a 3000 et des poussières habitants ici, quand même.

AS : Ah oui quand même.

FG : Oui, sur les 17 ou 18 blocs de la cité.

CD : Oui, il faut compter 3000 et quelques personnes, c'est pour ça que je te dis, la gentrification c'est la pire des choses. Nous, les sociologues en sociologie urbaine, on refuse ça.

FG : Oui...

AS : Ah vous êtes sociologue.

FG : Oui, il est sociologue.

CD : Oui.

AS : J'ai fait un bachelier en Sciences Humaines et Sociales en option sociologie-anthropologie, j'aime beaucoup.

CD : Oui, nous, nous refusons ça. Nos théories disent que c'est la merde. Ils veulent imiter l'Egypte antique mais nous, on a pas besoin de ça ici.

AS : Oui, donc c'est vraiment un travail de terrain qu'il faut faire ici.

FG : Oui.

CD : Oui, c'est un travail de proximité de terrain. C'est l'esprit des gens qu'il faut changer, il faut changer le paradigme des gens dans leur tête. Mais les laisser enfermer dans la maison et gérer la cité, je comprends pas cette logique. C'est avec eux que nous devons travailler. C'est pour ça qu'on travaille typiquement avec les personnes, un cas, une solution.

AS : Oui, c'est vraiment du cas par cas, une situation n'est pas l'autre.

CD : Ici, ça doit être un travail communautaire qui doit être mené par des gens dédiés à cela. Donc, ils doivent travailler à partir de thématiques, mobiliser les familles sur ce territoire-là, les sensibiliser sur les enjeux de la drogue, des tendances des drogues, sur ce que cela implique en termes de société, sur les enfants, sur la société globale, sur tout.

AS : Donc vraiment ce qu'il manque, c'est le fait d'impliquer les résidents.

CD : Oui, c'est ce qu'il manque, pour que les résidents puissent se protéger. Ce gardien qu'on cherche, il faut que ça vienne des résidents.

AS : C'est eux le gardien principale à la limite, puisqu'ils habitent là tout le temps, c'est les yeux et les oreilles du quartier.

CD : Voilà, on ne dit pas de dénoncer, nous on n'est pas dans la délation, on va être clair là-dessus.

AS : Non mais justement essayer de faire en sorte d'avoir des services où la communauté peut se retrouver va peut-être faire en sorte de faire émerger des discussions et des débats préoccupants pour la communauté.

CD : Voilà, c'est ça. Et aménager le quartier avec eux.

FG : Et pas décider dans les bureaux et puis les imposer, ça aussi ça crée des tensions.

AS : Oui, vraiment faire des choses selon les besoins de la communauté.

CD : On nous dit « On va investir 4 millions » mais ça, ça sert à rien, c'est des effets d'annonce tu penses bien, tu penses que les enfants ici, ils voient l'impact sur leur vie ? Zéro, hein. Voilà, zéro sur leur vie. C'est pareil quand tu fais des fêtes ici, ils n'ont même pas envie de venir.

AS : Qu'est-ce qui pourrait empêcher ces gardiens d'agir ? Comme, par exemple, les résidents, les gardiens de la paix, ... Qu'est-ce qui dissuade les gens d'avoir une volonté d'action ?

CD : Ils risquent eux-mêmes d'être des victimes. La vendetta.

AS : Donc, c'est la peur ?

FG : Ah oui, c'est la peur.

CD : Sinon après on te prend pour un traître, pour un salaud, on va te traiter de tous les mots, tu n'auras pas de vie dans ce quartier parce qu'ils ne vont pas te lâcher une seconde.

FG : Oh oui.

AS : Oui donc c'est vraiment une fois que les gens ont peur, on les tient comme on veut.

CD : Oui, ils vont pas te lâcher, c'est pour ça qu'il y a l'Omerta totale ici, à la sicilienne. Personne ne dit mot, et pour les amener à dire quelque chose, il faut les inviter à venir autour de la table peut-être qu'on pourrait alors changer ça.

FG : Oui, c'est la peur.

CD : Autour d'une table, peut-être que d'autres vont sortir, parce qu'ils se sentiront protégés par nos équipes et ce qu'ils font n'est pas nécessairement mauvais aux yeux des autres parce qu'ils vont pouvoir... on va leur donner des outils pour qu'ils sachent comme se défendre par rapport à certains propos. On a quand même des moyens pour développer certains outils. Voilà, pour nous le changement comportemental est plus utile que tout.

AS : Au niveau des gardiens plus « professionnels », donc j'entends par là police, gardiens de la paix, qu'est-ce qui pourrait les dissuader d'agir ?

CD : ASBL, nous on a des ASBL qui travaillent avec nous. Sur le Peterbos, on a Transit, La Main, ... donc quand même, tout ceux qui travaillent en santé mentale, drogues et assuétudes, on est là, on vient avec les ASBL.

FG : Oui, mais qu'est-ce qui pourrait les empêcher d'agir ? La non-cohérence politique je dirais. Parce qu'on peut agir nous, à partir du moment où on nous donne les bons outils. Nous, on est que des

travailleurs comme tout le monde au final, on se lève, on va travailler. Mais si on te donne pas les outils, si on te donne pas les connaissances qu'il faut, si on te forme pas à ce qu'est un deal, une drogue ou à ce que c'est faire du RDR, bah en fait, tu sauras pas accompagner correctement les gens. Donc pour moi, ce qui pourrait nous empêcher d'agir correctement et à bon escient, c'est la logique politique et c'est eux qui ont tout dans les mains. Que ce soit financier, budget, ils peuvent nous autoriser à faire ça mais au lieu de nous autoriser, on nous interdit de faire ça et donc au final, on n'est comme des moutons parce qu'on doit suivre ce qui vient de plus bas mais ce qui vient de plus haut n'est pas cohérent par rapport à ce que nous on voit en réalité... Donc pour moi, ce qui pourrait moi dans mon travail, m'empêcher d'agir correctement en vers les citoyens, ce sont les décisions d'en haut parce qu'ils vont me dire « Ah tu peux plus distribuer de matériel » mais c'est pas cohérent parce que la personne, elle est en train de consommer, elle va utiliser la seringue de l'autre, elle va se chopper l'hépatite C, l'hépatite C pour la soigner, ça coûte très cher à l'état pour une personne. Alors que si j'avais pu lui donner une seringue propre, peut-être que ça l'aurait évité. En fait, pour moi, tout vient de la décision de plus haut, franchement s'ils sont cohérents avec la réalité du terrain, je pense qu'on pourrait faire beaucoup de choses.

AS : Est-ce que vous diriez que la violence est un moyen de vous dissuader d'agir ?

CD : En fait, notre mission, c'est pas le deal, c'est le consommateur. Le deal, c'est au niveau de la répression.

AS : Oui, je comprends mais là où je veux en venir, c'est, par exemple, vous circulez sur la cité et vous avez des phénomènes de violence envers vous-mêmes, est-ce que c'est quelque chose qui peut vous empêcher d'agir ?

CD & FG : Non.

CD : Ici, généralement, ils comprennent bien notre mission.

FG : Oui.

CD : Parce qu'on a fait des interventions en termes de santé mentale, beaucoup de jeunes sont malheureusement devenus fous à cause de cette consommation, il faut le dire ainsi. Nous on a été obligé de prendre en charge et de les mettre en relation avec les unités de soins psychiatriques, ce qu'on a du faire. Et ils comprennent bien notre mission.

AS : Donc, vous n'êtes pas touchés.

FG & CD : Non, non.

CD : Personnellement, ça fait 5 ou 6 ans que je suis sur ce terrain et les jeunes, ils ont appris à nous connaître parce qu'ils nous voient passer, parfois on est identifié comme ça, il n'y a aucun souci.

FG : Et même dans l'attitude, même si on est pas identifié. Cheick il met le t-shirt mais moi je le mets jamais et dans l'attitude, ils savent, la manière dont on va se comporter, dont on va parler.

CD : Je peux rentrer dans tous les immeubles ici. Je vais te montrer le travail qui a été fait, tu verras, tous ces immeubles, ces escaliers barricadés.

FG : Même de loin, ils disent « Oh c'est les travailleurs sociaux ! », « Oh c'est Feliciana ! C'est Cheick ! ».

CD : Nous, personnellement, on n'a pas peur, ce sont les habitants qui ont peur parce qu'ils vont leur dire « Ah toi tu nous signales à la police, tu fais ça, on va s'occuper de toi ».

FG : C'est un moyen de répression.

CD : C'est pour ça, même si ce sont les mamans ou autre qui voient ça...

FG : Ils préfèrent se taire.

CD : Surtout quand tu fais partie de la même communauté, tu seras très vite stigmatisé, traître, ceci, cela

FG : Alors qu'ils savent que nous, on va pas dénoncer.

CD : Ils savent que nous on s'occupe pas de ça, on leur a expliqué ça.

FG : Si on voit un jeune qui deal, ou qui consomme, nous simplement la première question, c'est « Que souhaites-tu faire ? », que tu deales ou que tu consommes. S'il deal, c'est « Est-ce que tu veux sortir de là ? Qu'est-ce qu'on peut faire pour toi pour te sortir de là ? », tu consommes, c'est « Ok, voici le panel de ce que je peux te proposer en termes de prise en charge », mais c'est pas nous qui allons appeler la police.

CD : Oui, ils savent ça.

FG : La seule fois où j'ai dû appeler la police, et encore ils étaient juste à côté et j'ai juste fait signe pour qu'ils viennent, c'est parce qu'il y avait une bagarre qui avait éclaté et que l'un avait cassé une canette en deux pour essayer d'égorger l'autre et là, c'est mise en danger d'autrui si je ne faisais rien. C'est la seule fois où je me suis vu appeler la police pour les séparer sinon je pense qu'il y aurait eu un meurtre ce jour-là.

CD : Quand t'as une mise en danger de la vie d'autrui, on n'est obligé d'agir, on est comme des autres citoyens parce qu'elle est pas Mike Tyson hein *rire*

FG : *rire* Non, non mais, c'est pas moi qui vais appeler et dire « Ouais j'ai cet usager qui consomme ».

AS : Vous en avez déjà touchés un mot mais est-ce que vous savez me dresser un profil-type du résident de la cité du Peterbos, s'il existe.

FG : De manière générale, c'est souvent quelqu'un en situation précaire, donc ça veut dire que soit il a pas de revenus donc il va aller chercher ce moyen à travers le deal, soit il est sur la Vierge Noire, chômage ou autre...

CD : C'est beaucoup ça ici

FG : Ou c'est un petit job... non, je veux pas dénigrer qui que ce soit, c'est par exemple juste caissière ou des jobs qu'on sait facilement avoir sans diplôme, c'est ça que je veux dire.

CD : Surtout pour les femmes

FG : Et donc le profil souvent, c'est vraiment déjà, beaucoup plus d'hommes, il y a des femmes mais quand même, c'est plus des hommes et en situation de précarité financière et familial. Parfois, la personne est coupée de son réseau familial, ce qui fait qu'en termes de sensibilité psychologique, ça va très vite. C'est « Je suis prête à me droguer pour avoir un peu d'argent » ou je suis même une dame qui, elle, est prête à se prostituer pour avoir sa dose et donc, la dernière victoire, c'est qu'elle a eu sa dose mais en la payant avec de l'argent mais sur les deux secondes qui se passaient dans sa tête, elle m'appelle et elle me dit « J'étais prête à le faire », par exemple. Souvent, les profils de ce type-là, ils sont en situation précaire.

CD : Oui, ça c'est vraiment...

FG : Bas seuil.

CD : Oui vraiment bas seuil.

FG : C'est précaire dans tous les domaines qui peuvent entourer la personne, au niveau société, travail, famille, aspect psychologique, physique aussi, la personne est démunie ce qui fait qu'elle est beaucoup plus apte à être happée.

AS : Et comment on peut expliquer la concentration de ce genre de personnes ici ?

FG : Par la ghettoïsation, simplement par ça. Le fait d'imbriquer des personnes précaires, les unes sur les autres fait que l'entraide n'est pas toujours...

CD : 3000 personnes précaires concentrées ici...

FG : En termes d'aide intellectuelle, bah ils ont pas tous les connaissances de dire « Va dans tel centre », « Moi je connais quelqu'un », ou « Essaie d'aller dans telle école », il n'y a pas cet encouragement alors que si tu vas dans les quartiers un peu « chic », souvent même entre voisins, on va s'encourager « Ah t'es en première année de médecine, c'est bien, continue ! »

AS : Oui donc entre les habitants, il n'y a pas cette cohésion, ce lien social entre les habitants.

CD : C'est très communautarisé.

AS : C'est pour ça que vous essayez d'implanter ces systèmes communautaires qui inciteraient les gens...

FG : C'est ça. En fait... tout pour moi est lié à la politique. Pour moi, tu rases la moitié de chaque immeuble et tu vas les implanter dans des quartiers un peu modernes, il y aura pas le même phénomène.

AS : Oui parce que je suppose que s'il y a une concentration de personnes précaires ici, c'est aussi au niveau du revenu qui leur est favorable.

FG : Aussi, c'est ça, des revenus favorables et aussi l'accès... Quelqu'un de nos jours pour acheter un appart ou une maison, c'est compliqué au niveau finances. Tout est une question de ghettoïsation. En fait, si tu veux vraiment parler de ce phénomène part de New York, avec le Bronx et Harlem, c'est de là que ça a été créé et tu vas comparer et tu vas voir, c'est exactement la même chose. Ils sont dans la même pensée. Et aussi par rapport à l'entreprise qui construit ces immeubles, c'est aussi un gain d'argent. Ils ont plus à gagner à faire 15 étages d'un coup et sur 18 blocs, donc tu multiplies 18 blocs par 15 étages donc revenus faibles ou pas... On va prendre une moyenne de 450€, tu multiplies 450 par le nombre de personnes, bah c'est de l'argent qui rentre. Alors que s'ils se disent qu'on prend le même espace, mais qu'on fait des petits immeubles de trois étages... Donc, c'est aussi une question de « Tiens j'ai les finances pour faire un quartier, j'ai plus à gagner à faire ces immeubles ».

CD : Et puis, la mixité doit aussi importer, mixité financière, d'origine, de ceci, de cela. Ici, ce n'est pas le cas, donc les gens vont reproduire leur culture, leur façon de faire et ils vont tout reproduire parce qu'il y a du monde pour ça, c'est ce qu'il se passe au Peterbos.

AS : Est-ce que vous diriez que justement le fait que ce soit de hauts bâtiments avec beaucoup de personnes habitant dedans favorise un certain anonymat ? Qui fait qu'on aurait moins envie de tisser des liens avec les gens parce que finalement, on a notre logement, c'est le principal, et on va pas commencer à aller taper à chaque porte pour créer du lien.

FG : Aussi, la structure change la dynamique sociale.

CD : Celui qui est au premier, il en a rien à foutre de celui qui est au dix-septième, ils se connaissent même pas.

AS : Dans la logique de ce que vous disiez, si on divisait de moitié chaque bâtiment peut-être que justement ça améliorerait ces liens ?

CD : Ah oui, oui.

FG : Et ça je peux l'affirmer dans d'autres quartiers que j'ai connu à Paris ou à Namur...

CD : Moins c'est gentrifié, plus les gens sont proches.

AS : C'est peut-être ça aussi qui va faire en sorte que les gens se sentent aussi plus impliqués ?

FG : Aussi, oui et comme ils le citent, il y a des personnes qui sont en situation de handicap, il y a des personnes qui ne savent pas lire et bon, ces personnes du quatorzième étage vont pas descendre pour venir faire une activité.

CD : Aussi, les ascenseurs sont en panne 6 mois sur 12 *rire* alors pour que les gens qui sont là-haut descendent...

FG : Aussi, les plaintes de locataires avec la moisissure et autres trucs donc t'as plus de problèmes chez toi que si tu en sors, par exemple et ça réduit la cohésion entre les citoyens.

AS : Et j'ai pu regarder un peu les statistiques policières en ce qui concerne les faits relatifs aux drogues, c'est-à-dire réellement la vente, etc. et j'ai pu remarquer que tant pour la zone Midi que pour le zone Bruxelles-Ixelles que les personnes impliquées dans des faits de drogues étaient des hommes, majeurs, entre 18 et 23-25 ans. Comment est-ce qu'on peut expliquer ça ?

FG : Que ce soient des jeunes.

AS : Ce sont des jeunes mais j'ai quand même l'impression que c'est une tranche d'âge un peu plus vieille que celle qui deale parce que comme vous et d'autres me l'ont dit, ce sont plus des jeunes de 14 à 16 ans. Donc comment on peut expliquer que dans la réalité des choses, ce sont des jeunes de 14 à 16 ans alors que dans les statistiques policières, ils soient plus vieux ?

CD : Vendeurs ou consommateurs ?

AS : En fait, c'est un peu tout, commerce, détention, etc. vous voyez ? C'est un peu un mélange de tout et la tendance, par exemple, en ce qui concerne le commerce, c'est justement à nouveau 18 – 23/ 25 ans.

FG : Parce que là, tu parles de commerce.

AS : Quand je dis commerce, je parle de deal.

FG : Oui voilà.

CD : Le commerce illégal a ses principes.

FG : Et aussi, ce qu'il y a c'est que quand t'as des jeunes de 14 à 16 ans, c'est aussi l'effet « premier job », c'est-à-dire que t'intègres un gang et on te met comme guetteur. Les autres, par rapport à la police, ce sont des gens qui sont déjà habitués au terrain. Ils sont déjà là depuis deux trois ce qui fait que leur âge augmente et quand la police les arrête... avant même d'arriver à coincer des gens, à faire un certain profilage, il y a déjà un, deux, trois ans qui passent ce qui fait que l'âge de la personne augmente et donc, eux se basent sur l'âge que la personne a une fois qu'ils l'ont attrapée mais pas sur quand elle a débuté. Ce qui fait que là, par exemple, j'ai un jeune qui a été happé par un gang pour trafic d'armes, de kalashnikov, mais ils a 14 ans et le temps que la police fasse toute une enquête, les liens, etc. il y a peut-être un an, deux ans qui se sont écoulés. Ce qui, pour moi, explique l'écart d'âge entre la réalité et les statistiques qui se basent sur le moment où la police fini son enquête, quand ils ont enfin fini par découvrir l'élément manquant, l'adresse exacte pour pouvoir se dire de faire une descente. Mais au moment où la descente est faite le gamin il a déjà grandi.

AS : Oui donc en fait, tout le processus policier derrière fausse en quelques sortes les statistiques quand on regarde la réalité du terrain ?

CD : Oui, oui.

FG : Ca fausse, mais ça fausse sur le « Ah ben les dealers qu'on attrape, ils sont de tel âge ».

CD : C'est ça, pour eux, c'est ça, tout le processus en amont, ils n'en tiennent pas vraiment compte. Eux, c'est le moment où l'infraction se produit.

FG : Ils vont rentrer leur données au moment où ils ont eu l'intervention mais ils vont pas te donner le rapport et dire « En fait, on a ouvert le dossier il y a deux, trois ans ».

CD : Oui parce qu'en fait l'infraction n'est pas constaté, et tant qu'elle n'est pas constatée, le policier ne sait rien faire. Et eux font les stats à partir du moment où ils ont procédé à l'arrestation.

FG : Ce qui prend du temps.

AS : Par contre, du coup, on peut dire que les jeunes sont vachement plus impactés dans tout ce qui est deal.

CD & FG : Oh oui !

AS : Et donc, vu qu'on est dans ce thème de gardiens, donc de personnes pouvant prévenir le phénomène criminel et même que quelqu'un s'implique dans ce phénomène criminel, on peut parler de parents ou même de professeurs qui peuvent jouer un rôle de gardiens dans la vie de ces jeunes.

CD : Justement.

FG : Oui, dans la situation du jeune homme dont je te parlais, en fait, le jeune homme se filmait dans les caves, avec les armes et avec le gang et en fait, les parents sont tombés sur une vidéo Snapchat et là, les parents ont joué le rôle de gardien. Ils ont écrit au bourgmestre, qui a envoyé ça à ma cheffe et on a réfléchi à comment sortir le gamin de là, avec les parents. Sauf que le jeune homme, je ne sais pas quelle bêtise il a fait, il a tabassé, mais vraiment tabassé, limite à mort. Donc, il a été hospitalisé et là où on a pu intervenir, c'est qu'on a délogé le gamin dans un hôpital en dehors de Bruxelles avec les parents.

AS : Pour éviter les fréquentations ?

FG : Non, juste déjà pour intervenir. On a délogé l'hospitalisation en dehors de Bruxelles, dans un hôpital de... aller... Brabant Wallon ?

CD : Oui, quelque part là-bas *rire*.

FG : *rire* Et en fait, de là, la police a pu faire la descente dans la cave. Mais là, ça a été rapide, parce que les parents ont joué ce rôle de gardien, d'envoyer un mail urgent et inquiétant au bourgmestre ce qui fait que c'est descendu donc oui, les parents peuvent jouer un rôle de gardien à partir du moment où ils ont connaissance de la problématique et à partir du moment aussi où il n'y a pas une peur déjà installée, à partir du moment où la connaissance y est aussi d'où l'éducation, une volonté.

AS : Oui, il faut aussi une volonté de la part du parent parce que je suppose qu'il y a des parents qui sont démunis de voir leur enfant s'impliquer là-dedans.

FG : Il faut voir la relation que le jeune entretient aussi avec les parents. Si le jeune a une emprise sur la maman ou le papa, ils auront beau appeler qui ils veulent...

AS : Les parents en viennent à avoir peur de leur propre enfant.

FG : C'est ça.

CD : Exactement.

FG : C'est « Si t'appelles la police, je te tue », j'en sais rien mais il va faire quelque chose donc il y a pleins de facteurs à prendre en compte, ce qui fait que l'intervention va être compliquée.

AS : Est-ce que vous avez remarqué des changements dans cette activité criminelle de par votre action, l'implantation des services communaux, de peut-être des rondes de différents gardiens, ... est-ce que vous avez remarqué un quelconque changement ?

FG : Non, ça change rien. J'ai pas l'impression.

AS : Il n'y a pas eu de réduction ?

FG : Ah non.

CD : Il n'y a pas eu de réduction, juste ils se sont déplacés, je vais te montrer où ils vont.

FG : Ils se sont juste déplacés. C'est pour ça qu'on essaie vraiment d'expliquer aux policiers qu'on est pas contre eux mais que leur action ne sert à rien, il faut dire ce qui est. Cheick tu me connais, moi je mache pas mes mots, peu importe qui j'ai devant. Leur action n'a aucun impact, le seul impact qu'elle a, c'est de nettoyer le lieu.

CD : Déplacer les gens.

FG : Sauf que dans la profondeur de la problématique, rien n'est réglé. Les gens vont se déplacer et dealer ou consommer ailleurs. Et en fait, il faut prendre ces personnes-là et faire quelque chose avec eux.

CD : Voilà !

AS : C'est justement une réflexion que je me faisais, j'ai l'impression que le problème n'est pas pris dans le bon sens.

FG : Ah non mais pas du tout ! Nous on te le confirme sur le terrain

AS : Il n'est pas pris à la source. J'ai vu qu'à certains poteaux, il y avait une ordonnance de police et c'était ça ma prochaine question

CD & FG : Ah ouais...

AS : Je voulais justement vous demander si cette ordonnance de police avait eu un impact sur la consommation et le deal ? Parce que quand je la lisais, j'avais plus l'impression qu'on essayait de taper sur les doigts des clients alors que si on était en train de taper sur les doigts de...

FG : D'Anvers !

AS : Voilà, par exemple, on arriverait peut-être à plus de choses. Et donc ma question c'était que, voilà, j'ai lu l'ordonnance de police, j'ai vu qu'il y avait des amendes administratives et des choses comme ça mais est-ce que concrètement ça a eu un impact ?

FG : Comme je le dis, ça a eu un impact mais sur le lieu. Ça a nettoyé mais par contre, le deal a été transféré.

CD : Tout près d'ici ! Même pas à 20m

FG : Ici, à Wilmès, le parc qui est derrière.

CD : Ici, tout ça.

FG : Tout ça, ça a été déplacé simplement. Les gens, à partir du moment où ils ont l'info qu'on ne peut plus consommer ou dealer dans le Peterbos, sinon t'as une amende de 235€ bah ils vont pas aller chercher midi à 14h. Ils ne vont pas se dire d'arrêter de consommer ou de dealer.

AS : Est-ce que l'action de cette ordonnance est encore en cours ?

FG : Oui, oui, elle est en cours jusqu'aux prochaines élections.

CD : Voilà.

AS : Et comment on peut expliquer que je sois tombée sur des dealers continuant à dealer dans la cité ?

FG : Bah parce qu'ils connaissent les heures, ils analysent.

CD : Les policiers ne font pas des permanences. Ils viennent voir et dès qu'ils partent, ils sortent.

AS : Donc, ils savent en fonction de l'action des policiers quand ils peuvent dealer tranquillement ?

FG : C'est ça, ce sont des fins analystes, ce sont les meilleurs.

CD : Ils connaissent bien le terrain.

AS : Je peux en conclure que les différentes personnes qui pourraient agir sur les lieux n'y sont pas 24 heures sur 24, justement parce que ce n'est pas possible.

FG : Ah non.

CD : Non, ce n'est pas possible. D'abord, ils sont en sous-effectif. Il nous a fallu trois ans pour qu'on mobilise les policiers, parce qu'il a fallu qu'il y ait ces fusillades.

AS : Oui, il a vraiment fallu que quelque chose de grave se passe pour avoir une réaction.

CD : Déjà, il y a deux à trois ans, il y avait déjà des propositions sur la table mais c'était pas la priorité, et dès qu'il y a eu les fusillades, c'est devenu une priorité.

AS : Oui, alors que s'il y a un bon travail de prévention en amont, le quota de répression à utiliser serait moindre.

CD : Oui, beaucoup moindre.

FG : Et comme dit Cheick, c'est une question de priorité.

AS : Oui, c'est sûr. Alors, on en a parlé, il y a eu une organisation criminelle qui s'est implantée ici.

FG : Oui.

AS : Comment est-ce qu'on pourrait qualifier l'ambiance depuis le démantèlement de cette organisation ?

FG : La peur.

AS : Ca n'a pas induit une plus grande paisibilité dans le quartier ?

CD : Non, non.

FG : Ah non, au contraire. Au contraire. Les habitants ont plus peur, les dealers, ils ont peur de rien donc ça change rien.

CD : Ah ça non, ils n'ont peur de rien.

FG : Et les consommateurs, par contre eux, ont plus peur. Ce qui fait qu'ils suivent un peu le déplacement des dealers, etc.

CD : Après les consommateurs, il y en a certains, ils ont du mal à trouver 50€, si tu leur mets une amende de 250, tu vois, ils se méfient un peu mais ceux qui sont sans papiers, ils s'en fichent, ils n'ont ni adresse, ni rien, ils vont les verbaliser où est-ce que tu vas envoyer ça ?

AS : Donc, finalement, dans les consommateurs qui n'ont pas d'endroits où loger, etc. eux n'en ont rien à faire de cette amende.

CD & FG : Oui.

AS : Mais est-ce que vous diriez que les gens qui ont quelque chose à perdre font un certain calcul coût-bénéfice ? En se disant finalement, qu'ils vont plutôt éviter d'aller prendre leur dose parce que...

FG : Oui.

CD : Oui, ils ont le téléphone, sms, ils ont d'autres moyens.

FG : Oui, oui, j'ai plusieurs usagers qui ne viennent plus ici mais qui continue quand même à consommer.

CD : Il y a d'autres moyens de communication, ils vont toujours trouver la solution.

FG : Ils ont toujours le numéro de leur dealer.

AS : Ils ont une certaine capacité d'adaptation.

FG : Tout à fait. Ils s'adaptent.

CD : Voilà, exactement, c'est ce que nous on appelle « déplacement du phénomène », au lieu de traiter le phénomène, toujours ils vont se déplacer et ils développent des outils, c'est logique.

FG : Et en développant ces outils, ils ont un coup d'avance.

AS : Oui, clairement.

CD : Comme ça, et avant que la police le sache, c'est le nouveau système qui est mis en place, ils se sont déjà taper des millions.

FG : C'est ça, ou bien ils vont passer par Internet. J'ai une usagère qui commande par Internet et elle reçoit sa dose comme une enveloppe normale, qui passe par la poste.

CD : Oui ! Oui, oui. Et tu as parlé de Telegram tout à l'heure, ou même le Dark Web il y a tout là-bas.

AS : Oui, la criminalité évolue vraiment au gré de l'évolution de la société.

FG : C'est ça.

CD : Voilà.

AS : C'est pour ça que j'ai l'impression qu'il n'y aura pas de fin à la criminalité parce qu'ils trouveront toujours un moyen de trouver une issue.

CD : Oui.

FG : En fait, ils trouveront toujours un moyen d'accéder à la drogue à partir du moment où la politique n'intervient pas là où il faut. Démanteler Anvers, travailler avec la police en Colombie ou j'en sais rien...

CD : Ils ont déjà ça.

FG : Ils ont déjà ça mais qu'est-ce qu'ils attendent pour travailler vraiment sur l'aspect local.

CD : L'économie souterraine... Moi, je vais te dire la vérité, l'économie souterraine aide beaucoup à lutter contre l'inflation. C'est aussi simple que ça. Voilà, mais ce sont des choses qu'on ne dit pas, même moi en tant que professionnel je ne devrais pas le dire mais techniquement...

AS : Comme vous l'avez dit, avec l'opération Sky ECC, on a bien vu que l'économie souterraine a grandement joué dans l'économie...

CD : Réelle, la blanchiment d'argent, ça sera ceci, cela.

FG : Ils n'ont pas d'intérêt eux-mêmes, les politiciens, les gros bonnets à l'arrêter. Ils n'ont pas d'intérêt.

CD : Ils ont des milliards qui circulent sur le territoire.

FG : Et ça va même au-delà de ces gros bonnets. C'était un ministre... un ministre ou député belge où on a retrouvé 230 000€ cash soi-disant ça appartenait à son fil et pas à elle donc en fait, au final, c'était... *rire* tu vois, on a pas besoin d'aller loin.

AS : C'est vrai *rire*. Eh bien, on arrive tout doucement vers la fin de l'entretien, je vais aborder la dernière thématique qui porte sur les marquages territoriaux, moi je parle principalement des graffitis mais voilà, au fur et à mesure des questions peut-être qu'on pourra aborder d'autres types de marquages territoriaux ou en rapport avec le trafic de drogues. Donc, souvent dans la littérature, on avance que pour asseoir un territoire, un groupe criminel va user de marquages comme les graffitis pour s'appropriier le territoire, est-ce que selon vous, l'appropriation territoriale est la seule fonction de ces marquages territoriaux ou de ces marquages plus globalement ?

CD : Alors je n'ai pas remarqué ça sur Anderlecht, ni sur l'Esplanade, ni sur Clémenceau. Non. Là-bas, ce sont tous des résident du quartier, ils habitent le coin.

AS : Donc ils n'ont pas d'intérêt à marquer un territoire.

CD : Non, ils sont chez eux, ils sont naturellement là parce qu'ils habitent là.

FG : Souvent, ils habitent déjà sur les lieux en fait.

CD : Si tu y vas, tu ne verras pas de graffitis ou autre ici. Clémenceau c'est pareil. Nous, on a un endroit dédié à ceux qui font du graffitis, c'est rue Marius Renard.

FG : En fait, la commune a dédié un espace... en fait, c'est sous le pont d'autoroute et là les personnes peuvent aller faire des graffitis.

AS : Ah oui, je vois, parce qu'en fait, là le long du boulevard Maria Groeninckx-De May.

CD : Oui.

AS : J'ai vu des tags un peu partout, sur les bennes où on peut déposer les vêtements pour Les Petits Riens et je me demandais s'ils avaient une signification parce que ce sont souvent les mêmes qui reviennent et c'est ça...

CD : L'incivilité, le militantisme... Tu vois, on est à la limite de tout ça, c'est parfois... Tout un moment, c'était « Adil » partout, puis c'était « J'existe », je suis fâché contre la police.

AS : Donc globalement, cela n'a rien à voir avec un marquage territorial ou la présence de trafic.

FG : Non, on a pas l'impression

CD : Non, ici, il n'y a pas ces codes-là.

FG : On n'a pas ces codes. C'est plutôt le code de présence physique et...

CD : C'est « Je suis chez moi, j'habite là, donc c'est mon territoire ».

AS : Est-ce qu'on peut alors considérer le fait qu'il y ait des guetteurs comme un marquage territorial ?

CD : Oui

FG : Oui, c'est en ça que je dis « physique », oui ça oui, il y a ce type de marquage mais qui là est purement physique.

CD : Là dans l'entrée, tu verras toujours des jeunes postés. Tu vas vers là, des jeunes postés. Tu vas vers le terminus du bus 89, des jeunes postés. Toute la cité est cadrée.

FG : C'est ça, ce sont des marquages humains.

CD : Dès qu'ils vont voir un véhicule passer, c'est détecté.

AS : Donc ce sont des marquages visibles mais pas sous forme de graffitis.

FG : C'est pas des marquages fixes, c'est des marquages humains.

CD : Humains, planqués quelque part avec une mission bien précises, c'est tout.

AS : D'accord, et est-ce qu'on peut voir des marquages mais là pour le trafic de drogues. Qui atteste, par exemple, qu'à cet endroit on peut acheter ceci, à tel tarif ou au contraire, ce ne sont pas des choses qu'on remarque ici.

CD : Non, non, ici, c'est anonyme. Tac, tac, on passe. Il y a pas de...

FG : C'est plus l'évolution du type de drogues mais il n'y a pas vraiment...

CD : Puis ça dépend du quartier

FG : Clemenceau, c'est plus tu vas trouver du crack.

CD : Si tu vas à 1000 Bruxelles, tu vas en trouver beaucoup.

AS : Justement j'ai pu m'entretenir avec quelqu'un à l'Avenue de Versailles et j'ai pu voir des marquages territoriaux revenir où on pouvait lire « 1120 Versailles » ou « 1120 VRS » et j'ai posé la question clairement en demandant si c'était un rapport avec un certain marquage territorial et là, on m'a dit que clairement oui, parce que là le territoire s'étend d'un lampadaire, à un poteau, à un mur.

CD : Oui, oui.

FG : Oui, là, c'est ça.

AS : Qu'ici...

FG : Ici, non, en fait on s'approprie le lieu, c'est le premier arrivé, premier servi.

CD : Ils sont chez eux, tous les dealers ici se connaissent

FG : Sauf si Marseille décide un jour de commencer à tagger parce que... mais quand c'est directement local donc anderlechtois ou albanais qui habitaient déjà Anderlecht, ils savent déjà quel poteau appartient à qui

AS : Donc nous, personne extérieure, on ne saura pas qu'on rentre dans une telle zone.

FG : A part nous, nous on connaît.

AS : En tout cas, les gens concernés savent dans quoi est-ce qu'ils entrent, etc. sans forcément qu'il y ait de marquages.

FG : C'est ça. Tout à fait.

CD : Oui, oui.

AS : Très bien, alors une dernière question par rapport à ça, est-ce qu'on a un certain rejet de l'autorité ?

FG : Policière ?

AS : Par exemple.

CD : Autorité policière, oui. Mais les autres...

AS : En quoi est-ce qu'on peut voir ce rejet ?

CD : Ils les embêtent. Ils cassent leur marché, ils les mettent en prison, tout le temps c'est des procès. Il y a 25 personnes qui ont été arrêtées ici il y a pas longtemps. 25 personnes, bloc 17, c'est le bâtiment du monsieur dont on parlait là tout de suite, 25 personnes ont été prises dans cette chambre.

FG : C'est plus la création d'un sentiment négatif.

CD : En tout cas, la police et les dealers ça ne rime pas. Sauf si parfois ils sont complices, parce qu'il y a des policiers ripoux qui les protègent. Ça aussi on le sait.

FG : Oui, ça, on le sait.

AS : D'accord, très bien. Eh bien moi j'en ai fini avec mes questions, je ne sais pas si vous, vous avez envie d'aborder d'autres sujets que vous jugez intéressants et que je n'ai pas pensé à aborder ou qui vous semblent importants ?

FG : Non, franchement...

CD : Nous sommes avec toi.

FG : C'est plus toi si t'as des questions, par exemple.

AS : Non, pour moi c'est bon, je clôturerai juste par une question plus globale et là, j'aimerais votre avis chacun à votre tour, si vous le voulez bien. Est-ce que, selon vous, on peut affirmer qu'il y a un lien clair entre les caractéristiques territoriales d'un lieu et le trafic de drogues de groupes criminels actifs sur ce lieu ?

FG : Pour moi, il y a un lien qui est clair parce que c'est une question de domination, de stratégie comme je l'ai dit en fonction de comment le lieu est construit, bâti, il y a d'office, les dealers vont se poster à tel endroit parce que là, ils savent faire leur commerce sans être trop embêtés par les citoyens, la police... Oui, c'est clairement un lien, c'est sûr que je vais pas aller commencer à dealer en plein air dans un lieu où tout le monde...

CD : De manière ostentatoire...

FG : Et aussi où on peut donner sa marchandise visiblement, ça non, je pense qu'il y a un lien entre les deux. Je vais plutôt choisir un coin où je sais que je peux me mettre derrière l'immeuble, il y a une personne qui me verra ou il y a un petit buisson je vais me planquer là, j'appelle mon consommateur je lui donne donc oui, pour moi, le territoire a un lien avec la manière donc on va dealer, voilà. Si tu vas à Clemenceau, tu vas dealer de manière plus furtive, si tu vas à Peterbos, tu vas pouvoir t'octroyer des moments de discussion avec ton consommateur et aussi, au niveau stratégique, par exemple à Clemenceau, il n'y a pas cette analyse psychologique du consommateur, là, il vient, on se croise en se bousculant un peu par l'épaule, l'échange se passe et chacun part de son côté. Ici, il y a des personnes précaires, en situation de vie précaire et psychologiquement plus sensible et donc, l'analyse va être différente.

AS : De ce que je comprends, les caractéristiques territoriales vont effectivement jouer un rôle mais que de l'autre côté, il y a quand même la situation économique et sociale du résident qui pèse dans la balance.

FG : Oui, en fait c'est un tout.

CD : C'est un tout oui.

AS : Et vous, est-ce que vous avez le même avis ?

CD : J'ai le même avis, je n'ai rien à ajouter.

AS : *rire* Ca va et bien alors, j'en ai terminé avec mon questionnaire. D'ailleurs, c'était très gentil de m'allouer ce temps-là.

FG : Pas de soucis.

Cet entretien a eu une suite. En effet, les participants nous ont donné l'occasion de faire une visite « immersive » de la cité selon les points de deal et de consommation, ce qui nous a même emmené hors du Peterbos. Par-là, nous nous sommes rendu compte de l'effet de déplacement tant abordé au sein de l'entretien et causé par les mesures répressives en place à l'intérieur de la cité. Cet échange ne sera pas retranscrit pour des raisons évidentes, toutefois, nous nous réservons le droit d'utiliser certains des éléments appris lors de cette visite immersive dans notre recherche si ceux-ci s'avèrent intéressants ou utiles. Cette visite s'est clôturée par une demande des participants, celle de leur donner des nouvelles après la remise de ce travail. Nous leur avons donc proposé de leur en envoyer une copie.